



# ÉTUDE POUR UN SCHEMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION DU GRAND SITE ST-BERTRAND DE COMMINGES ET VALCABRÈRE

## PHASE 3 ET 4 : SCHEMA DIRECTEUR ET PLAN GUIDE



**Atelier PALIMPESTE**  
Guillaume Laizé



Urbanismes  
Espaces publics  
Architectures



Société  
**RIVIERE ENVIRONNEMENT**  
Inspire. L'intelligence environnementale  
au cœur de vos projets

**Aterm**



**Mathilde  
Chesneaux**



# SOMMAIRE

## 1 - LE SCHÉMA DIRECTEUR

- p. 6 1.1 - AXES FONDATEURS ET GRANDS THÈMES D' ACTIONS SPATIALES
- p. 12 1.2 - DÉCLINAISON DU SCHÉMA DIRECTEUR SUR LES QUATRE ESPACES EMBLÉMATIQUES DU GRAND SITE
- p. 19 1.3 - LES ACTIONS D'AMÉNAGEMENT THÉMATIQUES
- p. 20 1.4 - LES ACTIONS ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES
- p. 21 1.5 - LA GOUVERNANCE DU GRAND SITE
- p. 23 1.6 - REMARQUES PRÉALABLE AUX FICHES ACTIONS

## 2 - FICHES ACTION D'AMÉNAGEMENT SPATIALISÉES

- p. 26 2.1 - FICHE A : LA PLAINE ANTIQUE
- p. 36 2.2 - FICHE B : SAINT-BERTRAND DE COMMINGES VILLE HAUTE ET BASSE
- p. 48 2.3 - FICHE C : VALCABRÈRE
- p. 54 2.4 - FICHE D : LA BASILIQUE SAINT JUST

## 3 - FICHES ACTION D'AMÉNAGEMENT THÉMATIQUES

- p. 58 3.1 - FICHE E : LA PROGRAMMATION ARCHITECTURALE
- p. 62 3.2 - FICHE F : LES CHEMINEMENTS ET PARCOURS
- p. 74 3.3 - FICHE G : PRÉCONISATIONS SIGNALÉTIQUE, MOBILIER ET MATÉRIAUX DE SOLS
- p. 78 3.4 - FICHE H : PRÉCONISATIONS ENVIRONNEMENTALES
- p. 82 3.5 - FICHE I : PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

## 4 - FICHES ACTION ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES

- p. 88 4.1 - FICHE J : ASSEOIR L'ATTRAIT DU GRAND SITE ET EN RÉVÉLER LES RICHESSES
- p. 92 4.2 - FICHE K : CONFORTER L'ITINÉRANCE ET IMPOSER LE GRAND SITE COMME UNE ÉTAPE IMPORTANTE
- p. 96 4.3 - FICHE L : ACCOMPAGNER LA QUALIFICATION DE L'OFFRE D'ACCUEIL
- p. 98 4.4 - FICHE M : STRUCTURER L'ACCUEIL ET LA PROMOTION TOURISTIQUE ET INSCRIRE LE SITE DANS UN RÉSEAU

## 5 - SYNTHÈSE : PHASAGE ET CHIFFRAGE ESTIMATIF

- p. 102 5.1 - REMARQUES LIMINAIRES
- p. 103 5.2 - ESTIMATIF SOMMAIRE DES ACTIONS D'AMÉNAGEMENT SPÉCIALISÉES ET THÉMATIQUES





# ÉTUDE POUR UN SCHEMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION DU SITE ST BERTRAND DE COMMINGES ET VALCABRÈRE

## 1 - LE SCHEMA DIRECTEUR



**Atelier PALIMPSESTE**  
Guillaume Laizé



Urbanismes  
Espaces publics  
Architectures



société  
**RIVIÈRE ENVIRONNEMENT**  
*inspire. l'intelligence environnementale  
au cœur de vos projets*



# 1.1 - AXES FONDATEURS ET GRANDS THÈMES

## D' ACTIONS SPATIALES

### INTRODUCTION

Le présent document développe le Schéma Directeur à l'échelle globale du Grand Site Occitanie sous la forme d'un Plan guide déclinant des actions à la fois spatialisées et thématiques permettant d'établir un programme d'actions chiffrées à mettre en œuvre selon différentes temporalités (très court terme, court terme, moyen terme et long terme).

Au delà des ateliers, le Schéma Directeur s'appuie sur les éléments clés du diagnostic, les 7 principales valeurs paysagères identifiées, et les 3 grandes familles d'enjeux rassemblées selon 3 axes de lecture principaux :

- un regard sur le patrimoine (culture matérielle et immatérielle)
- un regard sur la vie locale (tourisme, économie et développement local)
- un regard sur le paysage (perçu/vécu, l'environnement et l'agriculture).

### DEMARCHE ET METHODE

A l'instar de la première partie de cette étude, ce Schéma Directeur s'est élaboré à partir d'Ateliers de réflexion (décembre 2018), de réunions de préparation avec les services du Département (janvier 2019) et d'un travail spécifique de synthèse et de proposition de l'équipe d'étude. La méthode participative reste ainsi au cœur de la démarche d'élaboration d'un projet global et partagé.

Les 2 ateliers organisés en décembre 2018 avaient pour objectif :

- pour le 1er : d'échanger et de co-construire une réflexion sur les conditions de mise en œuvre des actions comme la gouvernance. Il préfigurait les actions thématiques à développer dans le Plan guide du Schéma Directeur.
- pour le 2ème : d'échanger et de co-construire les grandes lignes du Schéma directeur. Son titre - «Quelles actions et aménagements mettre en œuvre pour répondre aux demandes de demain? Vers l'élaboration du Schéma Directeur» - insiste sur les actions spatialisées et les aménagements à mettre en œuvre dans le temps.

Ce Schéma Directeur s'inscrit dans les 3 orientations stratégiques retenues, ainsi que les 10 objectifs déclinant ces orientations (voir le schéma de synthèse ci-contre pour rappel).

Il s'appuie également sur des documents cartographiques essentiels tel que :

- la carte réalisée à partir des hypothèses de restitution de la voirie antique d'époque impériale, établie par JL Paillet en 1991 (étant entendu que ce document ne présente qu'un état des connaissances temporaire qui est en cours d'actualisation, mais qu'il permet de repérer les voies antiques support du tracé des nouveaux chemins à créer)
- la cartographie des points d'entrée et cônes de vue d'intérêt majeur sur le Site classé issue du Cahier de gestion du Site classé.
- le périmètre de la ZPPA (Zone de Présomption de Prescriptions archéologiques)
- le périmètre du Site classé
- la carte des propriétés foncières
- les cartes, croquis et axonométries présentant les structures majeures du paysage du Grand Site (parcellaire, trame des haies, tracé des voiries, motifs du paysage etc.), les tracés du chemin de Saint Jacques de Compostelle, et des chemins balisés existants (comme la ViaGarona et les GR).

## AXES FONDATEURS DU PROJET D'ENSEMBLE

Deux axes d'action déterminent le projet du Schéma Directeur :

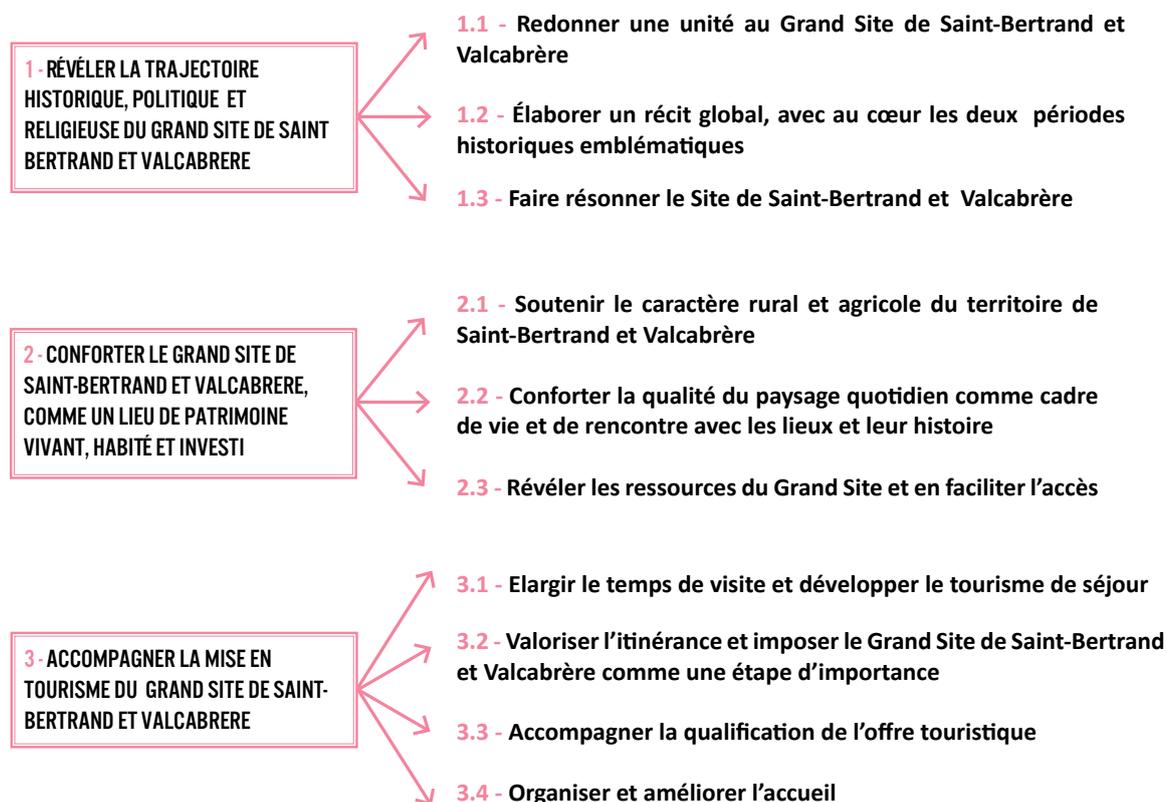
> **Penser le Grand Site comme un ensemble paysager cohérent présentant une diversité et une très grande richesse patrimoniale**, en s'appuyant sur la localisation multi-site de ses équipements actuels (Olivetains I et II, bâtiment de la Mairie de Saint-Bertrand-de-Comminges) et les opportunités futures (Maison Bordère, école, salle de fêtes, projet communal de tiers lieux et résidence d'artistes dans l'ancienne ferme Borde de Garonne associant résidence d'entreprises innovantes, projet agricole, hébergements de pèlerins, ...). Ce choix répond aussi à l'idée de mettre en réseau par les cheminements cette richesse patrimoniale à l'échelle du Grand Site à travers la multipolarité des lieux de stationnement existants à développer et les entrées du Grand Site à affirmer. Penser cette multipolarité n'enlève en rien l'unité du Grand Site qui doit être recherchée à

travers les aménagements et la valorisation des éléments de patrimoine qui constituent la singularité de ce Grand Site à savoir : une ville antique encore présente sous un paysage agropastoral préservé et vivant et cela au delà des monuments et ensembles patrimoniaux encore visibles (vestiges de la ville antique, basilique Saint Just, Basilique paléochrétienne, cathédrale Sainte Marie, villages de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère).

> **Penser la programmation des équipements du Grand Site sur le temps long** en conservant une réserve foncière pour la création éventuelle à terme d'un équipement phare au pied de la colline en articulation entre la Ville Haute et la plaine antique, tout en exploitant à court et à moyen terme les potentialités de l'actuel parking et des bâtiments existants : Maison Bordère, Mairie, école, salle des fêtes, etc.

*RAPPEL DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS :*

*Vers un projet de territoire pour le Grand site de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère.*



## LES GRANDS THÈMES D'ACTIONS SPATIALES

### Les entrées du Grand Site :

> Penser les entrées à l'échelle élargie du Grand Site, en cohérence avec le périmètre de la ZPPA (Zone de présomption et de prescription archéologique) :

- entrée Nord au niveau de Valcabrière, en amont de la Place Mercadieu, au droit de la limite de la ville du moyen âge.
- entrée Est au niveau du croisement de la route de Sarp et de la Basilique Saint Just
- entrée Ouest en amont du cimetière de Saint Bertrand au droit du carrefour avec la voie communale desservant la ferme, objet d'un projet communal de tiers lieu.

### L'accueil et le stationnement :

> Développer l'accueil et le stationnement multisite entre Valcabrière, Saint-Just et Saint-Bertrand, avec notamment :

- la création d'un parking paysager, marquant le cœur du site antique entre Valcabrière et Saint-Bertrand comme une porte d'entrée touristique.
- le maintien du stationnement à Valcabrière Place Mercadieu, en pensant cette place comme l'une des entrées du Grand Site.
- la requalification de parking de la Basilique Saint-Just

> Transformer le carrefour au cœur du site antique en zone apaisée, en lien avec le développement des parcours piétons

> Définir un programme architectural s'appuyant sur les bâtiments existants en cœur de Site (voire à plus long terme sur un nouvel équipement) pour répondre à plusieurs fonctions manquantes pour l'accueil et l'information des visiteurs, solution adaptée au contexte local et à une économie de moyen.

> Penser la requalification du parking actuel, dans un premier temps, comme une esplanade à usages multiples (manifestations, stationnement, etc.)

### Les cheminements et parcours :

> Développer les parcours piétons entre Valcabrière, Saint-Just et Saint-Bertrand-de-Comminges avec :

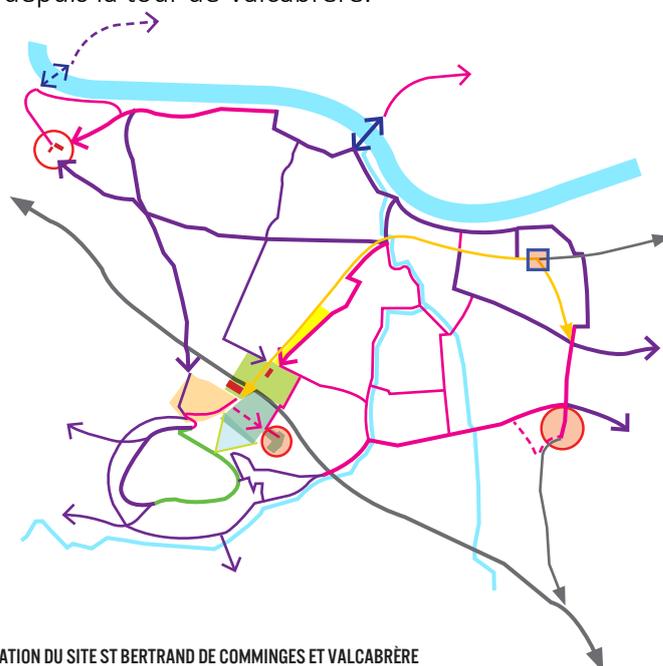
- l'aménagement à court terme d'un cheminement doux entre la Basilique Saint-Just et Saint-Bertrand.
- la constitution dans le temps d'un réseau de découverte du site antique par restauration des chemins existants ou la création de nouveaux chemins, en lien avec les 2 GR traversant le Site, réseau qui permettra de construire un récit de l'histoire complexe et riche de Saint-Bertrand et Valcabrière.

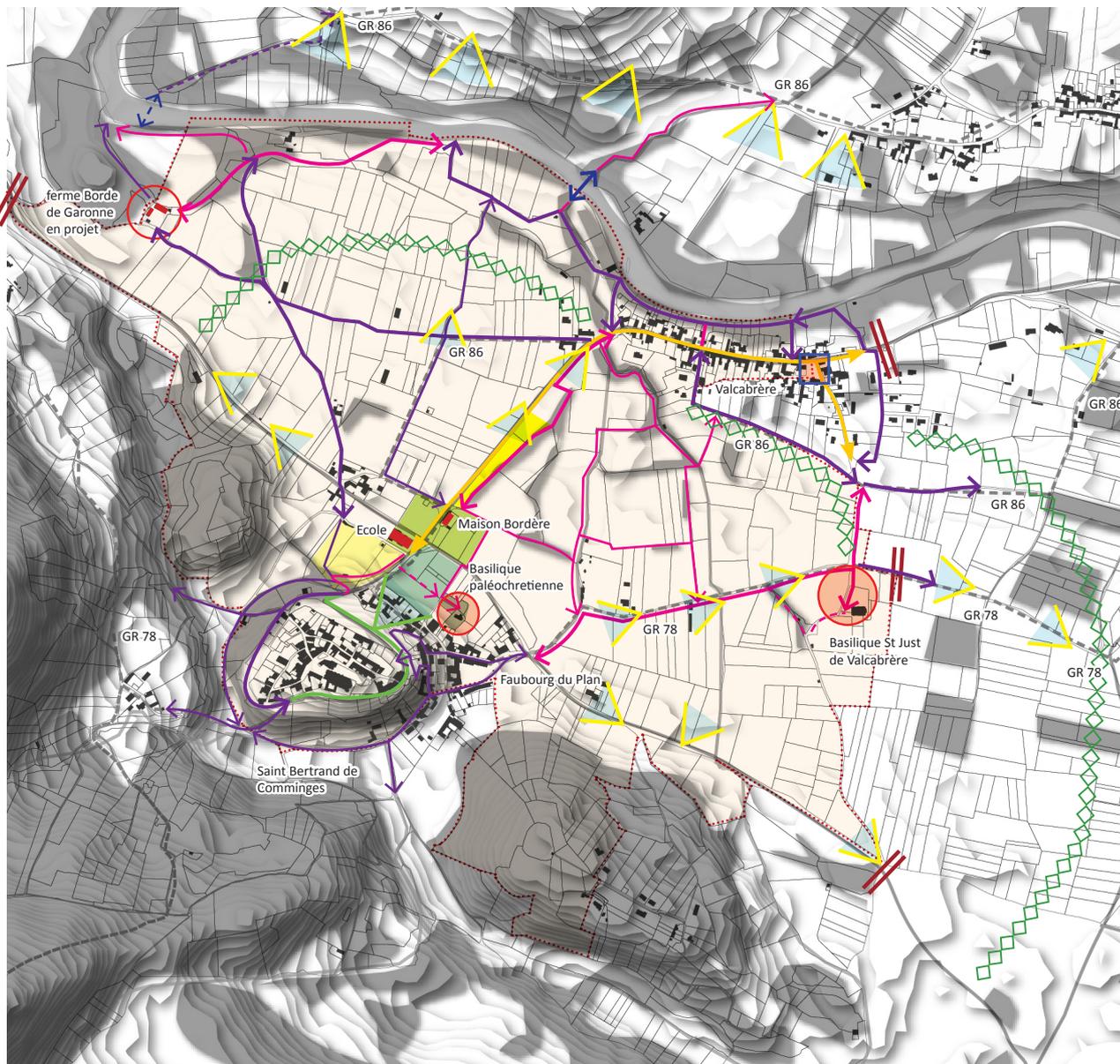
> Créer un parcours de découverte des bords de Garonne s'appuyant sur la restauration du chemin de berge existant et sur son prolongement jusqu'à la ferme Borde de Garonne en projet

> Modifier l'accès à la Basilique paléochrétienne pour permettre un lien direct depuis le cœur du site antique et réfléchir à la mise en valeur de ses abords.

> Mettre en scène les vues sur le Grand Site :

- depuis des points hauts (la route d'accès à la Ville Haute notamment),
- en cœur de Site par des dispositifs de passerelles ou d'encorbellement en périphérie des ruines antiques,
- sous la forme de belvédères au sein de la plaine agricole.
- depuis la tour de Valcabrière.





**Schéma directeur à l'échelle du Grand Site :**

-  Entrées du Grand Site (identifiées par la signalétique) au droit des points de vues majeurs sur le Grand Site, et en résonance avec son histoire
-  Création de nouveaux chemins piétons principaux et secondaires (emplacements réservés à créer dans PLU en cours de révision)
-  Mise en valeur et restauration de chemins existants
-  Mise en valeur de la voie d'accès à la Ville Haute en tant que promenade
-  Mise en valeur de la voie et de ses abords entre le site antique et Valcabrière
-  Création d'un parking aménagé en alcôves bocagères
-  Requalification et valorisation du parking actuel
-  Requalification du carrefour au cœur du site antique et de ses abords en zone apaisée, et mise en scène des parcours piétons de découverte
-  Aménagement des accès à la basilique paléochrétienne et de ses abords
-  Zone de présomption et de prescription archéologique (ZPPA)
-  Séquences visuelles continues remarquables
-  Bâtiments existants en cœur de site pouvant accueillir des fonctions manquantes pour l'accueil et l'information des visiteurs
-  Mise en valeur du patrimoine remarquable de la basilique Saint Just de Valcabrière et de la basilique paléochrétienne et de leurs abords
-  Mise en lien du projet de tiers lieu avec le Grand Site
-  Hypothèses d'implantation d'une passerelle piétonne sur la Garonne
-  Points de vue remarquables depuis les routes et chemins existants
-  Panorama remarquable sur le Grand Site depuis l'accès à la Ville Haute à mettre en valeur

### Le fonctionnement du Grand Site pensé dans la saisonnalité.

L'ensemble des propositions du présent Schéma Directeur développe des actions d'aménagement adaptées à la saisonnalité de fonctionnement du Grand Site.

Il s'agit de préserver la vie quotidienne tout au long de l'année et de gérer les véhicules des visiteurs lors de la saison touristique tant au niveau du stationnement que de la circulation automobile.

#### > A l'échelle du Grand Site :

A court/moyen terme le grand parking existant, mis en valeur, constitue le lieu de stationnement pour les véhicules en saison estivale, en attente de la création du nouveau parking. Seuls les riverains, les PMR et divers services ont accès à la Ville Haute de St-Bertrand-de-Comminges.

Plusieurs sections de voies communales

reliant la basilique St Just, Saint Bertrand de Comminges et Valcabrère sont mises en sens uniques afin de limiter les circulations dans la plaine agricole.

De plus dans la partie ouest de la plaine agricole, la route reliant le hameau de la Bourdette au lieu dit la Coume (en direction des bords de Garonne) est transformée en chemin piéton avec un accès réservé aux seuls engins agricole. De plus, les autres voies communales étroites du secteur la circulation sera uniquement réservée aux riverains.

De la même manière on réservera la circulation aux seuls riverains sur la voie d'accès à la basilique paléochrétienne.

#### > A l'échelle de Saint-Bertrand-de-Comminges :

Au quotidien la voie d'accès principale est utilisable par tous. En période saisonnière elle est réservée aux riverains, PMR, service de secours et petit train ou navettes de transport touristique.

Les voies en sens unique au cœur de la Ville Haute sont uniquement réservées aux riverains, PMR, et divers services tout au long de l'année.

Schéma de fonctionnement global (circulation et stationnement) à court / moyen terme

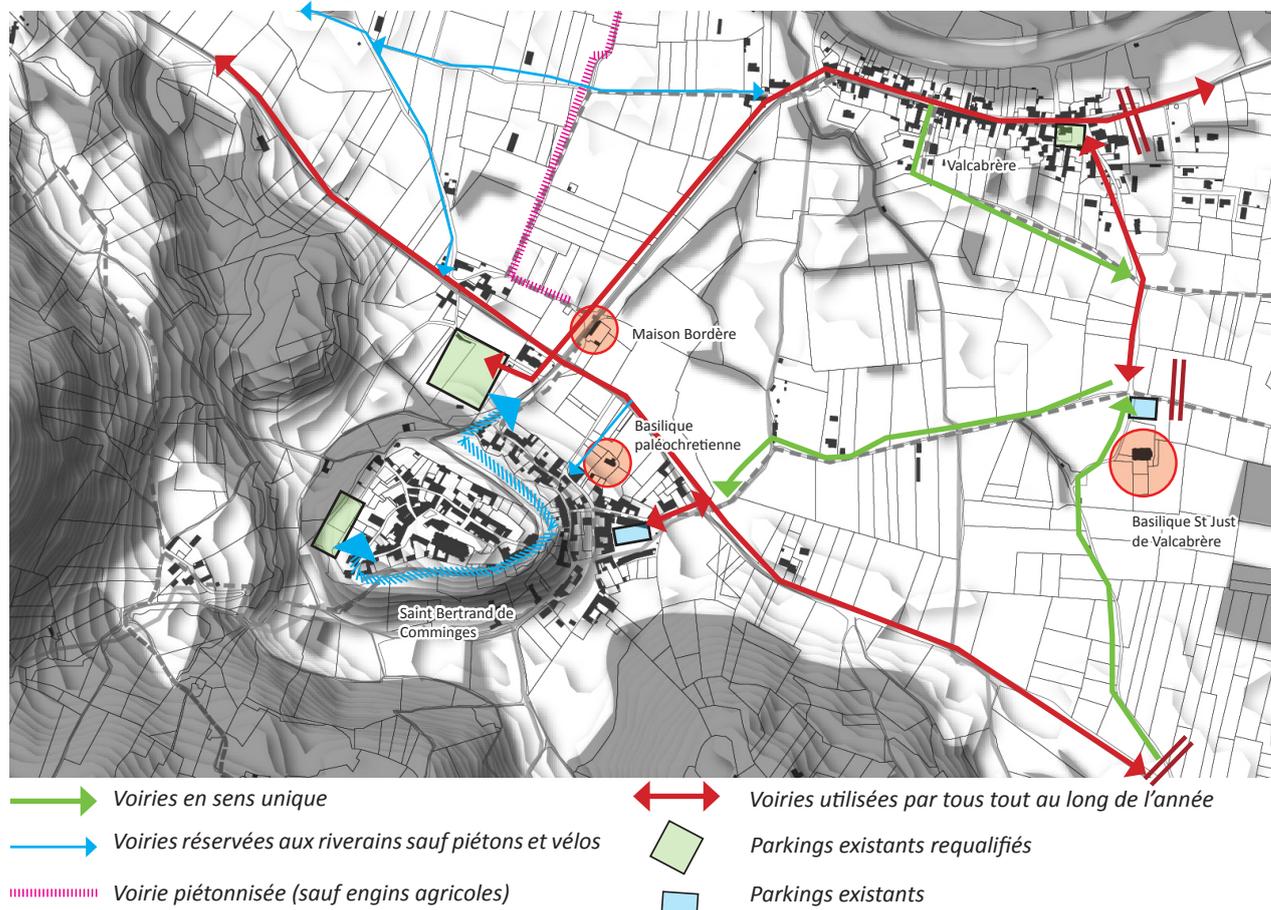
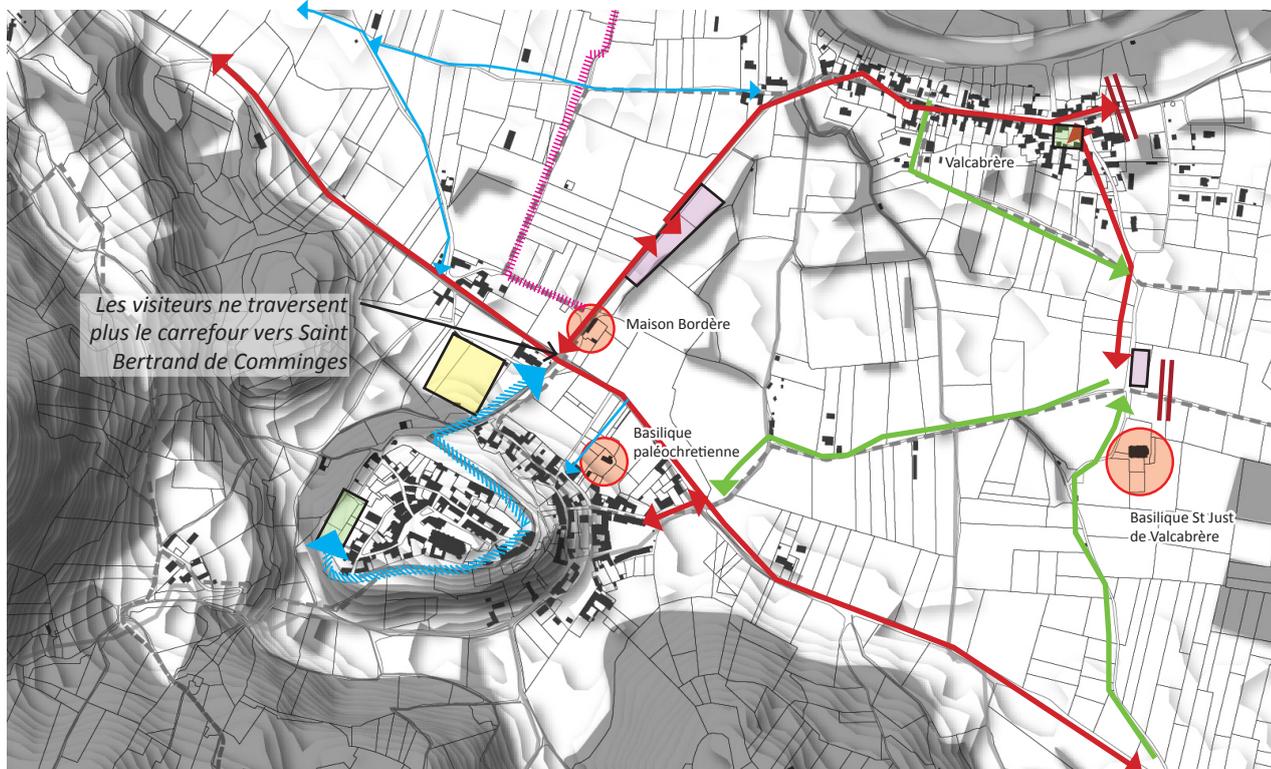


Schéma de fonctionnement (circulation et stationnement) à l'échelle de la Ville Haute de St Bertrand



- Accès sens unique réservé aux riverains, PMR et services toute l'année
- Accès sens unique réservé aux riverains, PMR et services sur la saison estivales et toute l'année pour tous
- Parking ouvert hors saison touristique à tous et réservé Riverains et PMR en saison touristique

Schéma de fonctionnement global (circulation et stationnement) à moyen / long terme:



- Parking existant transformé en lieu de convivialité (espace festif, lieu d'usage multiple) à moyen terme
- Parkings créés à moyen terme
- Parkings existants requalifiés
- Voiries en sens unique à court terme
- Voiries utilisées par tous tout au long de l'année
- Voiries réservées aux riverains, PMR et services
- Entrées du Grand Site

# 1.2 - DÉCLINAISON DU SCHEMA DIRECTEUR SUR LES QUATRE ESPACES EMBLEMATIQUES DU GRAND SITE

## A/ LA PLAINE ANTIQUE

### Principales actions à développer :

 Valoriser les parcours piétons le long des routes rurales existantes, en lien avec l'aménagement de dispositifs d'interprétation du site antique (signalétique, passerelles, belvédères, etc.) et avec la requalification de certaines d'entre elles, en particulier :

 - la route reliant les berges de Garonne et le hameau de la Bourdette, ainsi que celle reliant Valcabrière et la ferme en projet, empruntant toutes deux le tracé d'anciennes voies romaines.

 - la route traversant le site antique en longeant les Thermes du nord, qui sera rendue piétonne, contribuant ainsi à simplifier les circulations autour de la maison Bordère.

  Créer de nouveaux parcours piétons et cyclables en s'appuyant sur le tracé des anciennes voies romaines et des cours d'eau (emplacements réservés à créer dans PLU en cours de révision), au service de la découverte du site antique et du développement des liaisons douces entre Saint Bertrand, Valcabrière et la Basilique Saint Just

 Aménager un parking le long de la RD26, marquant l'entrée du site antique. Adossé à un chemin piéton créer entre Saint Bertrand et Valcabrière sur le tracé d'une voie romaine, le parking sera organisé en plusieurs alcôves entourées de haies bocagères, de sorte qu'il ne sera pas visible depuis la colline.



Requalifier et pacifier le carrefour de la Maison Bordère, pour en faire un espace à dominante piéton (réduction de l'emprise de la voie, aménagement de trottoirs et parcours piétons en encorbellement au dessus des fouilles, gestion des flux véhicules par feux, suppression du tourne à droite, etc.)



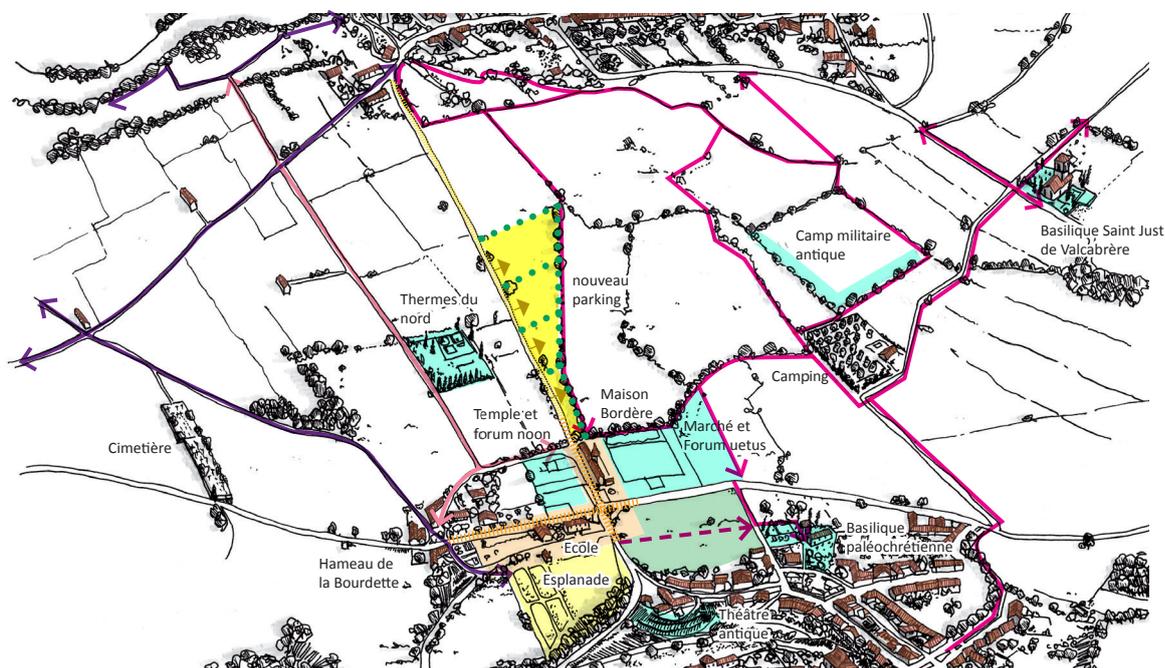
Développer plusieurs fonctions manquantes en cœur de site en tirant partie des opportunités qu'offrent la Maison Bordère (restauration, extension) et l'école : un lieu d'accueil et d'information du grand public en complément des Olivetains, un lieu d'exposition et d'explication du Grand Site, un relais pour les randonneurs.



Réaménager le parking au pied de la colline en une esplanade à usages multiples permettant l'accueil de manifestations et événements, et d'un stationnement temporaire en basse saison, tout en travaillant sur son intégration paysagère et sa renaturation partielle



Aménager de nouveaux accès piétons à la basilique paléochrétienne depuis le site antique, et valoriser ses abords par la création d'un jardin évoquant les traces des domus romaines ou d'un chantier de fouille école (emplacements réservés à créer dans PLU en cours de révision pour anticiper l'acquisition foncière de la prairie à l'ouest de la basilique).



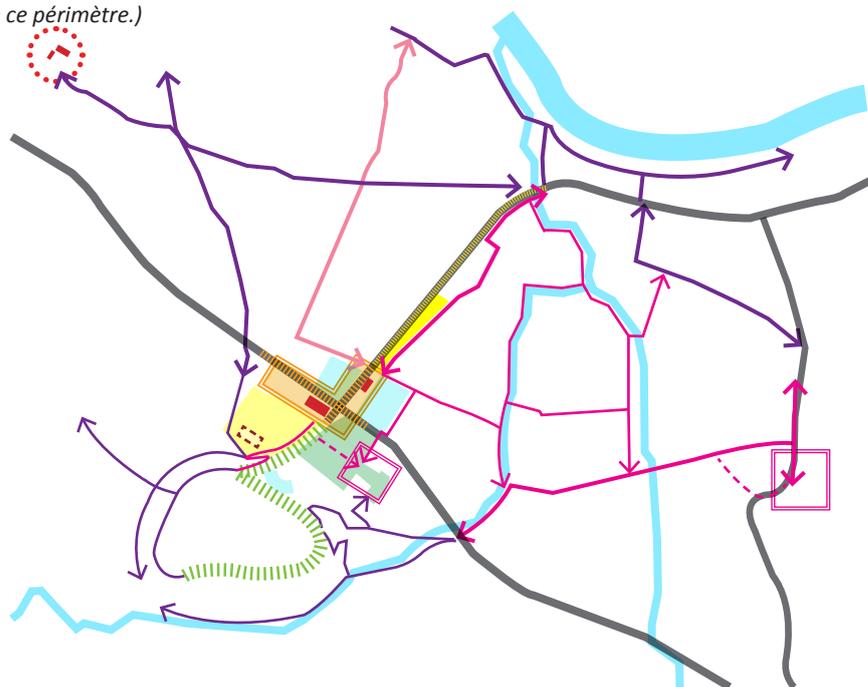


Carte réalisée à partir des hypothèses de restitution de la voirie antique d'époque impériale - par JL Paillet en 1991 permettant de positionner précisément les nouveaux chemins à créer notamment ceux desservant le camps militaire.

- Monuments antiques visibles actuellement
- Extension connue de la ville antique hors suburbium.  
(Les investigations en cours tendent à étendre ce périmètre.)

### Liste des fiches actions :

- **A1/** Le cœur du site antique  
  - a/ le carrefour en cœur de site
  - b/ le parking existant
- **A2/** Le nouveau parking
- **A3/** Accès et abords de la basilique paléochrétienne
- **A4/** Les dispositifs de découverte du site antique



## B/ SAINT BETRAND DE COMMINGES, VILLE HAUTE ET BASSE

### Principales actions à développer :

 Requalifier les deux places du faubourg du Plan : Places du Plan et de la Prade en conservant leurs usages multiples, leur simplicité et leur ambiance rurale et en s'appuyant sur la mise en valeur du canal.

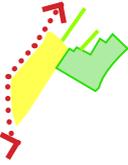
 Repenser les parcours piétons dans le faubourg du Plan en lien avec la mise en valeur du patrimoine des fermes et granges commingeoises, et valoriser les accroches avec les différents chemins de découverte: les accès à la Ville Haute, à la Basilique paléochrétienne, et à Saint Just de Valcabrière.

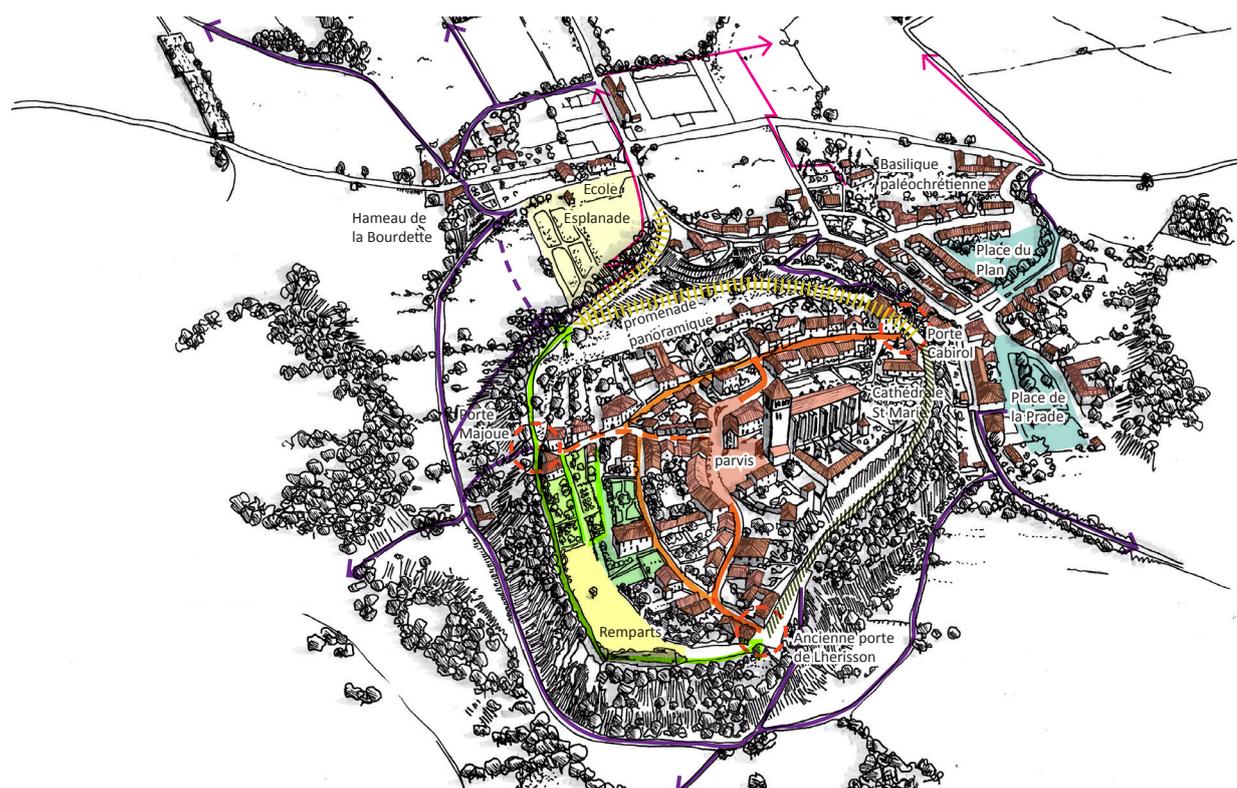
 Aménager un parcours d'interprétation panoramique le long de la voie d'accès à la Ville Haute par la requalification de la route en promenade piétonne, et la mise en place de dispositifs de mise en scène et de lecture du Grand Site.

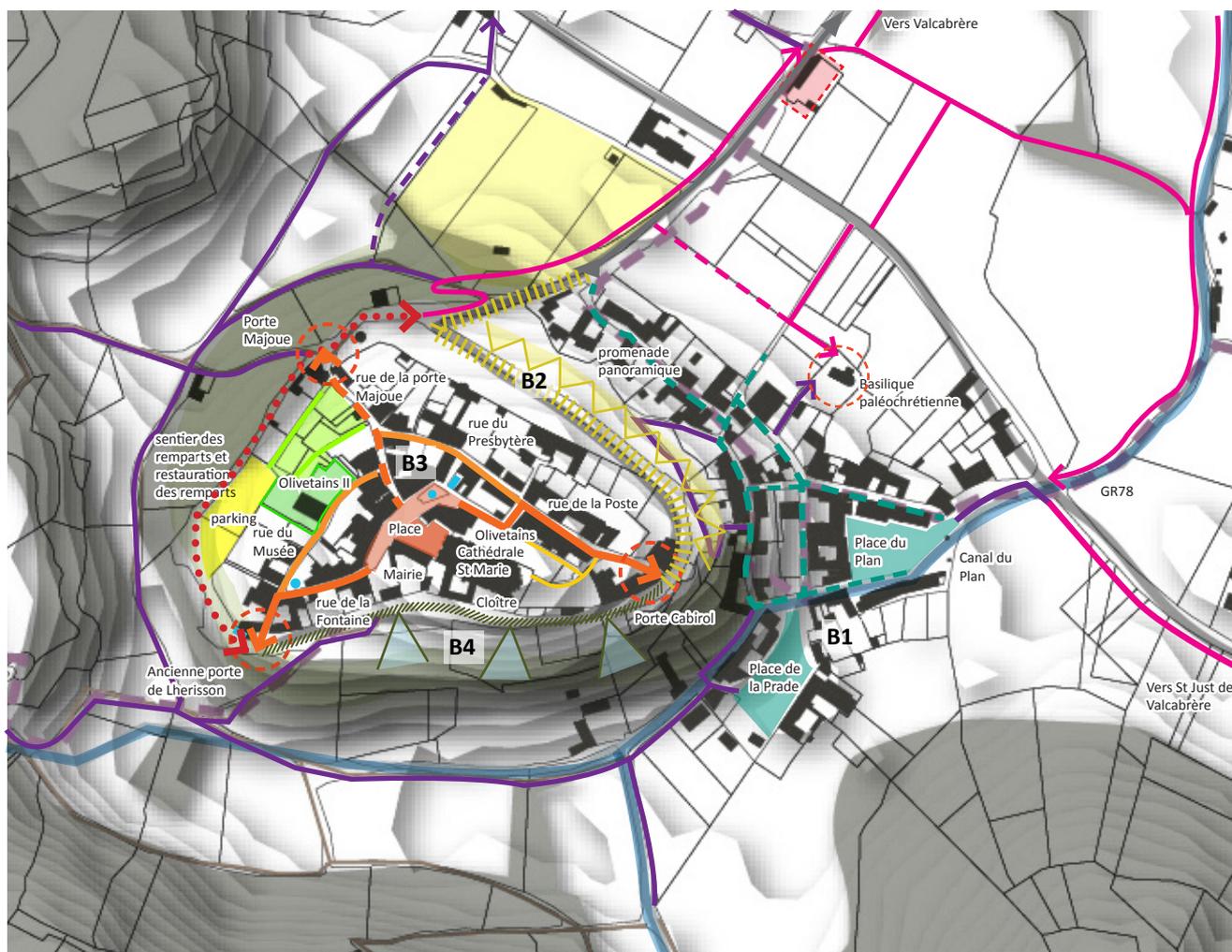
 Préserver les vues sur le paysage des vallons depuis Saint Bertrand et vice versa grâce à une réflexion sur la gestion des boisements des pentes de la colline (élagage, débroussaillage, percées ponctuelles ...)

Mettre en valeur les différents espaces publics de la Ville Haute en déclinant des principes d'aménagements qualitatifs dans la continuité de ceux de la rue Porte Majoue, s'appuyant sur la gestion des eaux de ruissellement, la topographie et la présence végétale par touche comme des éléments structurants, selon le statut et la qualité de chaque lieu :

-  - la Place de la Cathédrale et son parvis
-  - les rues principales en pente de la Fontaine et de la Poste
-  - les rues secondaires plus planes du Musée et du Presbytère
-  - les venelles piétonnes à l'est de la cathédrale Sainte Marie

 Restaurer et mettre en valeur les remparts à l'ouest de la Ville Haute, en lien avec l'aménagement des continuités piétonnes reliant la rue Porte Majoue, la requalification du parking public, et la valorisation des jardins autour des Olivetains II (ancienne gendarmerie) comme des espaces de détente et de repos en cœur de village.



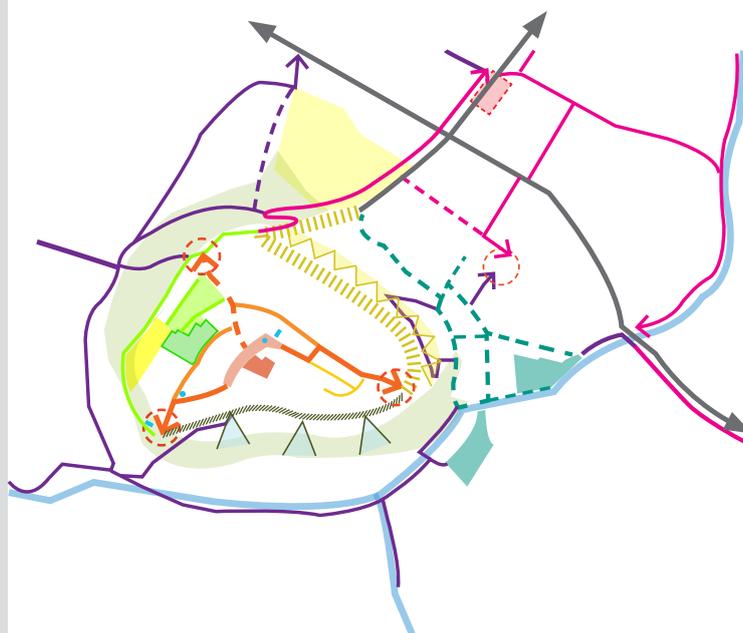


↔ Création de nouveaux chemins piétons principaux et secondaires (emplacements réservés à créer dans PLU en cours de révision)

↔ Mise en valeur et restauration de chemins existants

### Liste des fiches actions :

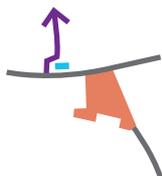
- **B1/** Le faubourg du Plan :
  - a/ La Place du Plan
  - b/ La Place de la Prade
  - c/ Le canal du Plan
  - d/ Les accès piétons à la Ville Haute
- **B2/** Le pourtour de la Ville Haute et la voie d'accès :
  - a/ La promenade panoramique
  - b/ Le parking de la Ville Haute
  - c/ Les remparts
- **B3/** Les espaces publics de la Ville Haute :
  - a/ La Place de la Cathédrale
  - b/ Les rues principales
  - c/ Les rues secondaires
  - d/ Les venelles



## C/ VALCABRÈRE

### Principales actions à développer :

Requalifier les espaces publics de Valcabrère en s'appuyant sur les qualités de son patrimoine architectural et historique :



- en premier lieu, la Place Mercadieu, qui devient une des entrées du Grand Site, avec une réflexion sur le stationnement le développement des commerces, mais aussi sur la lisibilité et la mise en valeur de l'espace aujourd'hui encombré de mobilier, constructions et plantations hétérogènes et peu qualitatifs.

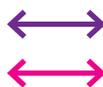


- la Place des Mesures à grain aujourd'hui peu visible, de concert avec la mise en valeur du cheminements piéton empruntant le GR86 qui débouche sur la place, et la continuité vers le chemin de berges à créer.



Requalifier la RD26 en traversée du village de Valcabrère, en repensant :

- la place du piéton (espace partagé, gabarit de la voirie, revêtements de sols)
- la place du végétal (en continuité des plantations de pied de façades existantes)
- les accroches aux différents espaces publics et cheminements piétons
- la mise en valeur du patrimoine de l'eau au travers des 2 lavoirs qui bordent la rue principale.



Repenser les cheminements piétons d'accès au village et l'accroche aux parcours de découverte :

- en particulier avec la restauration du chemin de berge et la mise en valeur de ses accroches au village (entretien, visibilité, signalétique), et avec la création d'un nouvel accès aux berges de la Garonne en face de la place de la Mesure à grain (emplacements réservés à créer dans PLU en cours de révision)

- avec la mise en valeur de 2 parcours piétons reliant d'une part le village sur le tracé du GR86, d'autre part les berges à l'est de la Place Mercadieu, en alternative à la route principale vers Saint Just de Valcabrère (trop étroite pour créer un trottoir).

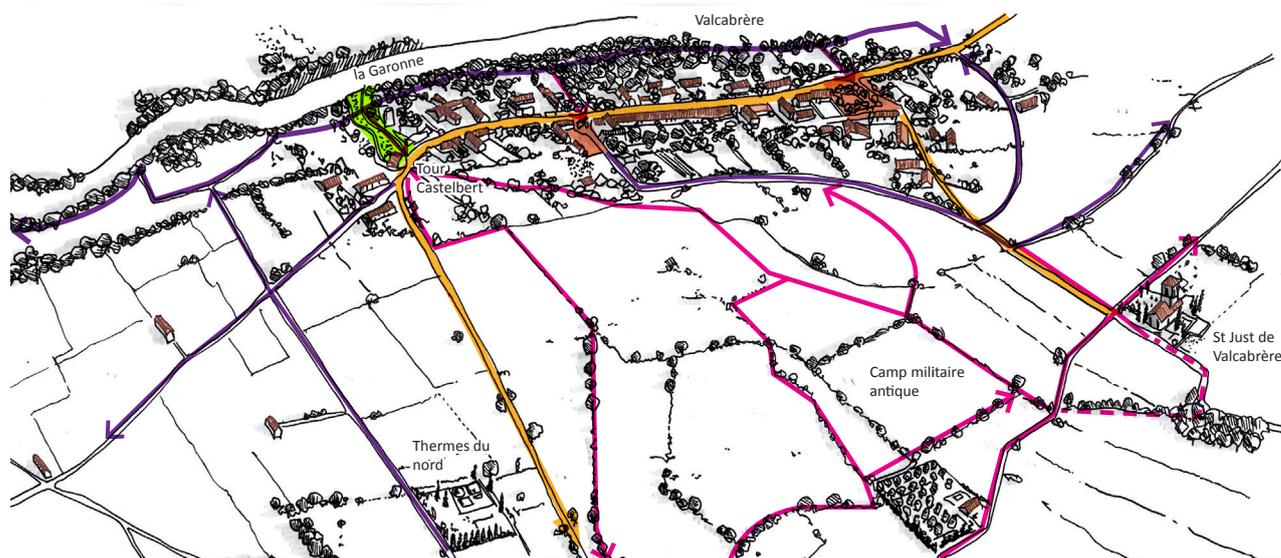


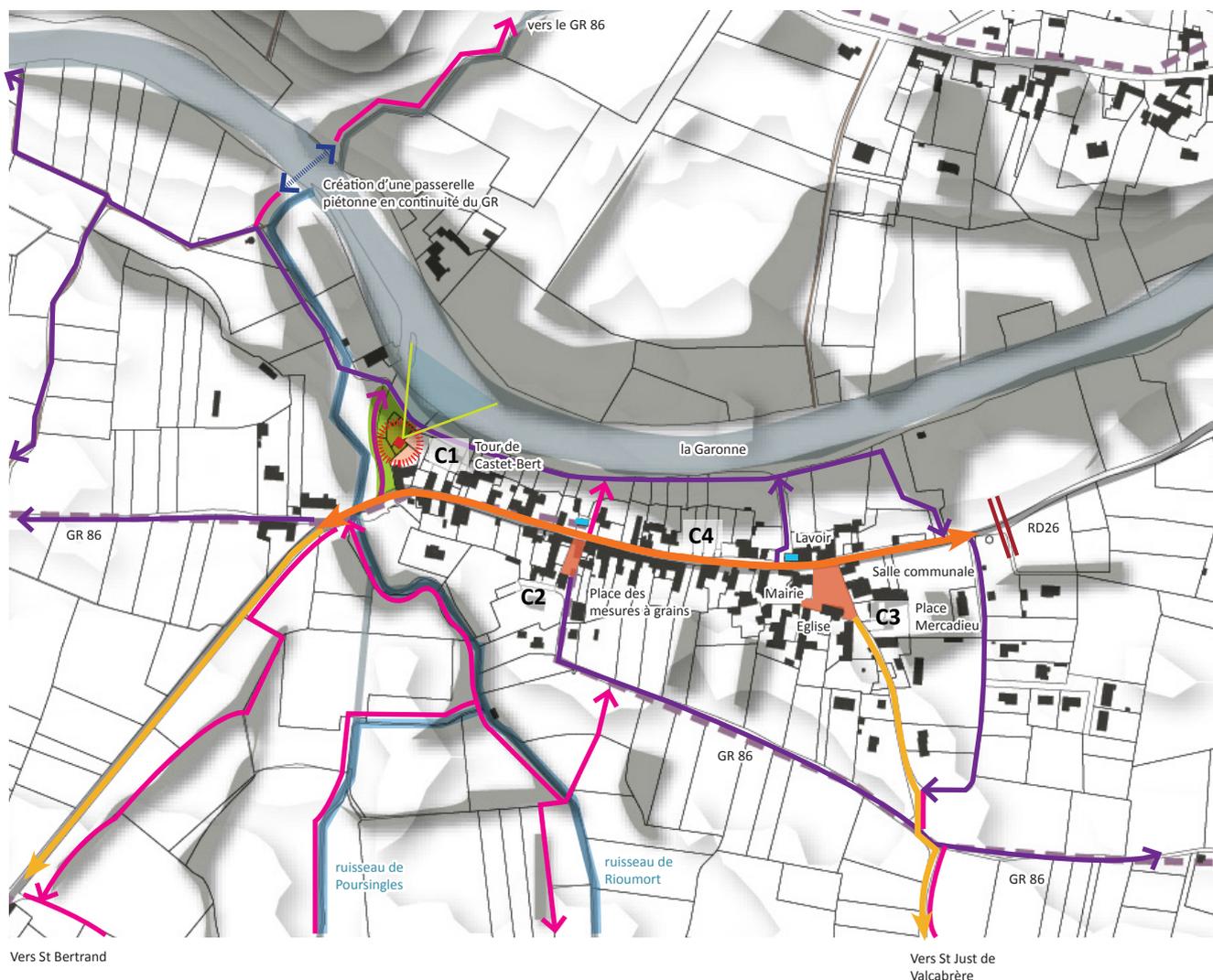
Mettre en valeur la tour de Castelbert, ses abords ainsi que sa liaison avec la Garonne :

- en rendant visible l'accès piéton à la tour et en traitant son articulation avec le chemin de berge et les parcours de découverte du site antique créés le long des ruisseaux

- en créant un accès au sommet de la tour pour l'aménagement d'un belvédère sur le Grand Site et sur la Garonne

- en aménageant les abords de la tour avec l'ouverture de percées visuelles sur la Garonne





↔ Création de nouveaux chemins piétons principaux et secondaires (emplacements réservés à créer dans PLU en cours de révision)

↔ Mise en valeur et restauration de chemins existants

### Liste des fiches actions :

- C1/ La tour Castelbert et ses abords
- C2/ La Place des Mesures à grain
- C3/ La Place Mercadieu
- C4/ La rue principale en traversée de village



## D/ LA BASILIQUE SAINT JUST

### Principales actions à développer :

Penser de façon globale les accès piétons et cyclables à la Basilique Saint Just de Valcabrière en lien avec le développement de la signalétique, et avec la préservation et la mise en scène de vues et de cadrage sur le monument et son écrin de prairies. Il s'agit notamment de créer :



- une liaison piétonne vers Saint Bertrand de Comminges en bordure de la route existante (emplacement réservé à créer dans le PLU en cours de révision comprenant la haie champêtre existante et l'emprise d'un chemin), en lien avec la préservation et restauration du patrimoine agricole de granges et cabanes traditionnelles présentes le long du parcours, voir leur valorisation comme abris pour les randonneurs et pèlerins



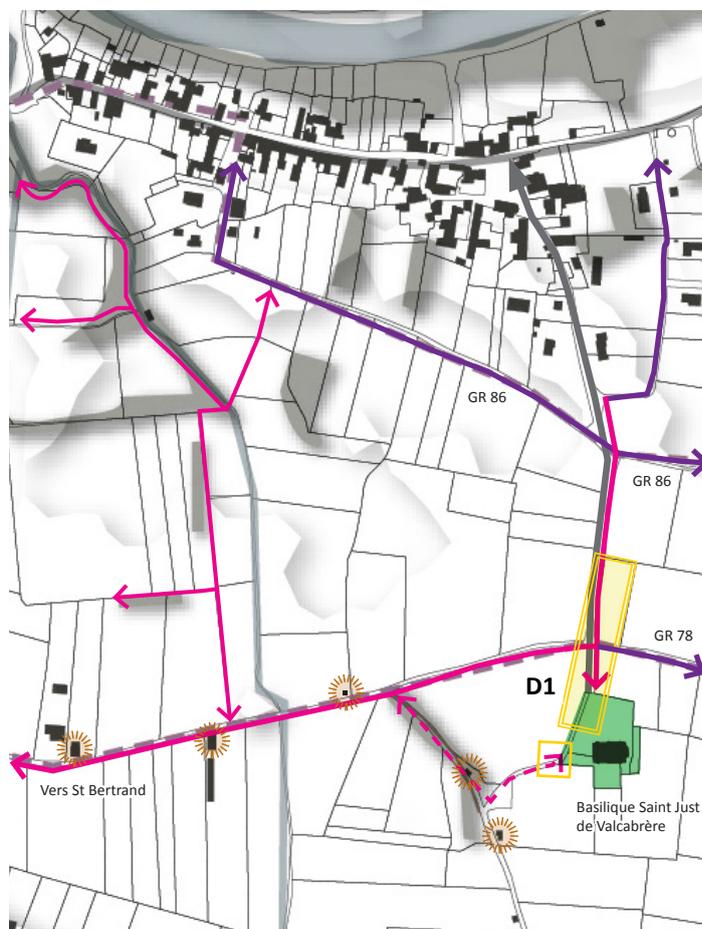
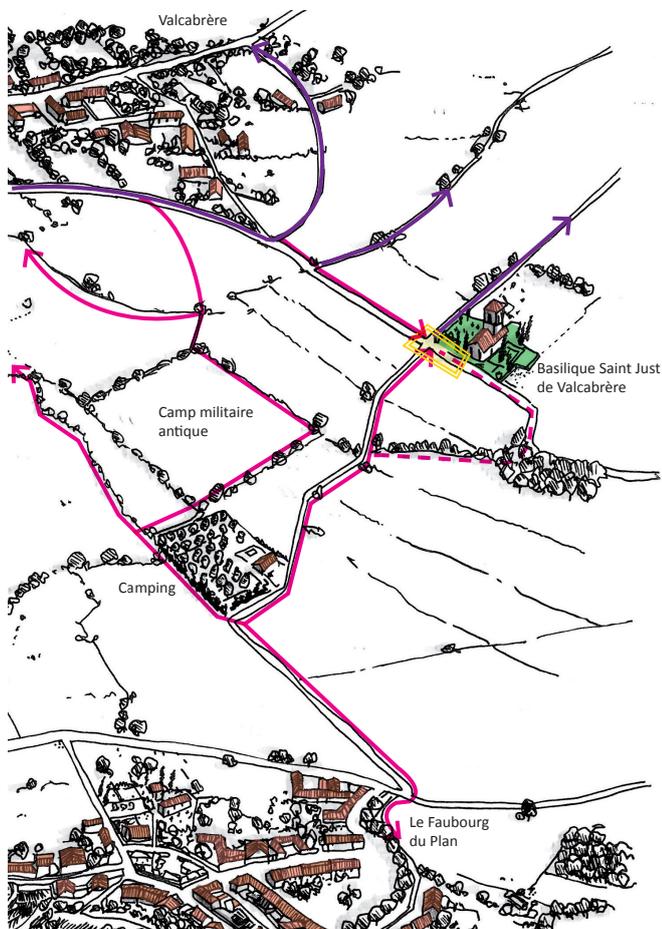
- une liaison piétonne vers Valcabrière en bordure de la route existante (emplacement réservé à créer dans PLU en cours de révision comprenant la haie champêtre existante et l'emprise d'un chemin), et se connectant au GR86



Décaler le stationnement qui masque actuellement l'entrée principale, et l'augmenter en prévision de l'augmentation de la fréquentation touristique et renaturer les abords de la basilique.

### Liste des fiches actions :

- D1/ Le stationnement



↔ Création de nouveaux chemins piétons principaux et secondaires (emplacements réservés à créer dans PLU en cours de révision)

↔ Mise en valeur et restauration de chemins existants

# 1.3 - LES ACTIONS D'AMÉNAGEMENT THÉMATIQUES

## THÉMATIQUES

## ACTIONS A DÉVELOPPER

### E/ La programmation architecturale :

- E.1/** Stratégie de déploiement sur le territoire
- E.2/** Les potentialités existantes
- E.3/** Hypothèses d'implantation d'un futur équipement

### F/ Les cheminements et parcours :

- F.1/** Un schéma global pensé dans le temps
- F.2/** la boucle principale Saint Bertrand / Valcabrere / Saint Just
- F.3/** Les parcours de découverte de la plaine antique
- F.4/** un circuit de visite autour de l'ensemble monumental de la cathédrale

### G/ Préconisations signalétique, mobilier et matériaux de sols :

- G.1/** La signalétique directionnelle et pédagogique
- G.2/** Le mobilier dans l'espace public
- G.3/** La palette de matériaux de sols

### H/ Préconisations environnementales :

- H.1/** Renaturation du canal du Plan
- H.2/** Gestion des boisements de pente
- H.3/** Gestion des haies et ripisylves
- H.4/** Gestion des prairies

### I/ Préservation et mise en valeur du patrimoine archéologique :

- I.1/** Préalables a l'intégration des enjeux archéologiques
- I.2/** Synthèse des actions de mise en valeur du patrimoine archéologique

## 1.4 - LES ACTIONS ÉCONOMIQUES TOURISTIQUES ET CULTURELLES

S'agissant d'un Schéma de valorisation et d'aménagement du Grand Site de St-Bertrand / Valcabrère, il convient ici de retracer les principales actions qui s'inscrivent en cohérence avec les interventions d'aménagement décrites ci-dessus, et la stratégie touristique élaborée dans le cadre du Contrat Grand Site Occitanie. Les préconisations formulées sont étayées de fiches action principalement produites lors des ateliers de décembre. Ces actions sont à considérer comme les premières étapes opérationnelles d'un projet de développement touristique à structurer et formaliser.

### ORIENTATIONS PRINCIPALES

### ACTIONS A DÉVELOPPER

#### **I/ Asseoir l'attrait du Grand Site et en révéler les richesses**

**I.1/** Créer un Comité culturel et scientifique et organiser le pilotage du projet

**I.2/** Optimiser le potentiel du site pédagogique et scientifique

**I.3/** Révéler le site et renouveler les publics

**I.4/** D'un tourisme de passage assumé vers un tourisme de séjour

#### **J/ Conforter l'itinérance et imposer le Grand Site comme une étape importante**

**J.1/** Se positionner dans un réseau d'itinérance et affirmer le Grand Site comme une étape majeure

**J.2/** Conforter une offre de service adaptée à l'itinérance

**J.3/** Développer des circuits thématiques à des échelles plus larges et faire résonance avec d'autres lieux et thèmes patrimoniaux majeurs

**J.4/** Soigner le réseau de sentiers présents sur et autour du Grand Site

#### **K/ Accompagner la qualification de l'offre d'accueil**

**K.1/** Mettre en corrélation les événements, manifestations, besoins des visiteurs et les prestations qui servent l'accueil touristique sur le site

**K.2/** Développer une démarche « gagnant-gagnant » avec une valorisation de l'offre des prestataires

**K.3/** Installer de nouvelles activités et soutenir les initiatives

#### **L/ Soutenir l'accueil et la promotion touristique et inscrire le site dans un réseau**

**L.1/** Organiser l'accueil et la promotion touristique

**L.2/** Structurer le travail en réseau

# 1.5 - LA GOUVERNANCE DU GRAND SITE

## LE SCHÉMA DES ACTEURS

Le schéma des acteurs a pour vocation de mettre en évidence le positionnement et « la zone » d'implication potentielle des différents acteurs concernés par le Grand Site. Ce schéma peut donc aider à décider du pilotage des actions à déployer, et/ou à mesurer les écueils éventuels de gouvernance du projet de valorisation du Grand Site pour réajuster celle-ci en conséquence.

En son centre, il met en évidence les différents membres du Syndicat Mixte et les établissements ou services supports qui leurs sont liés, en distinguant ceux qui sont présents sur place et ceux qui œuvrent à distance (encarts en pointillés). Deux premiers éléments d'analyse émergent :

- La Communauté de Communes, dont la compétence économie et tourisme est fléchée par la loi, dispose d'une légitimité au sein du Syndicat mixte. Néanmoins sa représentativité et son rôle au sein du Syndicat mixte, au même titre que les communes, sont sommes toutes limités et pourraient être développés.
- Le principal acteur du tourisme présent sur la commune est les Olivétains, émanation du CDT31 qui n'assume qu'une partie des fonctions d'un Office de Tourisme et qui n'est pas réellement signalé comme un lieu d'information touristique.

Dans le prolongement, certaines missions assumées généralement par un Office de Tourisme ne sont pas déployées sur ce territoire et de notre point de vue, font défaut, comme l'accompagnement et l'animation des hébergeurs et professionnels, la coordination des acteurs culturels.

C'est bien cette fonction d'animation du développement local qui mériterait d'être clairement implantée pour accompagner la valorisation du Grand Site et la mise en œuvre des actions depuis longtemps identifiées comme nécessaires.

Le schéma donne ensuite à voir l'environnement partenarial du Grand Site avec d'un côté les partenaires institutionnels :

- L'Etat en tant que propriétaire du site antique est un partenaire essentiel avec qui il conviendrait d'établir une convention afin de fixer les conditions de gestion globale du site antique.
- Les partenaires plus « techniques » ou thématiques avec lesquels il conviendrait de mieux œuvrer pour la valorisation du Grand Site et la mise en cohérence avec son environnement.



- De plus, la région Occitanie porte des actions importantes pour le projet du territoire, notamment au travers de la politique régionale Grands Sites. Elle est un vecteur de financement non négligeable. Son rôle essentiel est à prendre en compte dans la gouvernance de ce Grand Site Occitanie.

- Les différents temps de concertation ont aussi montré que plusieurs catégories d'acteurs étaient au rendez-vous, et aspirent à trouver sur Saint-Bertrand de Comminges et Valcabrère des partenariats et collaborations constructives. Citons par exemple la Fédération de randonnée, les responsables de sites touristiques voisins, ou encore les hébergeurs des communes voisines.

## COMITÉ CULTUREL ET SCIENTIFIQUE ET PILOTAGE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

La création d'un Comité culturel et scientifique, évoqué depuis un certain temps, prend aujourd'hui tout son sens, au moment de passer aux phases opérationnelles d'aménagement, afin que le projet d'aménagement puisse coller au plus près des «histoires» que l'on souhaite raconter sur le Grand Site. Ce Comité scientifique et culturel permettra en effet de développer un récit sur l'ensemble du territoire à partir des éléments du patrimoine, sous l'égide du Syndicat mixte.

Ce comité devrait s'appuyer fortement sur les personnes ressources et expertes sur les volets historique et archéologique déjà présentes sur le site et notamment le Projet Collectif de Recherche de l'équipe d'archéologues travaillant actuellement et activement par des campagnes de fouilles et de sondages à la connaissance de la ville antique. L'enjeu est majeur si l'on veut qu'aménagement du site et valorisation historique et archéologique riment.

Dans le même ordre d'idée, il conviendra d'associer les calendriers d'aménagement et de fouilles.

Sur les phases opérationnelles d'aménagement, il conviendrait que la mise en place d'une gouvernance se perpétue, afin d'assurer une continuité et une visibilité dans le calendrier des projets. La réalisation des aménagements sur une période plus ou moins longue nécessitera en effet une stabilisation de la ou des maîtrise(s) d'ouvrage : préférentiellement au travers du Syndicat mixte. La création d'un poste de pilotage, coordination et animation de projet au sein de la maîtrise d'ouvrage sera un éléments clé de la bonne mise en œuvre du Schéma Directeur.

De la même manière, les missions de maîtrise d'œuvre définies pour la conception et la réalisation des actions d'aménagement se devront d'assurer la continuité de la vision d'ensemble du projet (grâce à des contrats de type accords cadres par exemple).

## 1.6 - REMARQUES PRÉALABLES AUX FICHES ACTIONS

Les fiches actions d'aménagement et thématiques présentées ci-après doivent être appréciées au regard des précisions suivantes, nécessaires à leur juste compréhension et à leur bonne mise en œuvre :

- Les fiches actions développées dans la présente étude n'ont pas vocation à être exhaustives ni exclusives vis à vis de l'ensemble des actions d'aménagement et de développement local à mener. Elles visent avant tout à donner l'esprit du projet d'ensemble : le Schéma Directeur, et à montrer de quelles manières il pourrait se décliner par un ensemble d'actions cohérentes entre elles.

- Les actions d'aménagement qui y sont développées sous forme de textes et d'illustrations graphiques (plans schématiques, profils, croquis, etc.) sont de l'ordre de l'orientation et du principe, qu'il conviendra d'affiner ultérieurement lors des étapes de conception et de maîtrise d'œuvre.

A ce stade pré-opérationnel, elles n'intègrent pas nécessairement l'ensemble des contraintes (techniques, foncières, administratives, financières etc.) qui les accompagnent. Chacun de ces thèmes ou actions d'aménagement devra faire l'objet d'études de projet plus poussées.

- En effet, le recours une maîtrise d'œuvre des projets d'aménagement assurée par des équipe de concepteurs qualifiés pluridisciplinaires devra être recherchée dans une grande majorité des cas, aux regards des enjeux de chaque secteur étudié. Dans ce cadre, un marché de type accord cadre pourrait être une solution, pour assurer une cohérence d'ensemble à court et moyen terme, en recourant à une (ou plusieurs) même(s) équipe(s) dont les missions de conception seront activées au fur et à mesure du calendrier (bons de commande ou marchés subséquents).

- Concernant le mobilier et la signalétique (informatif et directionnelle) la définition d'une Charte graphique et d'aménagement sera nécessaire en préalable de toute implantation.

Par ailleurs, il est à noter que :

- Les fiches actions ici présentées se concentrent sur les aménagements à prévoir mais n'intègrent pas la restauration des éléments du patrimoine tels qu'ils existent.

- La plupart des actions nécessiteront des fouilles préalables afin de préserver les éléments encore enfouis et qui pourraient être détériorés par des terrassements ou des plantations (zone PPA). Il conviendrait que la maîtrise d'ouvrage (probablement le Syndicat mixte) se dote de ces compétences en interne pour éviter la démultiplication des marchés de fouilles de sauvetage. Le recrutement d'une archéologue au sein de la maîtrise d'ouvrage éviterait en effet la passation de marchés de fouilles lors des différents travaux.

- Les protections au titre du Site classé et/ ou d'un Monument historique nécessitent aussi d'obtenir les autorisations de travaux nécessaires, avec les délais d'instruction que cela induit (6 à 8 mois maximum selon le statut et le projet). Il est nécessaire de prendre en compte cette contrainte dans le calendrier de chaque action concernée.





# ÉTUDE POUR UN SCHEMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION DU GRAND SITE ST BERTRAND DE COMMINGES ET VALCABRÈRE

## 2 - FICHES ACTION

## D'AMÉNAGEMENT SPATIALISÉES



**Atelier PALIMPESTE**  
Guillaume Laizé



Urbanismes  
Espaces publics  
Architectures



société  
**RIVIÈRE ENVIRONNEMENT**  
*inspire. l'intelligence environnementale  
au cœur de vos projets*



## 2.1 - A/ LA PLAINE ANTIQUE

### A.1/ LE COEUR DU SITE ANTIQUE

#### a/ Le carrefour en cœur de site

Le carrefour entre la RD26 et la RD26A, prenant place au cœur des principaux vestiges antiques visibles a pour l'heure un caractère très routier qui contribue à banaliser l'espace et à faire que le site antique en lui-même est à peine perceptible.

L'aménagement de ce carrefour, à prévoir à court/moyen terme comme une action majeure, devra à la fois favoriser les parcours piétons en pacifiant la circulation automobile et simplifier la lecture de l'espace au service de la mise en valeur et de la découverte du site antique. Il pourra se traduire par les actions suivantes :

- suppression du tourne à droite entre Saint Bertrand et St Just et réduction de l'emprise de la voie sur le côté nord de l'école au profit de l'aménagement de trottoirs piétons.

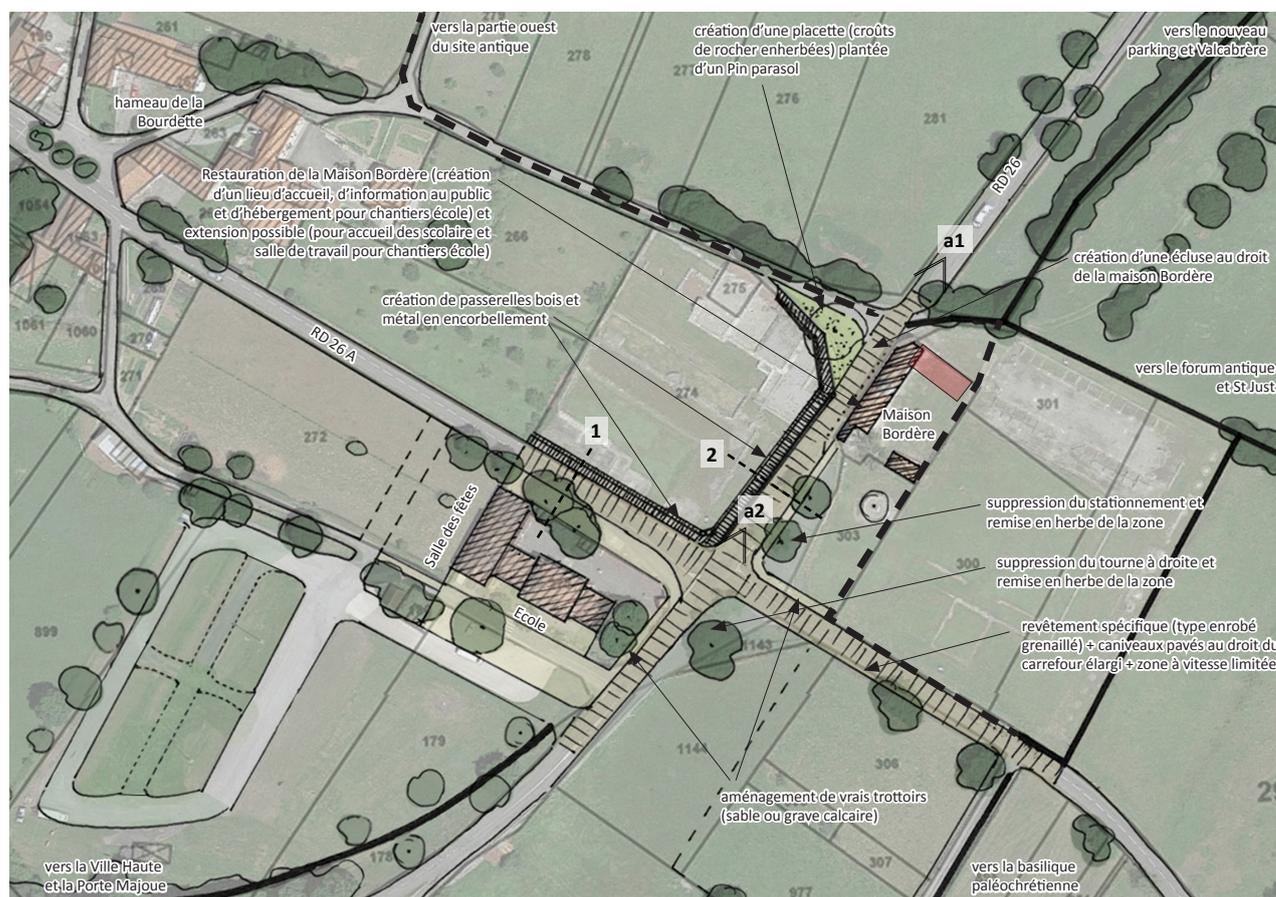
- remise en herbe des abords de la RD26 au sud de la Maison Bordère et suppression du stationnement.

- mise à distance de la façade de la Maison Bordère vis à vis de la voirie avec l'aménagement d'une écluse grâce à l'implantation de potelets permettant une circulation piétonne tout en conservant une bande d'herbe au pied de la façade.

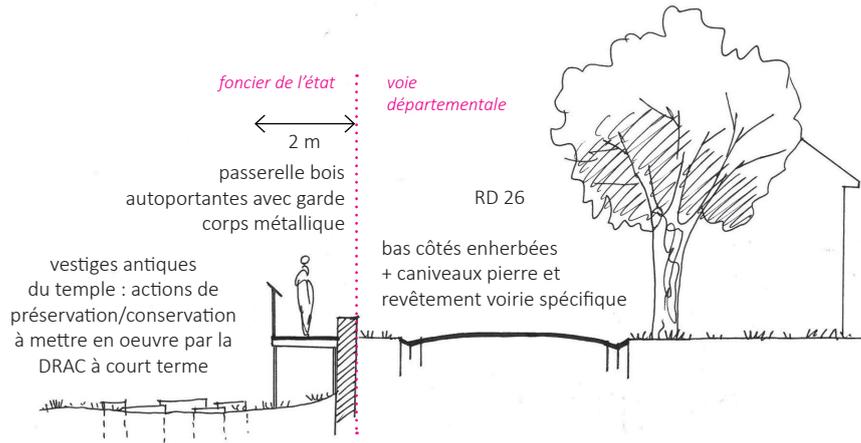
- traitement des voiries avec un matériau spécifique qualitatif qui reste adapté au trafic d'une route départementale au droit du carrefour élargi (type enrobé grenailé bordé de caniveaux pavés de galets sciés et trottoirs en grave calcaire), et instauration d'une zone à vitesse réduite (20km/h entre la Maison Bordère et le carrefour et 30 km/h pour le reste).

- aménagement de passerelles bois et métal autour des vestiges du «forum noon» assorties d'une signalétique pédagogique.

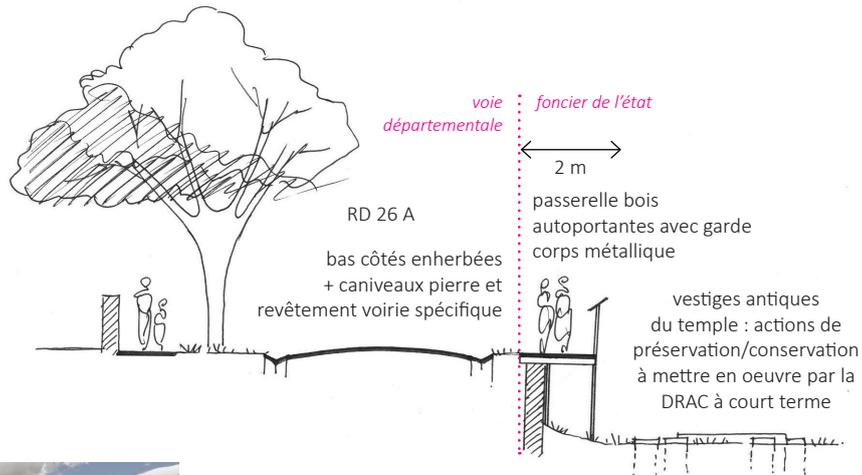
- réaménagement du débouché de la voie en face de la Maison Bordère qui devient piétonne avec réduction de la zone minéralisée et création d'une placette revêtue de croûtes de rochers enherbées pouvant être plantée d'un Pin parasol marquant le carrefour et faisant écho à ceux existant le long de l'école.



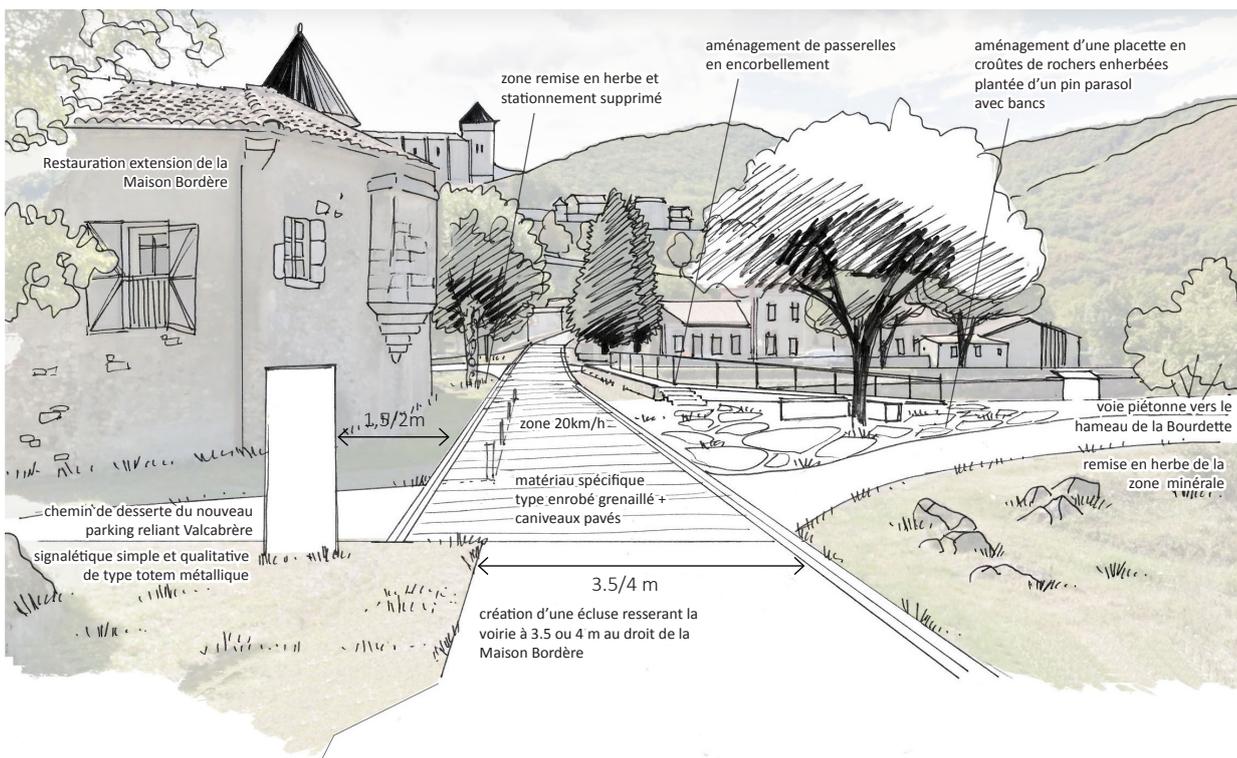
Profil en travers type 1 : passerelles le long de la RD 26

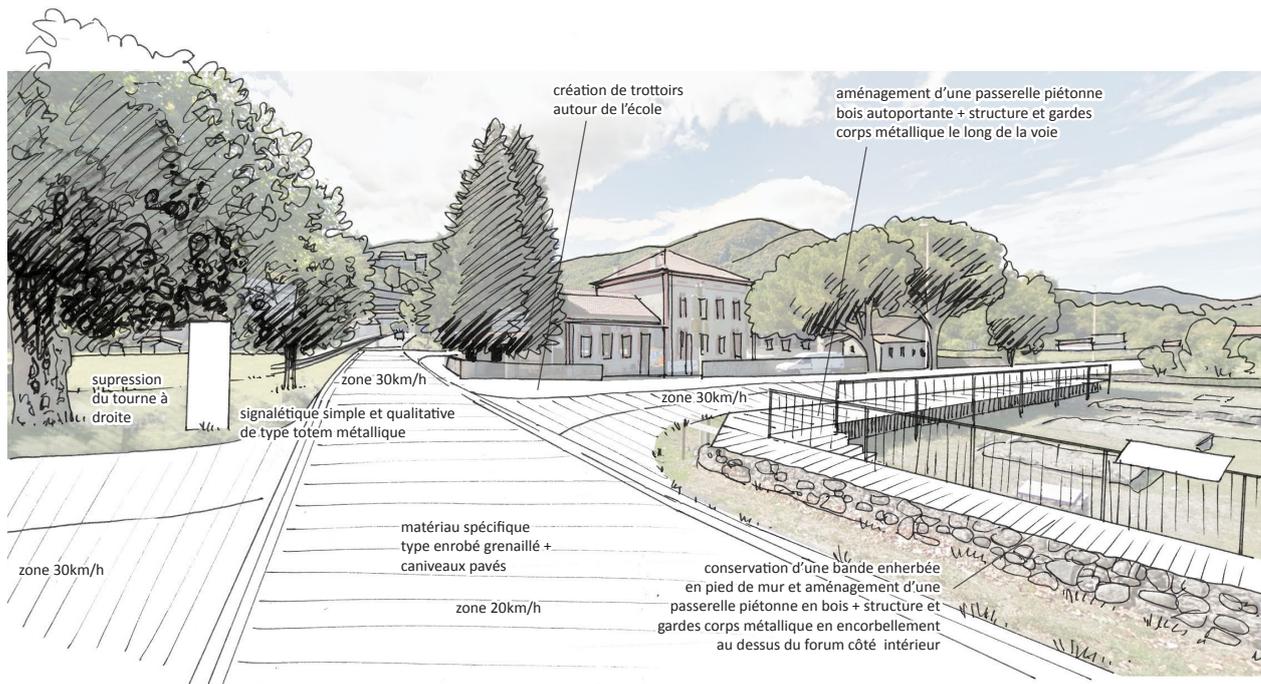


Profil en travers type 2 : passerelles le long de la RD 26A



Croquis a1 : vue sur le carrefour à requalifier au cœur de site antique depuis la RD26 en amont de la maison Bordère en direction de Saint-Bertrand-de-Comminges





Croquis a2 : vue en amont du carrefour à requalifier au cœur de site antique depuis la RD26, en direction de Saint Bertrand de Comminges



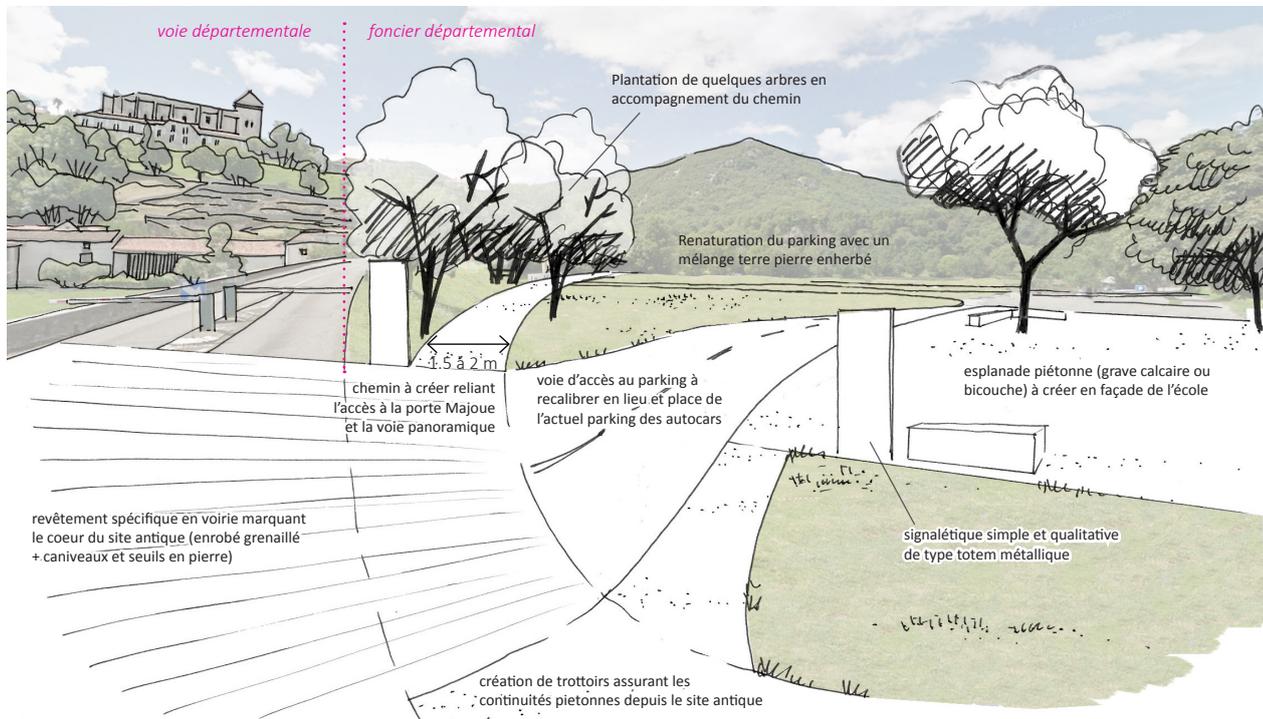
**b/ Le parking existant**



Le parking existant au pied de la colline est envisagé selon différentes temporalités. A court/moyen terme (dès la création du nouveau parking en amont de Maison Bordère) il pourra quitter sa vocation exclusive de parking pour devenir une esplanade multifonction permettant l'accueil de manifestations et d'événements tout en conservant sa fonction de stationnement des cars de tourisme, voire un stationnement voiture complémentaire en saison. A plus long terme il est envisagé comme une réserve foncière pour la création éventuelle d'un équipement phare du Grand Site.

A très court terme différentes actions permettront l'intégration paysagère du parking et le développement de ses liaisons piétonnes à la ville haute et au site antique:

- création d'un chemin d'accès à la ville haute, de trottoirs et liaisons piétonnes vers le site antique.
- aménagement d'un parvis piéton à l'école bordé de la voie d'accès redéfinie, grâce au déplacement du parking des autocars.
- suppression des voiries de desserte et traitement en mélange terre-pierre.



*Croquis b : vue sur le parking existant à intégrer visuellement et le chemin piéton à créer pour relier la ville haute de St Bertrand*



*Images de références et palette de matériaux préconisés*



*Enrobé granulats calcaires grenailé sur voirie au droit du carrefour*



*Caniveau pavé de galets sciés en bordure de trottoir*



*Grave ou sable calcaire compacté sur chemins piétons et trottoirs*



*Croûtes de rochers à joints enherbés sur trottoir*



*Platelage bois sur la passerelle de découverte du site*



*Garde corps à barreaudage d'acier corten*

## A.2/ LE NOUVEAU PARKING

Il s'agit de créer à court ou moyen terme (selon la maîtrise foncière) un nouveau parking entre Valcabrière et le cœur du site antique, participant à l'affirmation de la multipolarité du Grand Site et au développement des circulations piétonnes.

Cet espace de stationnement s'inscrit dans le parcellaire agricole existant le long de la RD 26 et sera desservi par le chemin piéton à créer entre Saint Bertrand et Valcabrière (foncier agricole privé à acquérir via un emplacement réservé à inscrire au PLU).

Deux sous espaces peuvent être définis :

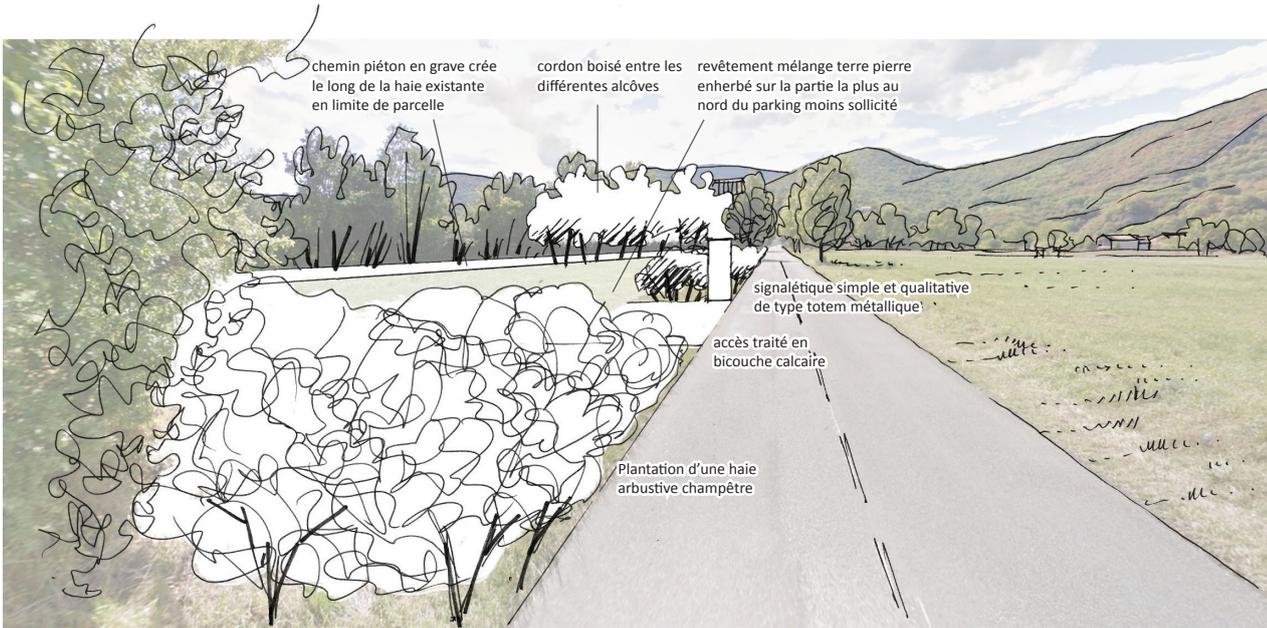
- un 1er secteur au sud, permettant le stationnement d'environ 150 véhicules.

Ce secteur, le plus sollicité sera aménagé avec des voies de desserte en bicouche calcaire et des zones de stationnement en mélange terre-pierre enherbé, limitant ainsi l'imperméabilisation des sols.

- un 2ème secteur côté nord pouvant servir de zone de stationnement occasionnel supplémentaire, voire d'aire d'accueil de campings cars, sous forme d'une grande prairie dont seuls les accès seront aménagés (bicouche et barrières d'accès) .

La mise en place d'une trame de plantation dense permettra l'intégration du parking, et masquera les voitures depuis les panoramas de la Ville Haute. Cette trame de plantation pourra se décliner à la fois par une haie champêtre le long de la RD26, des bandes boisées perpendiculaires créant des alcôves bocagères, des bandes arbustives intermédiaires entre les poches de stationnement, le maintien de la bande boisée existante en limite de parcelle.





Croquis c : vue sur l'extrémité nord du nouveau parking depuis la RD26, en direction de Saint Bertrand de Comminges.

Palette de matériaux préconisés



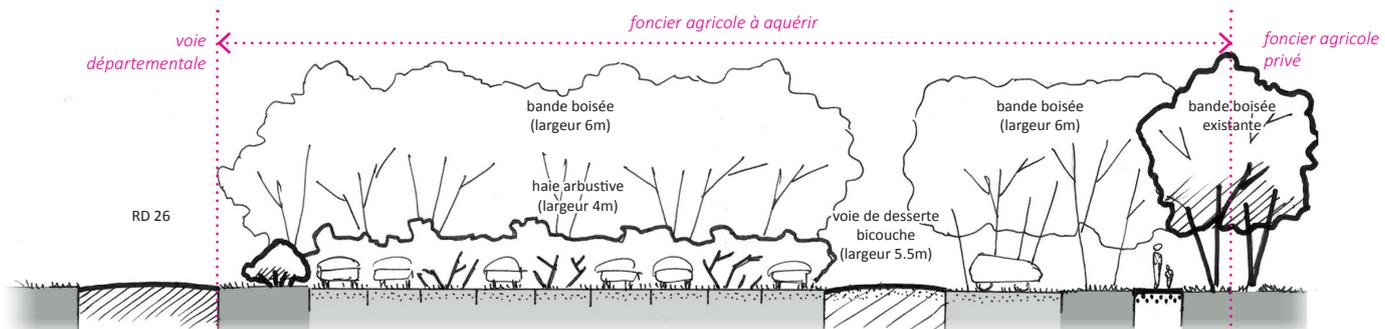
Bicouche calcaire sur voirie de desserte



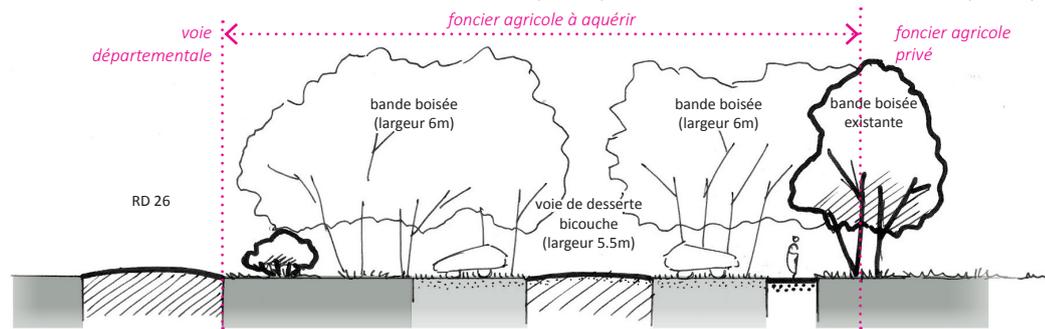
Mélange terre pierre enherbé sur secteur moins sollicité



Sable calcaire compacté sur chemin piéton



Coupe 1



Coupe 2

### A.3/ ACCÈS ET ABORDS DE LA BASILIQUE PALÉOCHRÉTIENNE

L'accès à la basilique paléochrétienne, actuellement très confidentiel depuis le faubourg du Plan, doit être mis en valeur, notamment grâce à l'aménagement de liaisons clairement identifiables depuis le site antique.

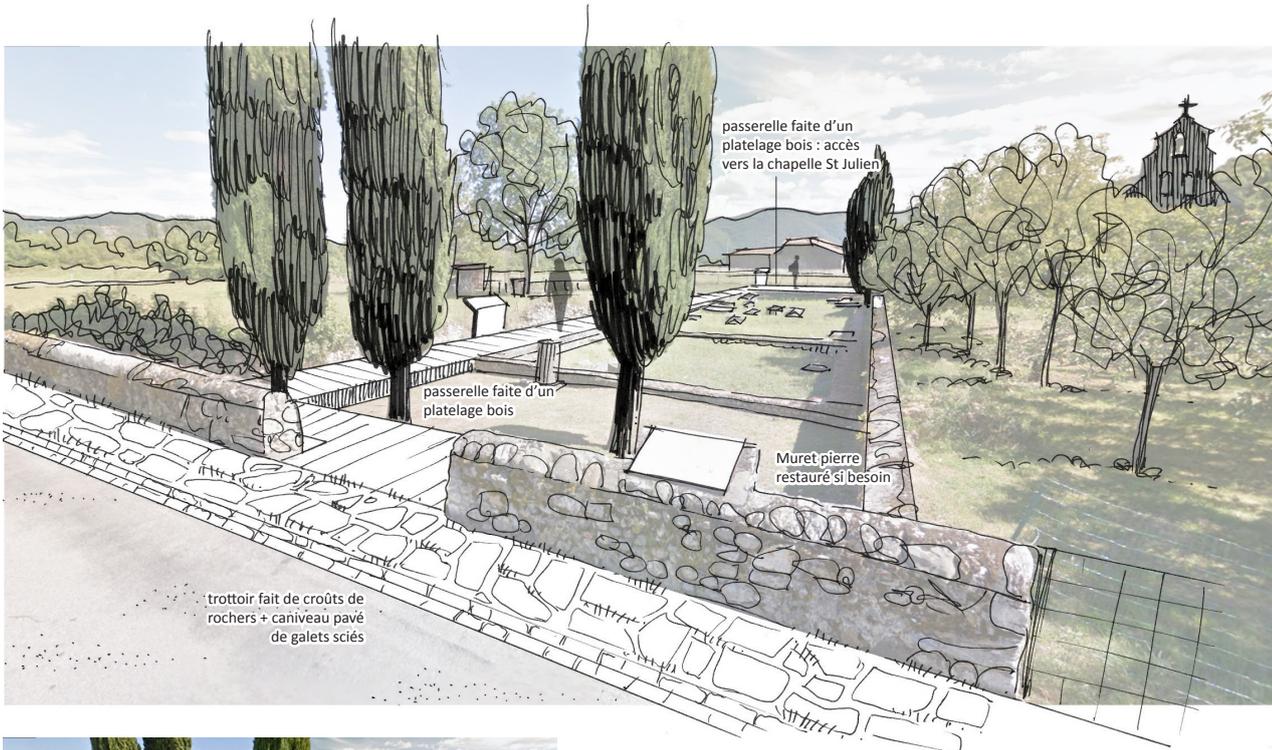
La voie communale à l'ouest du monument permet la création à court terme d'une nouvelle entrée empruntant la parcelle du cimetière (propriété de l'État), au travers de laquelle il paraît opportun d'aménager un cheminement rejoignant la basilique de

type passerelle piéton, favorisant la préservation et la lecture du site. Cette voie pourra être marquée par un aménagement qualitatif spécifique (trottoir revêtu de croûtes de rochers enherbées et d'un caniveau pavé de galets sciés dans l'esprit des autres aménagements du site antique) afin de rendre lisible ce nouvel accès depuis la RD26.

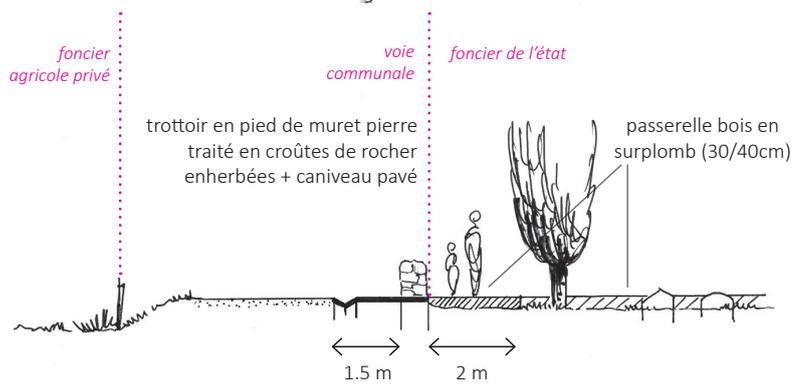
En amont, cet accès viendra se connecter au chemin contournant les vestiges du marché et du forum antique depuis la maison Bordère et aux autres parcours de découverte de la plaine agricole.

A plus long terme, la parcelle au nord ouest de la basilique sur le site de deux anciennes villas romaines (foncier privé) pourrait faire l'objet d'une acquisition (emplacement réservé à inscrire au PLU) pour y créer un jardin d'interprétation de ces villas antiques.





Croquis d1 : vue sur la nouvelle entrée du site de la basilique paléochrétienne depuis la voie communale côté ouest

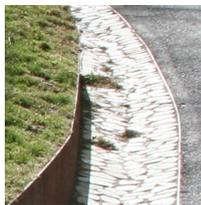


Profil en travers type 1 : nouvelle entrée de la basilique paléochrétienne depuis la voie communale côté ouest

Images de références et palette de matériaux préconisés



Croûtes de rochers à joints enherbés sur trottoir



Caniveau pavé de galets sciés en bordure de trottoir



Platelage bois sur la passerelle de découverte du site



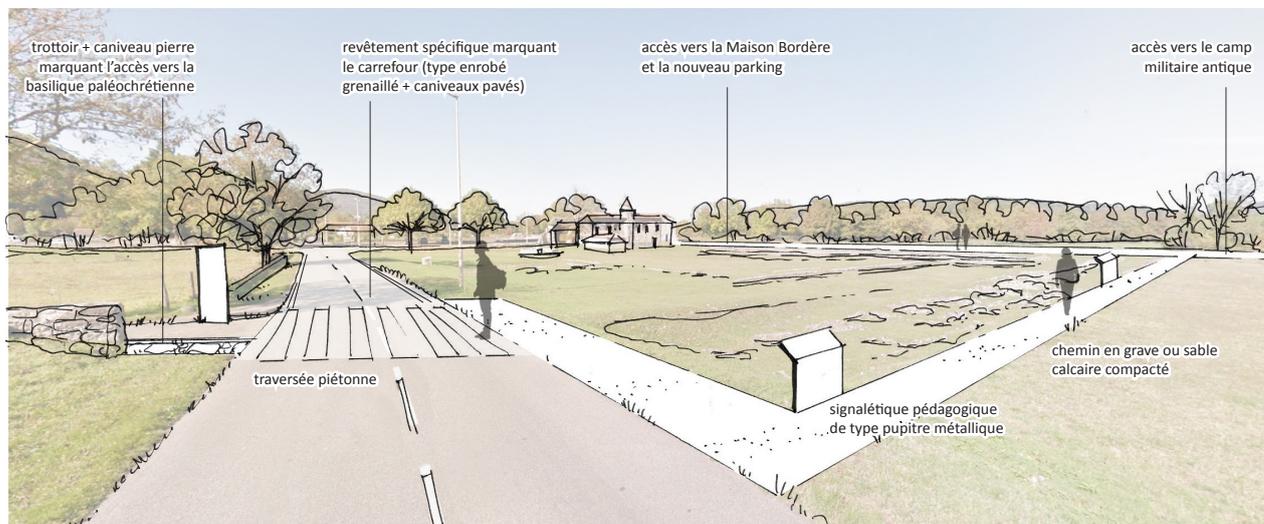
Grave ou sable calcaire compacté sur chemins piétons en amont



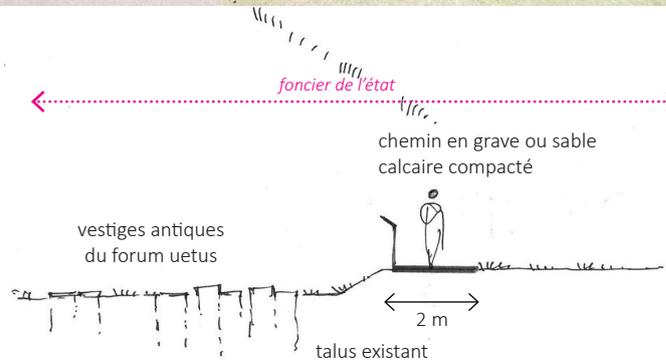
Plassac (33) parcours sur passerelles bois



Montbrun (46) trottoir revêtu de croûtes de rocher au pied d'un muret pierre



Croquis d2 : vue sur l'accès à la basilique paléochrétienne depuis le site antique, côté nord



Profil en travers type 2 : chemin contournant les vestiges du marché et du forum uetus



Aménagement d'un jardin d'interprétation des vestiges de villas antiques

## A.4/ LES DISPOSITIFS DE DÉCOUVERTE DU SITE ANTIQUE

Mettre en valeur le Grand Site et le rendre intelligible, passe par la mise en scène de différents points de vue favorisant ainsi la richesse et la diversité de ses éléments de lecture et d'interprétation :

- Il s'agit d'abord des chemins de découverte au travers de la plaine agricole, qui grâce à leur développement multiplieront les possibilités d'explorer et de parcourir le Grand Site, y compris dans ses lieux plus confidentiels.

Au droit de certains vestiges, les parcours piétons pourront donner lieu à l'aménagement de passerelles surélevées du sol qui permettront à la fois de préserver les ruines du piétinement et offriront des vues légèrement dominantes favorisant la compréhension des lieux. On trouvera aussi le long de ces parcours



Lavau-sur-Loire (44) estuaire de la Loire : observatoire et passerelle bois de découverte d'une zone humide, conçu par l'artiste Tadashi Kawamata en partenariat avec des étudiants



Pessac (33) Ecosite du Bourgaillh : observatoire de la faune en bois

des pontons permettant la traversée des ruisseaux. L'ensemble de ces éléments construit sera conçu dans un souci d'intégration harmonieuse aux paysages existants, grâce à l'emploi de matériau bruts (bois, acier corten), de structures aux sections légères, et une esthétique en accord avec les autres éléments de mobilier et de signalétique.

- Il s'agit ensuite des panoramas en situations dominantes, en particulier depuis la voie d'accès menant à la Ville Haute, qui seront ponctués de belvédères et d'une signalétique pédagogique (cf. fiche B2-a / la promenade panoramique).

- Enfin, on peut aussi imaginer, au sein de la plaine antique, l'implantation d'une ou deux structures d'observation qui offriront des points de vue singuliers sur le Site antique, et permettront d'embrasser du regard le Grand Site dans son entièreté grâce à des vues à 360° de la plaine de la Garonne aux Pyrénées.

A l'instar de ce réalisé dans d'autres sites emblématiques, et loin de dénaturer le Grand Site, ces structures pourront être conçues comme des œuvres qui sublimeront les lieux, grâce au concours d'artistes, d'architectes ou de scénographes.

Leur positionnement (esquissé sur la carte en p.13 à proximité du camp militaire antique et des thermes du Nord) devra être soigneusement étudié en accord avec les points de vue remarquables du Grand Site.



Aix les Bains (73) : belvédère du Mont Revard, bois et métal, dominant la vallée

## 2.2 - B/ SAINT BERTRAND DE COMMINGES VILLE HAUTE ET BASSE

### B.1/ LE FAUBOURG DU PLAN

#### a/ La Place du Plan

La Place du Plan, principal espace de vie du faubourg, sera requalifiée en tenant compte de ses vocations multiples : elle accueille à la fois le marché hebdomadaire et un stationnement quotidien. On s'attachera aussi à préserver la qualité d'usage des franges nord et ouest de la place, investies par les riverains comme des terrasses jardinées semi-privatives.

Ainsi, le centre de l'espace sera conservé largement ouvert, mais pourra être rendu plus chaleureux avec un bicouche ou un enrobé clair. L'essentiel de l'aménagement se concentrera sur les franges de la place avec d'une part la mise en valeur du canal, qui sera mis à distance des voitures grâce à la création d'un chemin traversant une

bande enherbée, et d'autre part les franges Nord et Ouest de la place traitées avec un dallage rustique à joints enherbés permettant de préserver des zones plus ou moins végétales propices à être jardinées.



#### Palette de matériaux préconisés



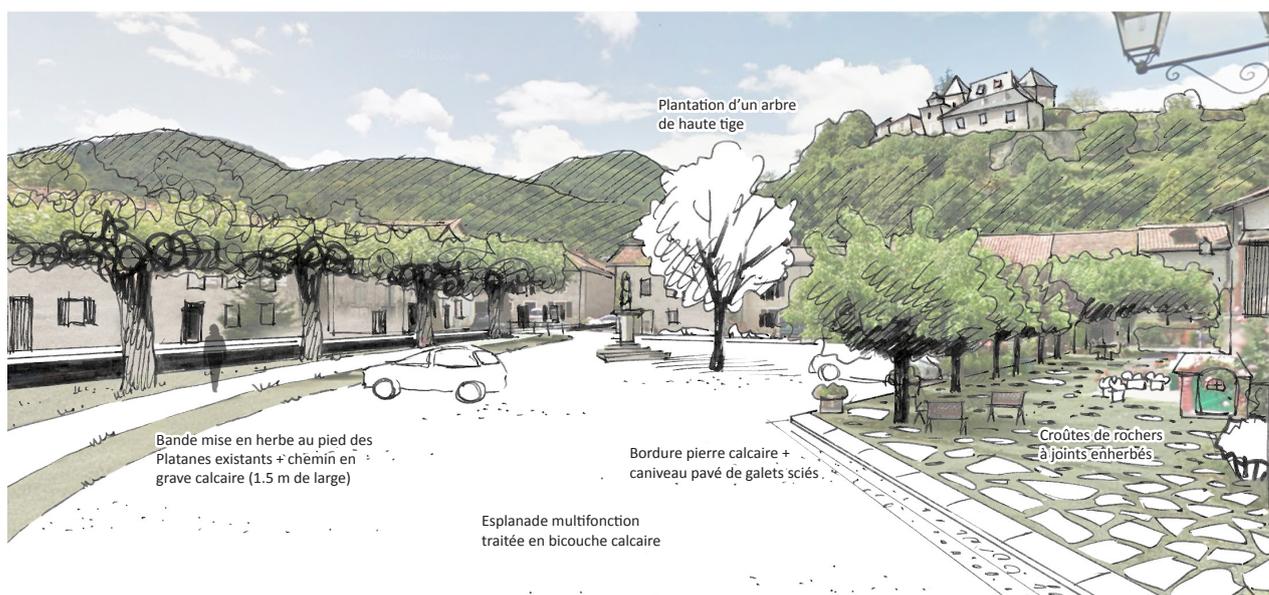
Bicouche calcaire sur la place et le chemin piéton en bordure du canal



Pavage de galets sciés formant caniveau en limite de la place



Croûtes de rochers à joints enherbés sur les espaces semi-privatifs le long des façades



## b/ La Place de la Prade

L'espace est actuellement très minéral et encombré en son centre d'une accumulation de mobiliers et des plantations hétérogènes. Le projet consistera à la fois à renaturer l'espace et à en clarifier la lecture, tout en restant sur des aménagements simples et peu coûteux en adéquation avec le caractère rural et la vocation résidentielle de la Place de la Prade.

Les surfaces d'enrobé seront réduites au profit de zones enherbées, qui pourront être traitées en mélange terre pierre afin d'éviter un orniérage lié au stationnement des riverains.

L'espace central enherbé sera ainsi élargi. Les éléments en rupture avec le contexte rural ou qui encombrant l'espace : conifère, haie persistante, muret bas, jardinières seront supprimés.

Les pieds de façade pourront être végétalisés et éventuellement accompagnés d'une bande pavée ou d'un dallage béton à joints enherbés.

### Palette de matériaux préconisés



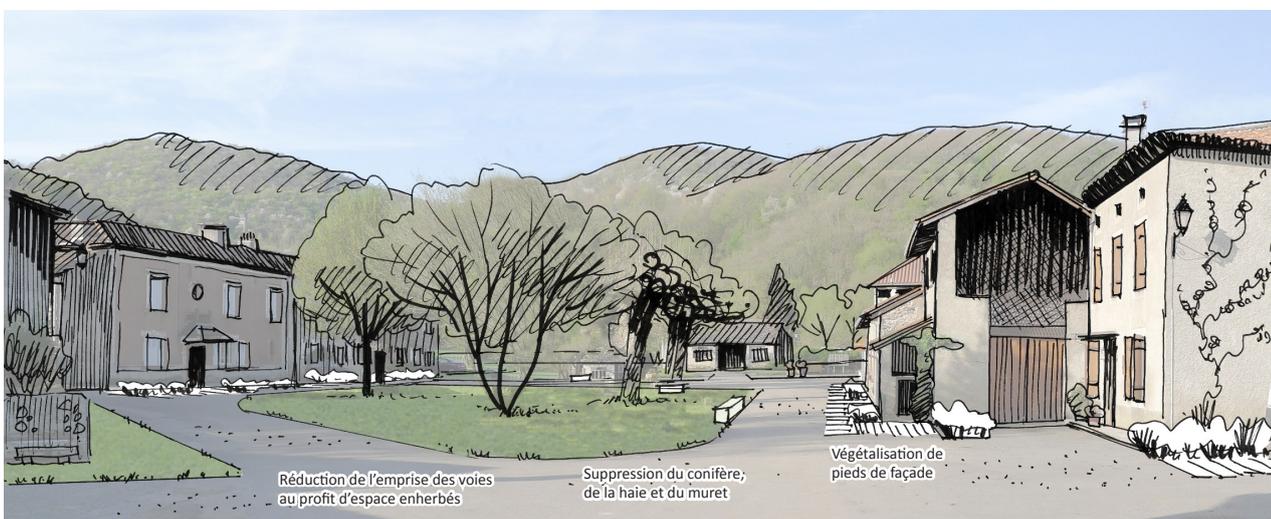
Mélange terre pierre enherbé sur zones remises en herbe en bordure des voiries pouvant être circulées



Bicouche classique en voirie



Dalles béton préfabriquées à joints enherbés aspect pierre type 'Sobépré' en pied de façade + plantations



Croquis a : vue sur la Place de la Prade depuis son entrée nord

## c/ Le canal du Plan

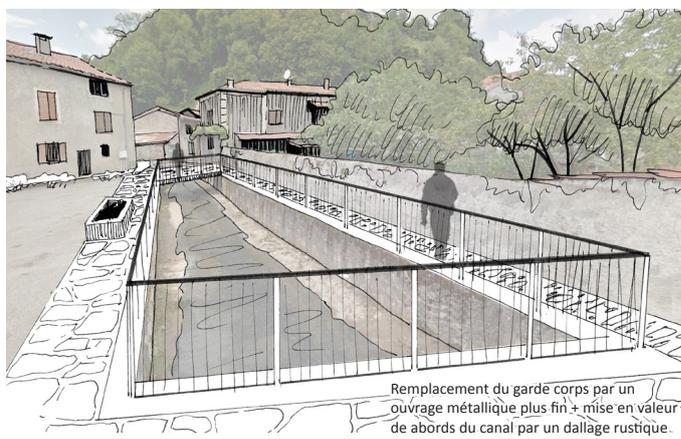
La traversée canalisée du faubourg du Plan par le ruisseau de Poursingle, est un élément fort des lieux, pourtant très peu mis en valeur aujourd'hui. Les berges et abords du canal pourront être requalifiés de diverses manières selon les espaces qu'il traverse, en valorisant les continuités piétonnes le long de celui-ci.

Côté est et le long de la Place du Plan, l'alignement de platanes est à valoriser en créant une bande enherbée accompagnée d'un chemin piéton, qui mette à distance les circulations. Puis au droit de la Place de la Prade, le profil plus minéral de bords du canal pourra être mis en scène grâce à un pavage de pierre rustique accompagné d'une requalification des garde corps pour des structures métalliques qui apporteront beaucoup plus de finesse que les actuelles balustrades bétons.

Ces actions d'aménagement sont à coupler avec la renaturation du cours d'eau en lui même (cf. fiche action thématique H1).



Croquis a : vue du canal à l'entrée du faubourg du Plan côté Est



Croquis b : vue du canal au droit de la Place de la Prade

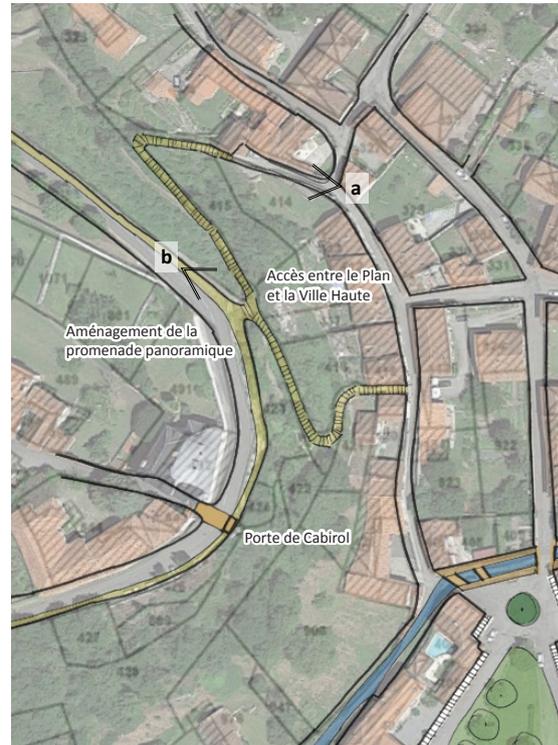


## d/ Les accès piétons à la Ville Haute

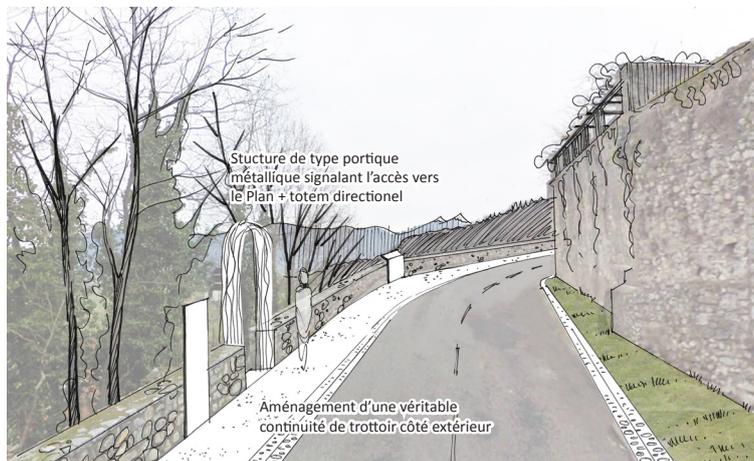
Deux chemins et escaliers piétons, pour l'heure très peu visibles et peu mis en valeur, relient le faubourg du Plan à la route d'accès à la Ville Haute. Dans le cadre d'une diversification des parcours touristiques et d'une valorisation du patrimoine du faubourg du Plan, ils revêtent pourtant une grande importance.

En lien avec la requalification de cette route d'accès en promenade panoramique, il serait intéressant de marquer le débouché de ces chemins sur celle-ci par une signalétique et un mobilier spécifique de type portique métallique.

Au niveau du faubourg du Plan il sera aussi nécessaire de réfléchir à une signalétique et des aménagements simples qui signifient et mettent en valeur l'accès à ces deux chemins. Des pas d'ânes seront peut être à créer pour faciliter la montée sur les sections en pentes non pourvues d'escaliers.



Croquis a : vue sur le départ du chemin d'accès nord vers le Ville Haute depuis le faubourg du Plan



Croquis b : vue sur le débouché des accès depuis le faubourg du Plan à la promenade panoramique menant à la Ville Haute

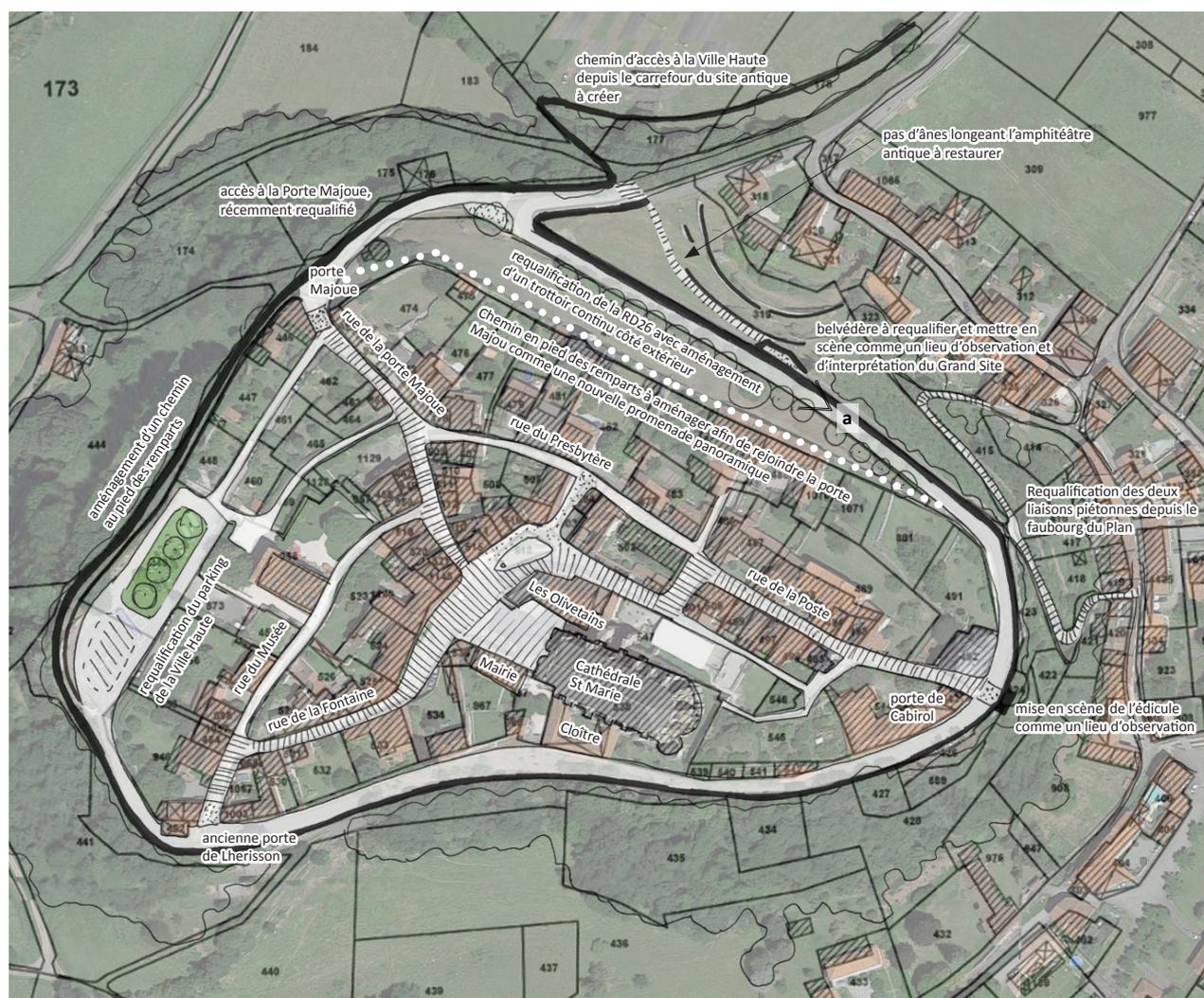
## B.2/ LE POURTOUR DE LA VILLE HAUTE ET LA VOIE D'ACCÈS

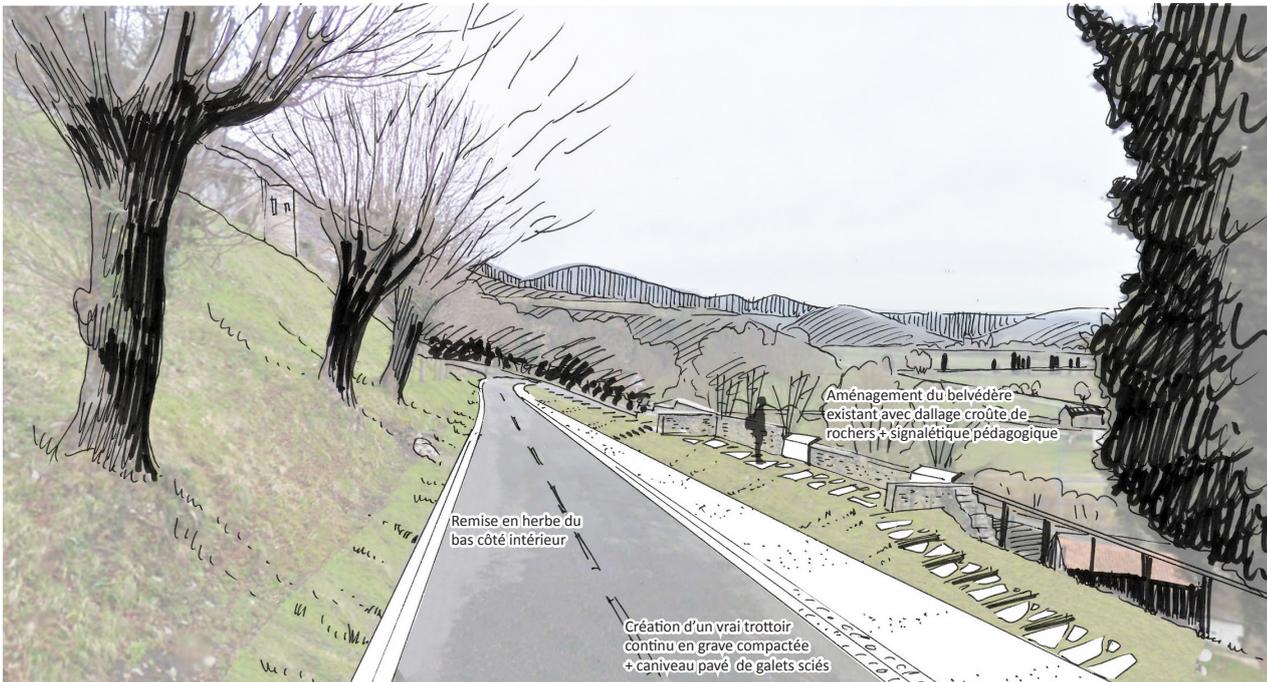
### a/ La Promenade panoramique

La voie d'accès menant à la Ville Haute (RD26) a pour l'heure un caractère essentiellement routier et est dépourvue de véritables trottoirs. Son aménagement pour les piétons revêt un enjeu d'importance, puisque la voie constitue l'un des accès majeurs à la cité médiévale depuis les lieux de stationnements actuels et à venir au pied de la colline. De plus, la voie permet des vues panoramiques remarquables sur le grand paysage qui offrent l'opportunité d'installer des dispositifs pédagogiques de lecture du Grand Site.

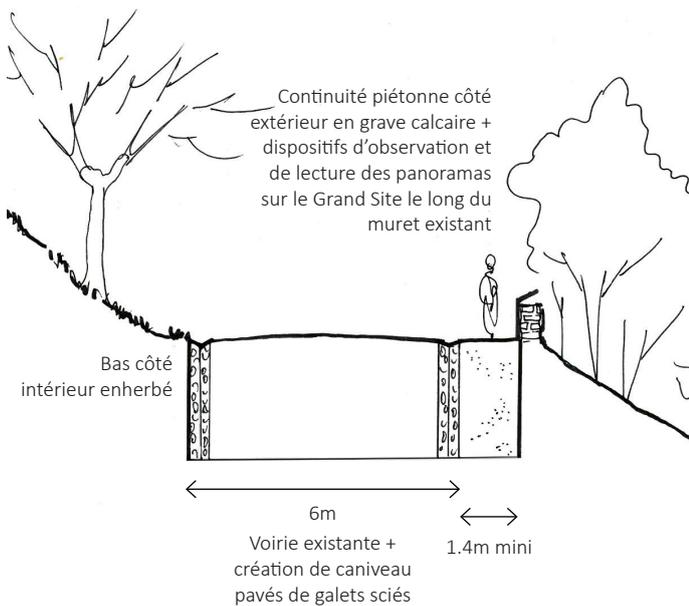
L'emprise de la voie étant assez contrainte, son profil sera pensé de manière asymétrique, avec la création d'une continuité piétonne côté extérieur de type trottoir piéton en grave compacté qui pourra être bordé d'un caniveau pavé de galets sciés (à l'image de l'aménagement réalisé le long de la voie d'accès à la Porte Majoue). Cet aménagement nécessitera peut être de redéfinir l'axe de la voie en supprimant les sur-largeurs côté intérieur.

La promenade panoramique sera ponctuée de points d'observation du grand paysage et du site antique, assortis d'une signalétique pédagogique et de tables d'orientation. En particulier, seront valorisés le belvédère existant sous forme d'une petite plateforme revêtue d'un dallage rustique, ainsi que l'édicule dans la perspective de la Porte de Cabirol au niveau duquel un aménagement spécifique de la voie pourra être prévu pour marquer les lieux avec un revêtement pavé de galets sciés reliant l'édicule à la Porte.





**Croquis a :** vue le RD26 en direction des accès à la porte Majoue et au site antique en contrebas, au droit du belvédère existant requalifié



**Profil en travers type**

**Palette de matériaux préconisés :**



**Croûtes de rochers à joints enherbés sur belvédère**



**Sable calcaire compacté sur trottoir**



**Caniveau pavé de galets sciés en bordure de voirie**

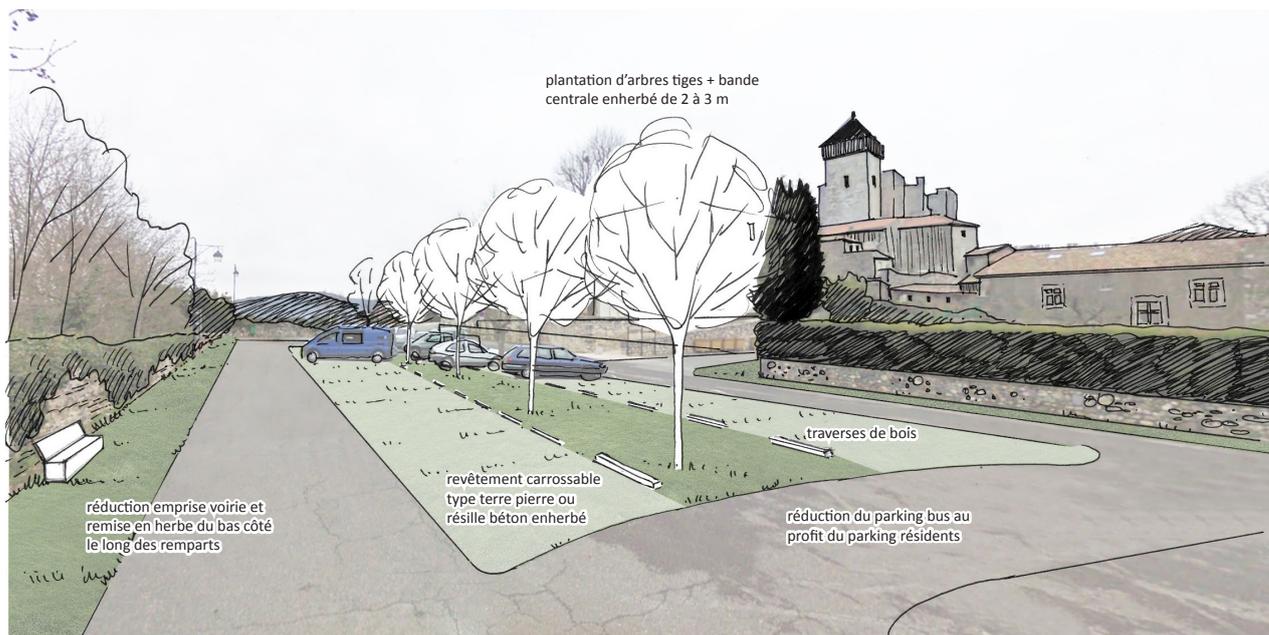


**Croquis b :** vue l'édicule dans l'axe de la Porte de Cabirol, aménagé en lieu d'interprétation du Grand site

## b/ Le parking de la Ville Haute

Ce parking dédié aux habitants et aux bus de tourisme, vaste esplanade de bitume peu qualitative, mérite une vraie requalification dans le prolongement de la mise en valeur des accès à la Ville Haute, d'autant plus qu'il est bordé par les remparts antiques et qu'il permet l'accès au Musée archéologique.

Une solution de mise en valeur à minima consisterait à réduire ses surfaces de voirie sur-dimensionnées, à créer des bandes enherbées, notamment au pied des remparts et au centre du parking véhicules légers qui pourra ainsi être planté d'arbres. Selon les usages et fonctionnements futurs, l'emprise de la zone de stationnement résident pourra être agrandie au détriment de la zone de bus, et son revêtement traité avec un matériau carrossable enherbé (type mélange terre pierre ou résille béton).



Quelque soit le parti d'aménagement retenu, il sera nécessaire de maintenir sur cet espace la possibilité pour les bus de tourisme de stationner (arrêt minute à minima) et de faire demi-tour, afin d'assurer l'accès aux personnes âgées et à mobilité réduite hors saison (en l'absence de desserte du parking au pied de la colline par le petit train touristique ou par des navettes).

Un second scénario, plus ambitieux, consisterait à transformer cet espace en une vaste esplanade multi-usage au caractère plus piéton que routier. L'aménagement pourrait prendre la forme d'un «foirail» revêtu d'un sable calcaire compacté (à l'exception d'une zone permettant l'arrêt et le retournement des bus) au sein duquel le stationnement pourrait se faire plus librement. Il nous paraît cependant important de prévoir la plantations de quelques arbre pour le confort d'été (alignements ou sujets isolés) tout en ménageant des vues sur les éléments patrimoniaux.

Ce scénario offrirait aussi l'avantage de pouvoir accueillir ponctuellement si besoin des manifestations et évènements sur ce seul espace de respiration qu'offre la Ville Haute.

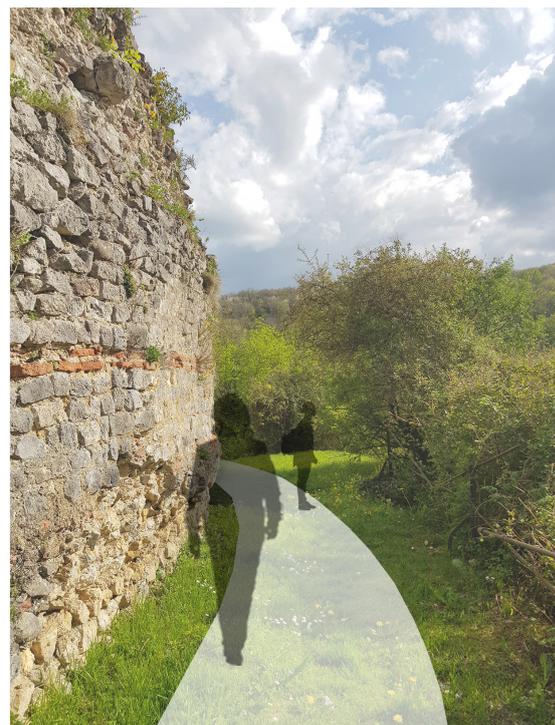


### c/ Les remparts

Les remparts antiques et médiévaux qui entourent la Ville Haute sont par endroit assez dégradés et mériteraient une restauration patrimoniale. Ils sont aussi très peu mis en valeur, en particulier au niveau du parking de la Ville Haute où ils bordent directement la voirie.

Le requalification du parking avec la création d'une bande enherbée en pied participera de cette valorisation de même que la création d'un sentier côté extérieur du rempart permettant de relier le parking de la Ville Haute et la Porte Majoue et bouclant ainsi la promenade piétonne de ceinture.

Ce cheminement (1.5 m de large) sera à aménager de façon très simple avec une grave calcaire. Un débroussaillage et élagage de certains arbres sera aussi à prévoir afin de créer et d'entretenir le passage.



*Croquis b : vue sur le chemin à créer au pied des remparts*

## B.3/ LES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE HAUTE :

### a/ La Place de la Cathédrale

La Place de la Cathédrale est le cœur patrimonial de la Ville Haute et mérite un aménagement très qualitatif. Les deux rues de la Poste et de la Fontaine qui convergent au pied du parvis de la cathédrale forment un espace de dilatation qui relève plus d'une rue élargie que d'une véritable place. L'usage de stationnement libre des riverains est à préserver, en lien avec les commerces et services car c'est l'un des rares espaces où il reste possible dans un tissu médiéval très contraint. Ainsi, il apparait cohérent de penser l'aménagement de cet espace en continuité de l'aménagement fait sur la rue de la Porte Majoue et de la requalification à venir des deux rues principales de la Poste et du Presbytère. A l'image de la rue Porte Majoue, la partie circulée pourra être revêtue d'un dallage de gneiss, tandis que les pieds de façades pourront être traités

avec un pavage fait de galets sciés, intégrant les caniveaux, les terrasses et les décrochés des façades. Ce même revêtement pourra également traiter les abords de la fontaine et de la réserve d'eau ainsi que les ruelles en contre-bas.

Le parvis de la cathédrale en lui même, pourra faire l'objet d'un traitement spécifique très qualitatif, avec par exemple un dallage de gneiss sous un calepinage différent afin de ne pas démultiplier les matières.

#### Palette de matériaux préconisés



*Dallage de gneiss grands modules en opus romain sur le parvis de la cathédrale*



*Dallage de gneiss sur espace circulé en prolongement des 3 rues au pied du parvis*



*Pavage de galets sciés en pied de façade et caniveaux, aux intersections et autour des points d'eau*

#### Légende schéma d'aménagement :



*Dallage de gneiss grands modules sur parvis*



*Dallage de gneiss sur rues principales*



*Pavage de galets sciés en pied de façade et caniveaux*



*Enrobé clair sur rues secondaires*

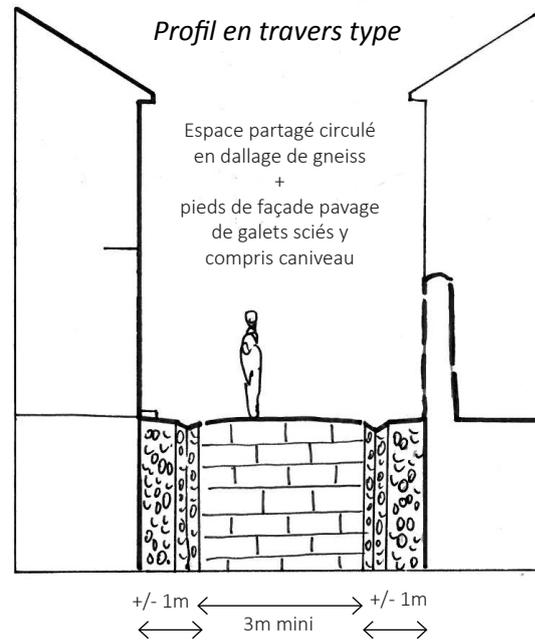


## b/ Les rues principales

L'aménagement de la rue de la Poste et de la rue de la Fontaine se fera avec une palette de matériaux similaire à celle de la rue Porte Majoue. Il s'agit ainsi de marquer de façon très qualitative ces 3 rues: armature historique de la Ville Haute reliant les 3 portes médiévales à la Place de la Cathédrale. La rue de la porte Majoue conservera cependant une spécificité liée à la fois aux jardinières d'acier corten qui la bordent, et à son profil avec fil d'eau central.

Pour ce qui est des deux autres rues, le profil type sera identique : un espace partagé central circulé en dallage de gneiss de 3 mètres de large (minimum), et des pieds de façade en galets sciés plus ou moins larges (1 mètre en moyenne) selon l'emprise de la rue, et intégrant des caniveaux de part et d'autre de la voie. Ainsi, le profil existant de la voie sera conservé (afin de ne pas atteindre les réseaux implantés à faible profondeur), avec toutefois des caniveaux légèrement écartés de façades par rapport à l'existant, améliorant les risques d'inondation des seuils.

A l'instar de la Porte Majoue, le sol de la Porte Cabriol et l'emplacement de la porte de l'Hérisson disparue seront traités avec un pavage de galets sciés.



### Palette de matériaux préconisés :



*Dallage de gneiss  
sur espace circulé*



*Pavage de galets scié en  
pied de façade et caniveaux*



*Croquis a : vue rue de la Poste vers de la porte Cabriol*



*Croquis b : rue de la Fontaine vers la cathédrale*



### c/ Les rues secondaires

Les deux rues secondaires du Musée et du Presbytère seront traitées plus simplement que les 3 premières avec au centre de la rue (sur 3 environ mètres de large) un enrobé coloré de teinte claire (de type 'Colclair') voire un enrobé calcaire grenailé, qui reste carrossable même si ces deux rues sont très peu circulées du fait de leur faible largeur.

En pied de façade on retrouvera des bandes de pavage de galets sciés intégrant les caniveaux, sauf dans la partie Ouest de la rue du Presbytère, où la rue présente actuellement un caniveau central qui sera reconstruit en pavage de galets sciés afin de préserver le profil général d'assainissement. La transition entre ces deux profils de rue sera gérée par une zone pavée de galets sciés, revêtement pouvant plus facilement absorber les pentes complexes.

#### Palette de matériaux préconisés :



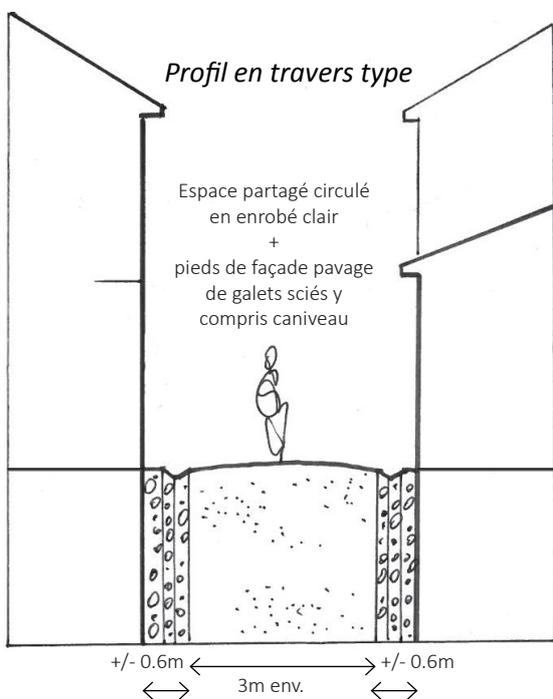
Enrobé coloré teinte ocre clair type 'Colclair' sur espace carrossable  
 Pavage de galets sciés en pied de façade et caniveaux



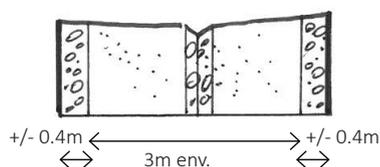
Croquis c : vue de la rue du Musée



Croquis d : vue de la rue du Presbytère depuis la rue de la Porte Majoue, dont la séquence présente un profil avec caniveau central à conserver dans le cadre de la requalification des matériaux de sols.



#### Profil en travers avec caniveau central



## d/ Les venelles

Les venelles rejoignant la rue de la Poste et l'arrière de la cathédrale pourront être requalifiées afin de valoriser leur caractère d'itinéraire piéton intimiste. Une bande centrale de 1.5 mètres de large, revêtue de galets sciés formant un fil d'eau central grâce à un profil en V pourra constituer l'espace de circulation. Les marches existantes seront conservées, et des pas d'ânes pourront être créés sur les portions les plus pentues.

Les pied de murs et de façade de part et d'autre de ce cheminement pourront être végétalisés avec une palette de plantes d'ombre (mousses, fougères, couvre-sols, grimpantes).

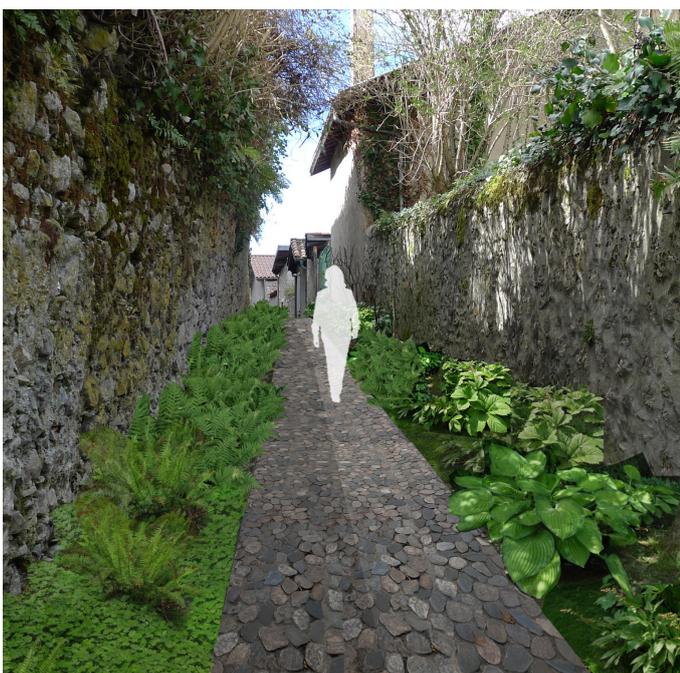
Matériau préconisé :



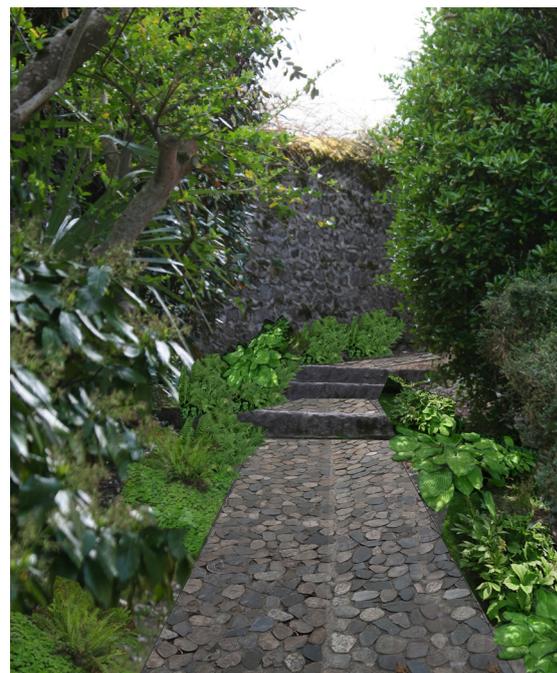
*Pavage de galets sciés formant sentier piéton avec fil d'eau central*



*Croquis a : vue sur le débouché de la venelle piétonne depuis le prolongement de la place de la cathédrale*



*Croquis b : vue sur l'intérieur de la venelle piétonne*



*Croquis c : vue sur la venelle piétonne qui accède à l'arrière de la cathédrale*

## 2.3 - C/ VALCABRÈRE

### C.1/ LA TOUR CASTELBERT ET SES ABORDS

La toponymie est sans équivoque: le nom de Castelbert à Valcabrère, renvoie sûrement à un château, comme il y en a eu beaucoup dans la région (Castelfort (Burgalays), Castelveil (Luchon), Castech (Moustajon). Les documents modernes (XVII-XVIII siècles) confirment que ces tours appartiennent bien à des châteaux et qu'elles en sont les donjons. La tour Castelbert se dresse en effet en bordure du village et en bord de Garonne. Cette position est à la fois stratégique et marginale par rapport au bourg.

Élément singulier dans le paysage, cet élément de patrimoine doit être restauré et utilisé à nouveau pour permettre aux visiteurs d'avoir un autre regard, et prendre de la hauteur pour mieux comprendre une partie du Grand Site.

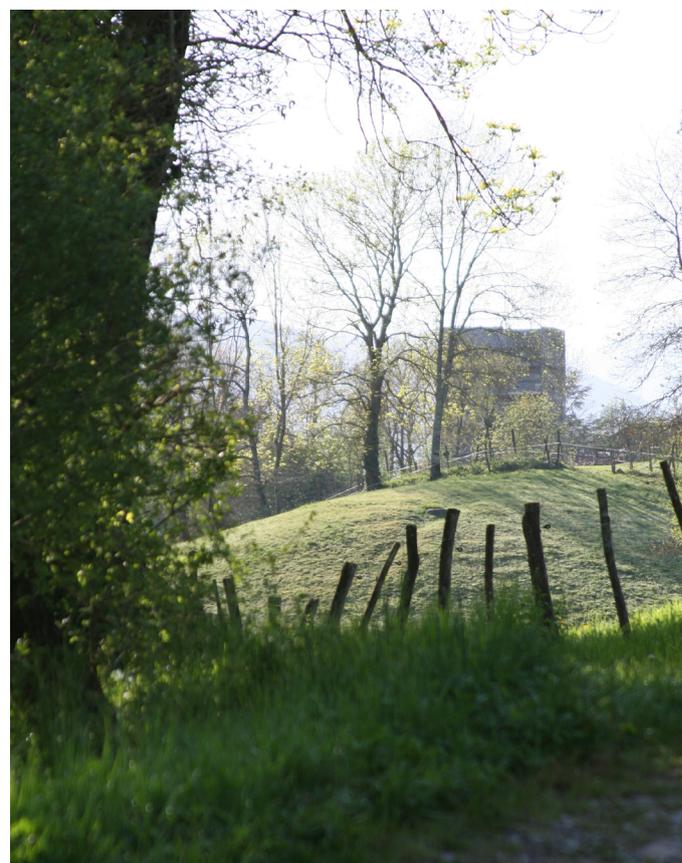
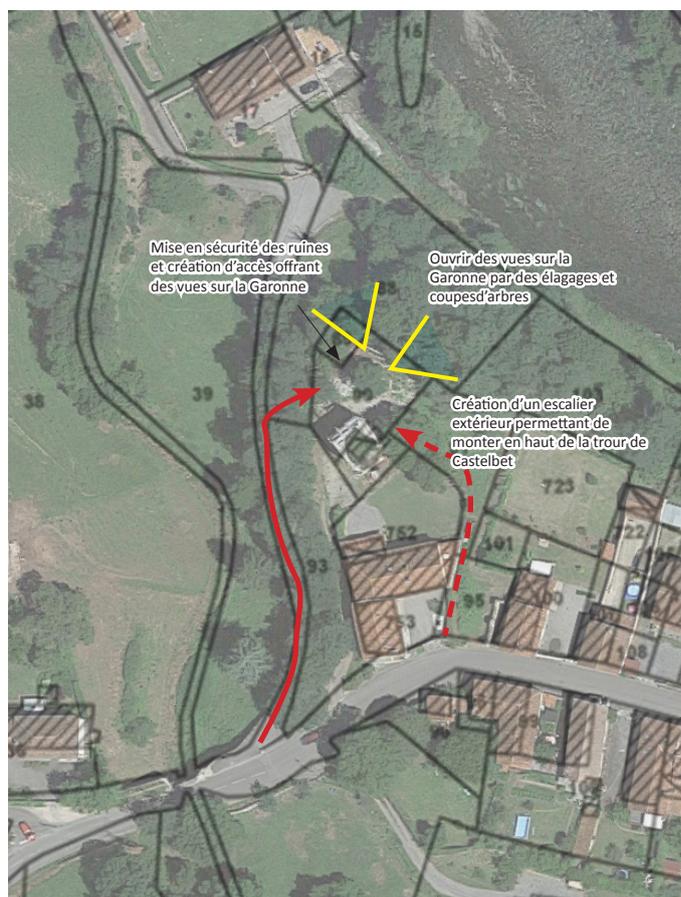
Afin de concrétiser cette action, il pourra être envisagé d'aménager un escalier extérieur permettant un accès au haut de la tour de Castelbert. Ce qui constitue une formidable belvédère sur la Garonne, une partie du Grand Site et le grand paysage.

L'escalier pourrait être réalisé en adjonction, sur un des côtés de la tour, côté village et en partie dans la tour, si possible.

En partie haute de la tour, une terrasse avec garde corps sera aménagée formant belvédère.

- Pour réaliser ce projet, la requalification de la voie d'accès existante, en lien avec la continuité piétonne aménagée le long des berges est indispensable. Parallèlement, la piste de la création d'un nouvel accès par l'est, plus visible depuis la route départementale, est inscrit au PLU.

Enfin la restauration de la ruine (mise en sécurité des murs existants) et l'ouverture de vue sur la Garonne sont nécessaires



## C.2/ LA PLACE DES MESURES A GRAIN

La Place des Mesures à grain est pour l'heure un espace très minéral essentiellement dédié au stationnement des riverains. Tout en conservant cet usage, sa mise en valeur est importante car elle se situe au débouché du GR 86 reliant la basilique Saint Just.

L'aménagement consistera surtout à réduire les surfaces de bitume au profit de bandes enherbées et plantées en bordure de la Place. Un revêtement plus clair de type bicouche calcaire permettrait aussi de transformer l'espace à moindre coût. Si leur état le permet, les arbres existants seront conservés, et complétés par deux autres arbres, mis à distance des voitures grâce à l'aménagement de bandes enherbées revêtues d'un terre pierre carrossable. En revanche, le platane dans l'axe de la place qui masque sa visibilité depuis la rue principale devrait être supprimé.

### Palette de matériaux préconisés



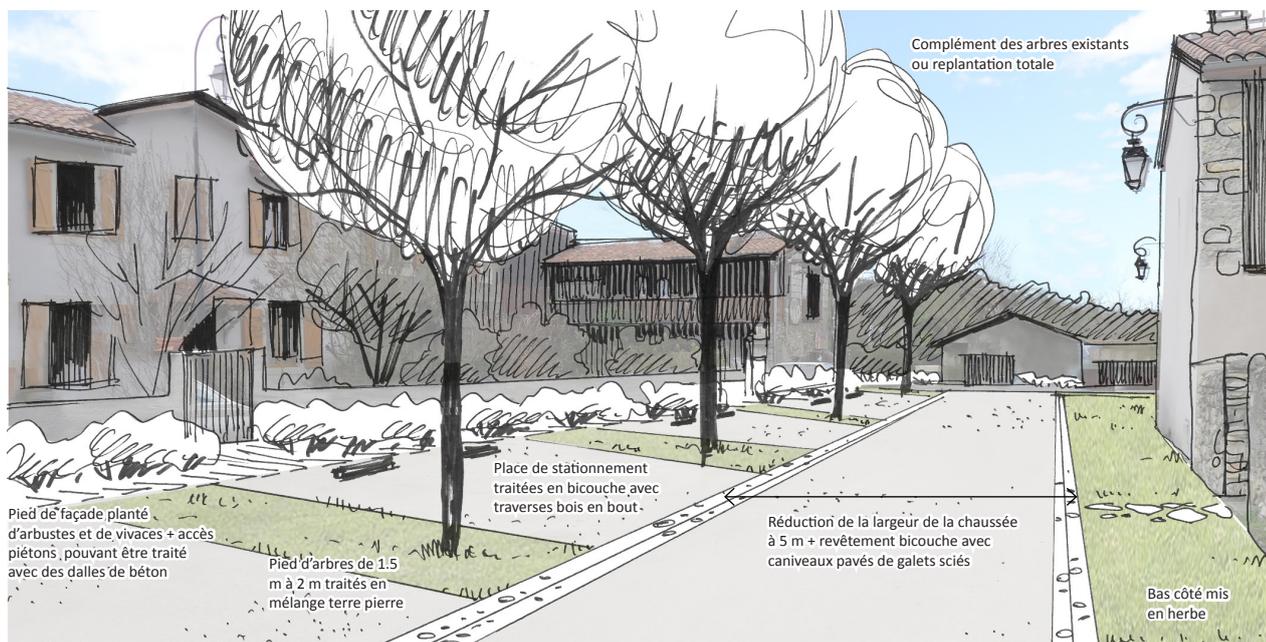
Bicouche calcaire sur voirie et stationnements au droit de la place



Pavage de galets sciés formant caniveau en bordure de voirie



Mélange terre pierre enherbé en bordure de voirie et pieds d'arbres



Croquis a : vue sur l'extrémité nord du nouveau parking depuis la RD26, en direction de Saint Bertrand de Comminges.

### C.3/ LA PLACE MERCADIEU

Le place Mercadieu, principal lieu de vie du village de Valcabrère est aujourd'hui un espace encombré et peu lisible. L'enjeu de son aménagement réside à la fois dans sa simplification au profit d'un espace plus fluide, plus perméable et plus apaisé, et dans une mise en valeur des monuments qui la bordent : l'église et la mairie notamment, tout en favorisant la diversité des usages possibles et l'accueil d'un marché.

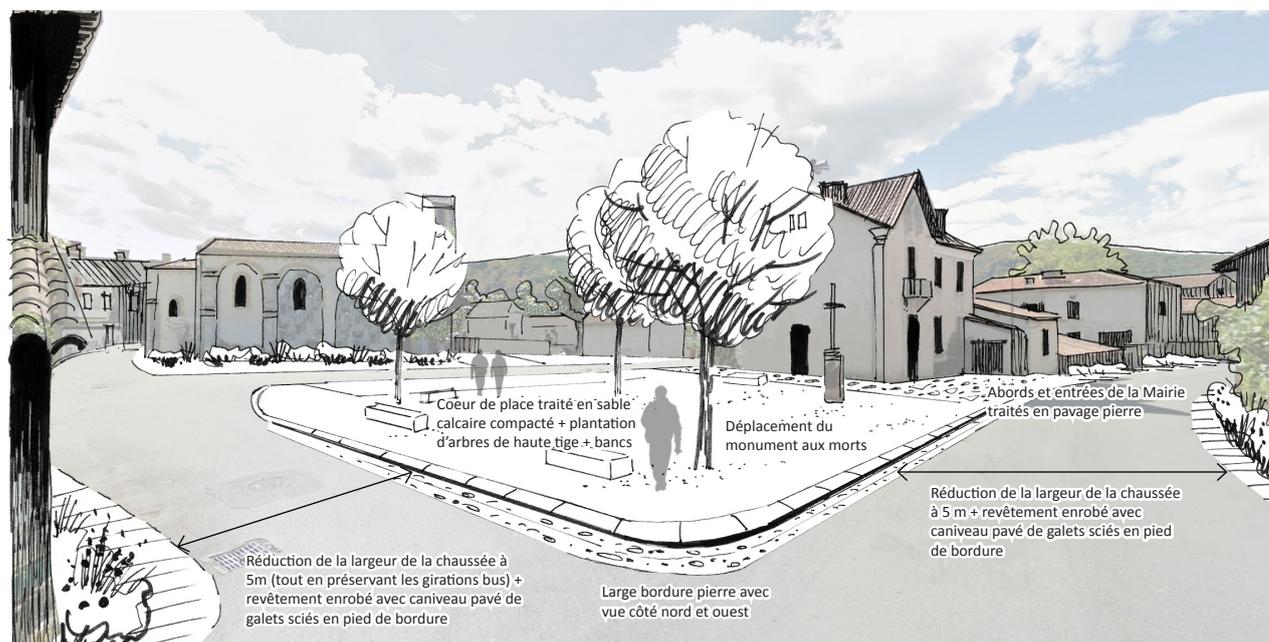
Le cœur de la place, dont la surface pourra être élargie en réduisant l'emprise des voies, pourra être traitée comme une vaste esplanade revêtue de sable calcaire compacté à l'image d'un foirail (ou éventuellement revêtue d'herbe selon les usages prévus). Les arbres existants abîmés par de trop fortes tailles et qui masquent les vues sur les façades et le grand paysage des collines seront supprimés au profit de la plantation de quelques grands sujets à port libre qui conserveront une fonction d'ombrage. L'espace central sera également débarrassé de la signalétique et du mobilier hétéroclite qui l'encombre au lieu de quoi seront prévus quelques bancs en accord avec la présente charte du mobilier.

Les stationnements existants seront conservés mais intégrés au traitement du foirail, et simplement délimités de la partie piétonne par des traverses de bois. Une large bordure de pierre accompagnée de caniveaux pavés permettrait de plus d'affirmer l'unité de l'espace central. En bordure de celui-ci, le pied de la mairie et ses entrées de part et d'autre pourront être traités avec un pavage de pierre.

Les surfaces minérales aux abords de l'église seront réduites et le tracé de la route un peu modifié au profit d'espaces enherbés et plantés de massifs ainsi que d'un parvis de pierre marquant ses deux entrées (à l'instar des abords de la mairie).

Le monument aux morts pourra ainsi être déplacé et repositionné dans un espace enherbé aménagé à l'Ouest de l'église.

Enfin, le pied de façade côté Est pourra être végétalisé avec un traitement similaire à celui de la rue principale du village.





Palette de matériaux préconisés



Dallage de gneiss à joint enherbé en opus incertum sur le parvis de l'église et autour de la Mairie



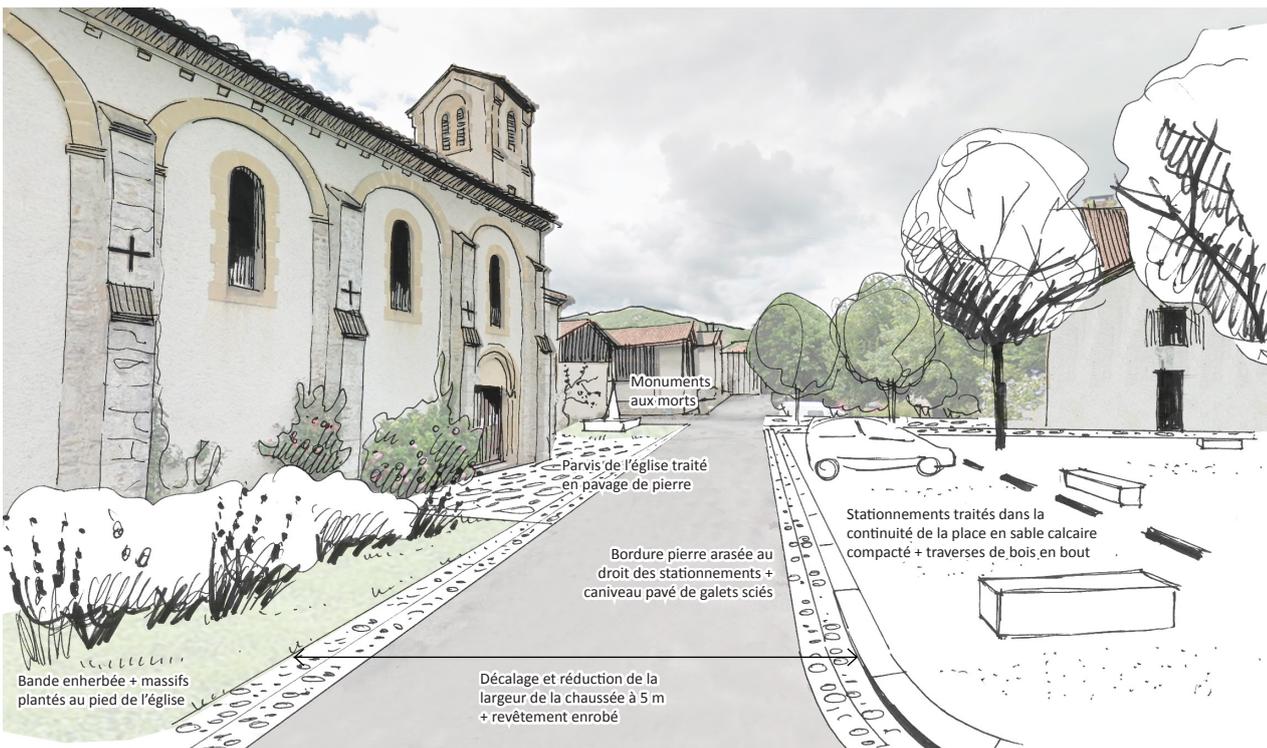
Pavage de galets sciés formant caniveau en bordure de voirie



Bordure en granit (25/30 cm de large) avec vue et arasée, autour de l'esplanade centrale



Sable calcaire compacté en revêtement perméable au cœur de la place



Croquis b : vue sur le traitement des abords de l'église depuis l'angle sud est de la Place Mercadier

## C.4/ LA RUE PRINCIPALE EN TRAVERSÉE DE VILLAGE

La rue principale, dépourvue de trottoir, confère pour l'heure à Valcabrière l'image austère et routière d'un village traversé. Il s'agit d'imaginer un aménagement simple et peu coûteux, en adéquation avec le linéaire à aménager. L'enjeu est donc de transformer avec peu de moyens l'ambiance de cette rue tout en redonnant une place aux piétons. Il s'agit également de valoriser et d'accentuer les plantations en pied de façade, seul élément qui apporte actuellement de la qualité à l'espace public.



En réduisant l'emprise de la voie à sa largeur minimale (5,5 à 5,7 m) on pourrait alors aménager en pied de façade des continuités piétonnes et des bandes jardinées, tout en conservant la bordure existante qui gère l'altimétrie des seuils et comprend des plantations que l'on souhaite autant que possible conserver.

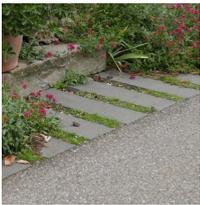
La mise en place de dalles de béton aspect pierre à joints enherbés à niveau, de part et d'autre de la voirie, permettrait à la fois de réduire visuellement la largeur de la route en faisant ainsi ralentir les automobilistes, et de signifier un espace de circulations piétonnes qui reste pour autant franchissable en cas de croisement d'engins agricoles ou d'autocars. Cette bande, perméable, permet aussi de gérer les eaux de surface en complément des grilles d'assainissement existantes.

Une étude de projet plus précise permettra de déterminer si les largeurs de voie permettent d'implanter le dispositif des deux côtés ou d'un seul côté. La façade sud de la rue, qui concentre la majeure partie des seuils d'habitations sera à privilégier pour les circulations piétonnes, tandis que l'autre côté pourrait être plus végétalisé.





Matériau préconisé et images de références :



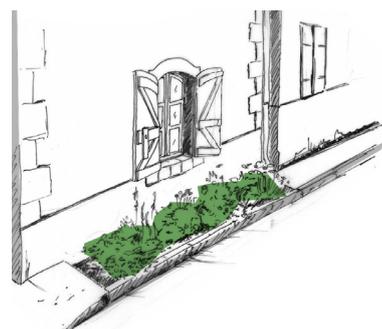
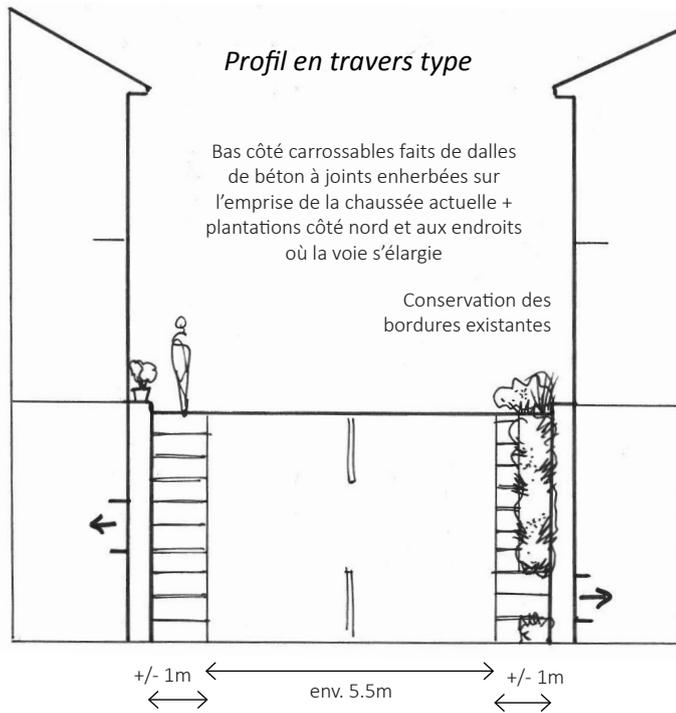
Dalles béton préfabriquées à joints enherbés aspect pierre type 'Sobépré' (teinte à définir) en bordure de voirie



La Réole (33) rue étroite végétalisée



Beauregard (46) pieds de façade jardinés et traités avec des dalles bétons



## 2.4 - D/ SAINT JUST

### D.1/ LE STATIONNEMENT

L'entrée de la basilique est pour l'heure encombrée d'une aire de stationnement qui masque son accès. Dans le cadre de du développement de la fréquentation touristique, et en accord avec la stratégie globale de création de circulations piétonnes entre ses différentes polarités, il apparaît essentiel de prévoir une aire de stationnement plus conséquente, qui ne masque pas les vues emblématiques sur ce patrimoine remarquable.

L'aménagement d'une aire de stationnement sur une parcelle agricole au nord de l'édifice offrirait l'avantage de ne pas masquer les vues remarquables sur la basilique depuis les différents accès. A contrario, l'aménagement d'un parking sur les terrains communaux attenants à la basilique masquerait les vues emblématiques sur l'édifice depuis le GR78.

Ainsi positionné ce parking pourrait être desservi par le chemin à créer entre le village de Valcabrière et la basilique. Il

serait de plus visuellement intégré par les plantations d'arbres fruitiers existantes en bord de route, qui pourront d'ailleurs être complétées.

L'aménagement de l'aire de stationnement doit rester simple : grave calcaire en voirie et mélange terre pierre enherbé sur les espaces stationnés. La maîtrise foncière de cette parcelle privée nécessite d'anticiper son acquisition foncière grâce à une inscription au document d'urbanisme comme emplacement réservé.

L'entrée de la basilique, dégagée de l'emprise des voitures, pourra être mise en valeur très simplement grâce à une simple remise en herbe et l'aménagement d'une allée faite d'un dallage rustique.

#### Palette de matériaux préconisés :



*Croûtes de rochers à joints enherbés sur allée d'entrée de la basilique*



*Bicouche calcaire sur voirie de desserte du nouveau parking*



*Mélange terre pierre enherbé sur zones de stationnement du nouveau parking*

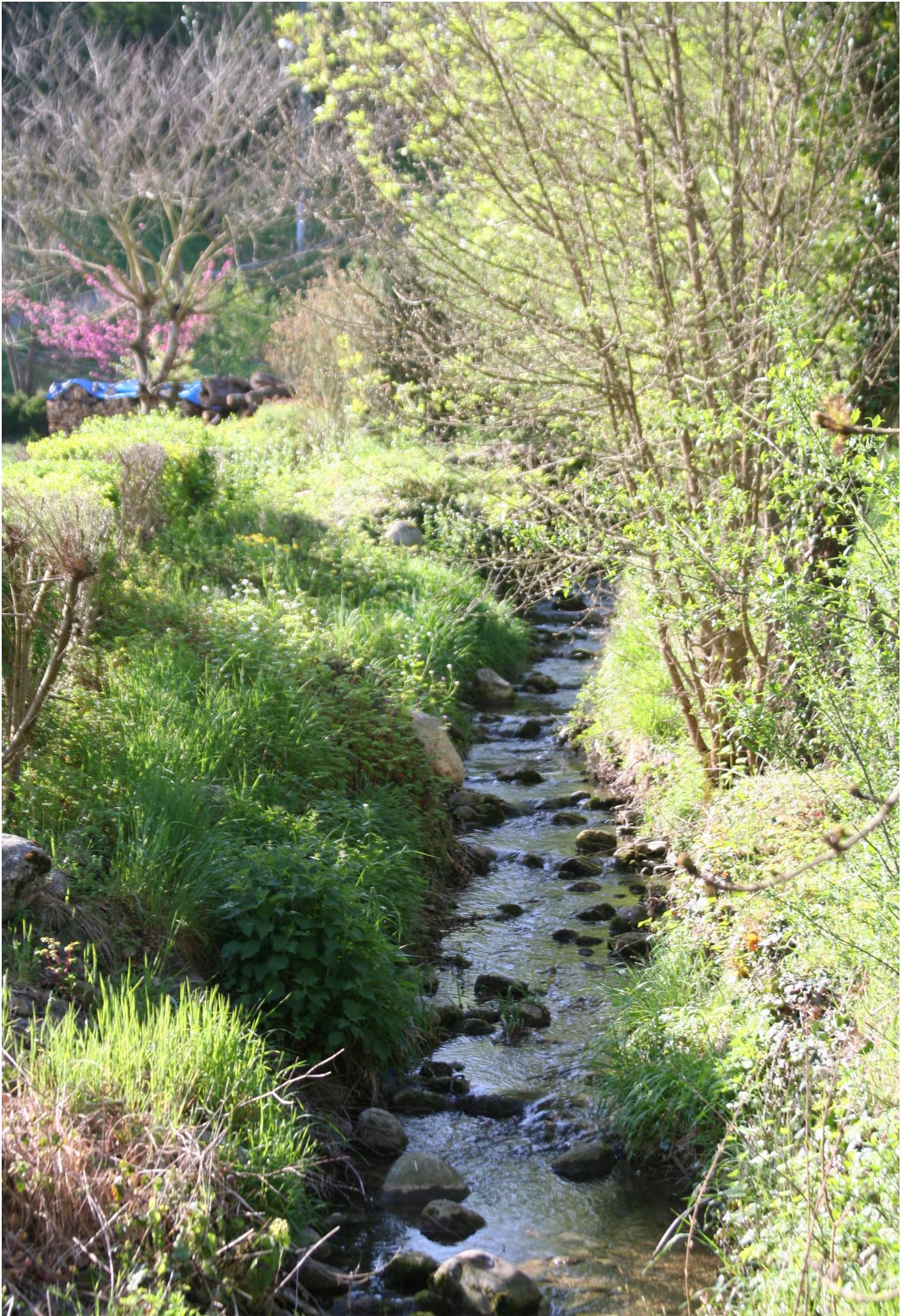




**Croquis a** : vue sur l'entrée de la basilique Saint Just requalifiée et renaturée avec la suppression de l'actuel parking



**Croquis b** : vue sur le nouveau parking visiteurs crée au nord de la basilique et en parallèle du cheminement piéton crée entre Saint Just et le village de Valcabrière





# ÉTUDE POUR UN SCHEMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION DU GRAND SITE ST BERTRAND DE COMMINGES ET VALCABRÈRE

## 3 - FICHES ACTION

## D'AMÉNAGEMENT THÉMATIQUES



**Atelier PALIMPSESTE**  
Guillaume Laizé



Urbanismes  
Espaces publics  
Architectures



société  
**RIVIÈRE ENVIRONNEMENT**  
Inspirez l'intelligence environnementale  
au cœur de vos projets



## 3.1 - E/ LA PROGRAMMATION ARCHITECTURALE

L'objet de ce chapitre concerne des pistes de réflexion sur la mise en place de nouveaux lieux d'accueil, d'exposition et de service. Ces options devront être débattues et validées par le Comité Scientifique lorsqu'il se mettra en place et devront répondre à aux évolutions nécessaires.

### E.1/ STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT SUR LE TERRITOIRE

Le diagnostic réalisé sur le fonctionnement du Grand Site, a fait ressortir plusieurs constats concernant l'accueil touristique, l'accueil des chercheurs et archéologues et l'accueil de publics spécifiques comme les groupes scolaires.

- Le premier constat est la présence de points d'accueils spécifiques et physiques

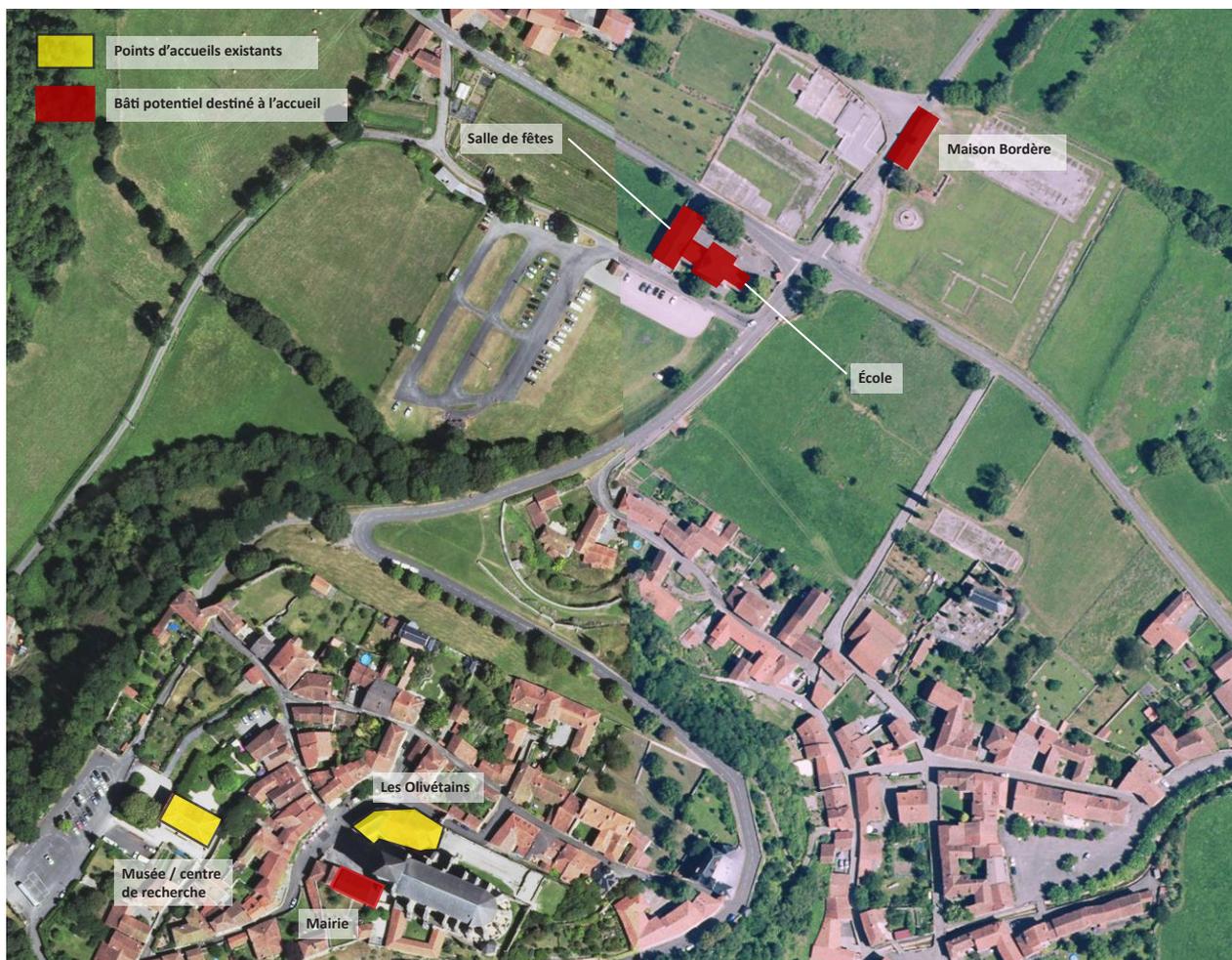
uniquement dans la ville haute (Olivétains et Musée), alors que le Grand Site est beaucoup plus vaste.

- Le second constat concerne la pratique du Grand Site. Les points d'entrées et les points de visite sont situés dans la plaine, à Saint Just et Valcabrière, ainsi que dans la Ville Haute et au Plan sur la commune de Saint Bertrand. Le fonctionnement de ce Grand Site est «multipolaire» et il raconte la même histoire d'occupation humaine, longue de plusieurs millénaires.

- Le troisième constat est le manque d'un véritable point d'accueil touristique dans la ville basse de Saint-Bertrand ou à Valcabrière.

- Enfin, le constat d'une certaine exigüité pour l'organisation d'expositions dans le musée et aux Olivétains et pour l'accueil de groupes.

Par contre le Centre de documentation et de recherche archéologique est un des sites les mieux équipés du Département.



L'accueil des visiteurs en saison estivale se fait sur le parking situé à côté de l'école en bas de Saint Bertrand de Comminges. L'accès au village haut en véhicules motorisés est interdit, sauf aux PMR et à certains autocars. Les touristes sont donc invités à monter au village à pied. Le principe fonctionne bien, sauf qu'il n'y a aucun accueil au niveau du site antique au pied de la Ville Haute de Saint-Bertrand.

Il est donc nécessaire à terme d'envisager un lieu d'accueil des visiteurs situé dans la plaine antique ou dans la ville basse de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Au vu de ces constats, et de la configuration de ce Grand Site, il serait intéressant de mettre en exergue ce qui en fait sa spécificité, c'est à dire une multipolarité de lieux.

Cette multipolarité pourrait se traduire, non pas par la construction d'un seul bâtiment destiné à accueillir un musée ou un centre d'interprétation, mais plutôt par l'exploitation de lieux déjà existants qui pourraient se voir attribuer de nouvelles fonctions, et/ou être étendus pour remplir un besoin spécifique.

Par exemple : le stationnement et l'accueil des visiteurs à la Basilique Saint Just (une des entrées du Grand Site) sont sous dimensionnés en haute saison.

Autre exemple : le passage par Valcabrière et la traversée «invisible» du site antique n'incitent personne s'arrêter avant la Ville Haute, et nombre de visiteurs limiteront leur découverte à la cathédrale.

Organiser un accueil pour les visiteurs en bas de Saint-Bertrand, au cœur du site antique, devient une évidence. Un équipement «relais» de ceux existants, devrait trouver sa place dans la plaine antique.

Un des bâtiments emblématiques, existant en partie basse de Saint Bertrand est la Maison Bordère. La mise hors d'eau a été effectuée afin de sauvegarder cet édifice implanté au pied du marché et des thermes. Ce bâtiment attend une affectation.

Cette nouvelle fonction pourrait reposer sur l'accueil de visiteurs (groupes et individuels) et éventuellement sur la présentation des différentes composantes du Grand Site en passant par une découverte «vue de haut» depuis le 1er étage de la maison Bordère.

## E.2/ LES POTENTIALITÉS EXISTANTES

Le potentiel immobilier public existant est limité. Pour permettre le développement et la qualité de l'accueil, des actions pédagogiques et de médiation, il faut trouver dans un court ou moyen terme, un ou des lieux complémentaires situé(s) dans ou à proximité de la plaine antique.

### a/ La Mairie de Saint Bertrand de Comminges

Le bâtiment a l'avantage d'être situé en face des Olivétains, sur le parvis de la Cathédrale.

Actuellement occupé, il pourra servir éventuellement à une extension des lieux d'exposition dans la Ville Haute, mais ne pourra pas répondre au besoin d'un nouveau lieu d'accueil. Le bâti est très contraint et demandera un investissement financier important.

### b/ La salle des fêtes et l'école

Situés au pied de la colline de Saint-Bertrand-de-Comminges entre le parking d'accueil d'été et le cœur du site antique, ces deux bâtiments ont une situation très intéressante.

Cependant, aujourd'hui il y a encore une classe en fonction dans l'école et les autres salles sont utilisées pour du stockage associatif.

L'extension de la salle des fêtes est en revanche une piste à développer, en lien avec la création d'une nouvelle voie de sortie du parking existant côté Ouest et avec l'aménagement d'un parvis au Sud et à l'Ouest de l'école et de la salle des fêtes.

### c/ La Maison Bordère

Cette ancienne ferme très identifiable, est positionnée au cœur site antique à un endroit stratégique entre Saint Bertrand et Valcabrère. Le bâtiment, dont le potentiel a depuis longtemps été mis en avant, pourrait en effet donner une visibilité au site antique et devenir le point d'accueil principal du Grand Site.

La Maison Bordère est pour l'heure vide et laissée en l'état suite à une mise hors d'eau. Une aile en retour a été détruite dans les années 1990.

Le potentiel exploitable de la Maison Bordère est assez grand : environ 265m<sup>2</sup> carrés sur deux niveaux.

Cependant, le plan et la surface de cet édifice sont actuellement très contraints. La largeur exiguë du bâtiment est une contrainte supplémentaire.

Ainsi un réaménagement et une extension seront sûrement à prévoir selon le (ou les) fonctions et programmes qui seront envisagés. Il serait intéressant d'envisager la reconstruction d'une aile au nord du bâtiment, perpendiculaire au volume principal et dans l'axe d'une ancienne voie d'accès au Macellum longeant le bâtiment côté est, dont la surface d'extension est estimée à 80 /90 m<sup>2</sup> au sol.

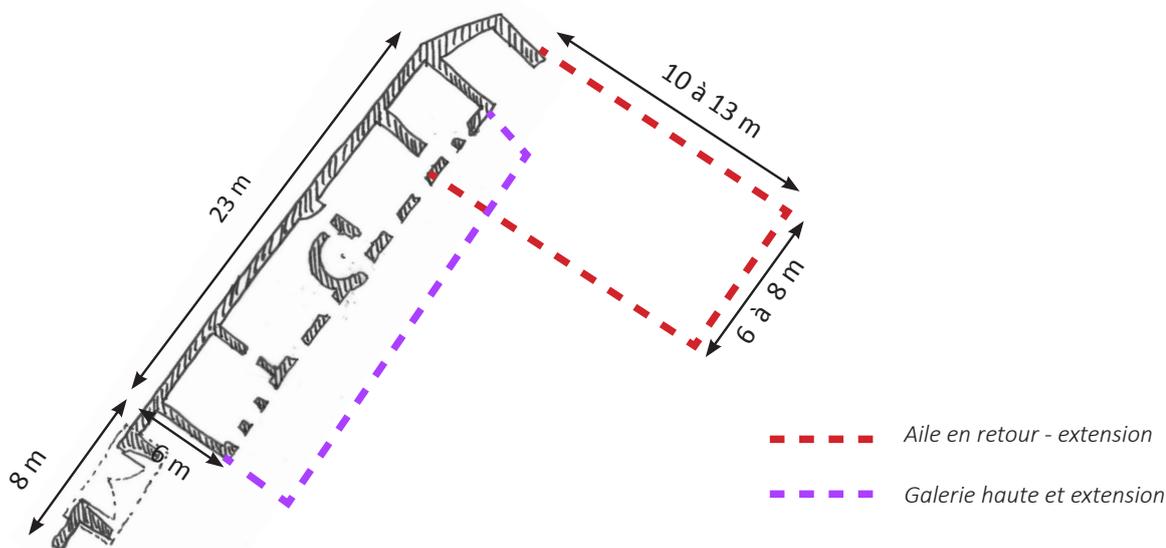
Une autre intervention consistant à réaliser une galerie au premier étage de la maison Bordère permettant d'avoir une vue intéressante sur le marché et sur le site antique. Cette intervention aurait aussi l'avantage d'augmenter la surface accessible de ce bâtiment.

En terme de programme à court terme, il pourrait y avoir un point d'accueil touristique qui permettrait d'expliquer sur place l'entièreté des richesses du Grand Site, et d'inciter les visiteurs à se promener au sein de la plaine, avant de monter dans la Ville Haute (ce qui sera plus facile depuis la Maison Bordère que depuis les Olivétains).

Autres éléments de programme, à court terme :

- une salle d'exposition présentant le Grand Site et les activités ou visites à faire, en attendant la définition par le Comité Scientifique d'un programme pour un Centre d'interprétation ou un musée.
- une salle d'accueil des marcheurs pour poser son sac et visiter le Grand Site.
- un espace de vente (souvenirs, librairie, produits locaux, etc.)

**Ce lieu pourrait fonctionner d'avril à Septembre avec par exemple, la délocalisation d'une partie de l'offre d'accueil actuelle des Olivétains dans la Maison Bordère.**



**Potentialité d'évolution de la Maison Bordère**

#### d/ L'école et la salle des fêtes

Il ne reste qu'une classe en fonctionnement dans l'école. L'autre classe sert de stockage de matériel pour les associations du village. La salle des fêtes d'une surface d'environ 170 mètres carré est située dans la continuité de l'école.

Ce pôle de bâtiments communaux, situé en interface entre le carrefour et la grande place -parking non aménagée actuellement, représente un véritable potentiel pour les années futures. L'aménagement d'un parvis devant l'école permettrait de mettre à distance, ce bâtiment XIXe en brique, et d'éloigner le passage des voitures.

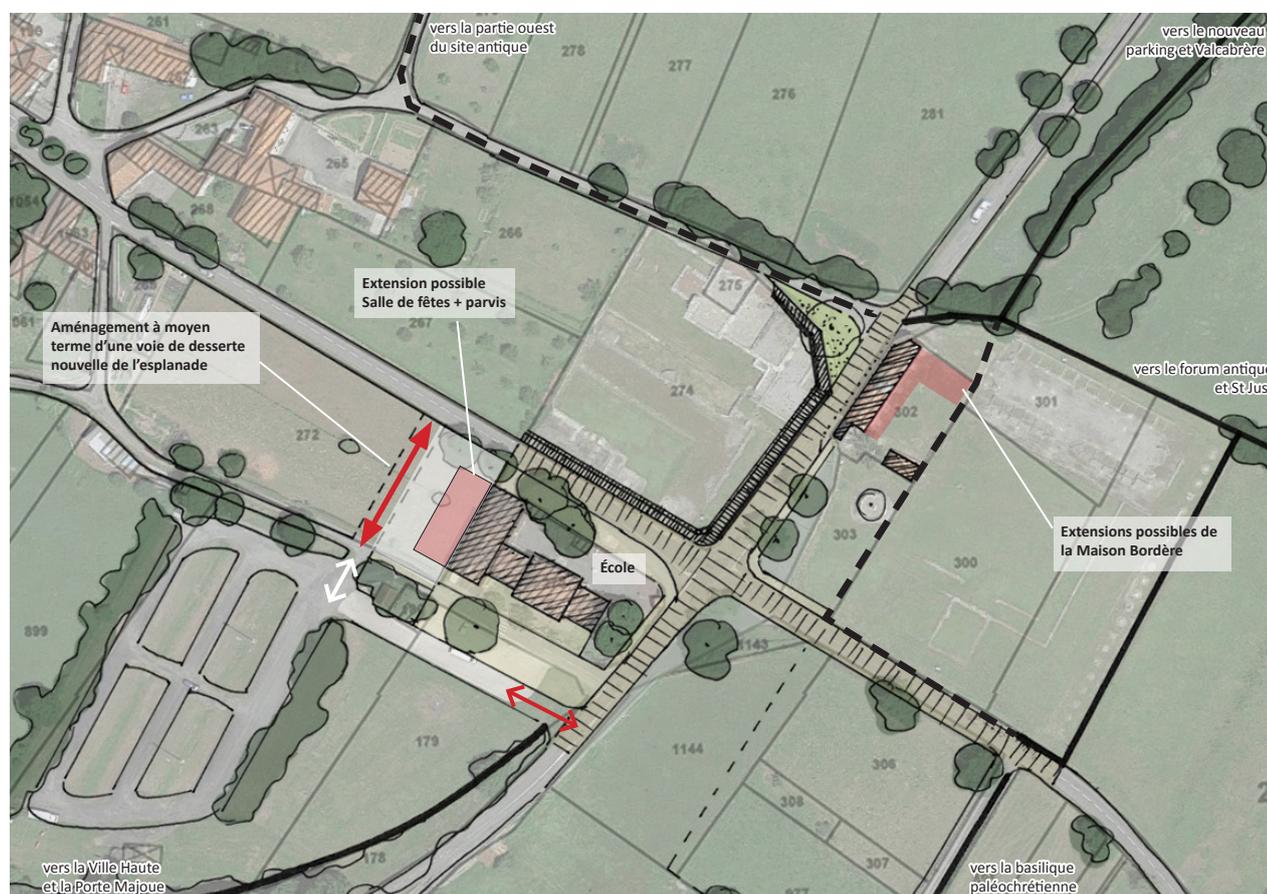
La salle des fêtes, seul lieu communal un peu vaste pour recevoir du public, mériterait d'être améliorée du point de vue architectural mais aussi peut-être agrandie pour atteindre une surface proche des 300 mètres carrés.

Une voie d'accès, parallèle à cette extension de salle des fêtes, pourrait être réalisée afin de créer une entrée sécurisée et lisible à l'aire de stationnement repositionnée et réaménagée.

Ces bâtiments représentent donc un potentiel d'accueil d'activités: centre d'interprétation, salle de conférence, salle d'exposition, lieu d'accueil de groupe, etc. L'occupation de ces bâtiments se définira plus finement dans le temps, avec la mise en place du Comité scientifique et avec l'évolution du nombre de visiteurs dans le temps.

La proximité de la maison Bordère, repérée comme un des lieux d'accueil «évident» du Grand Site, renforce le potentiel de ces deux bâtiments qui peuvent trouver chacun leur propre fonction dans le temps.

A court et moyen terme le parvis devant l'école, et le déplacement de la voirie qui passe devant, peuvent être réalisés. Cet aménagement mettra en valeur ce bâtiment et mettra en sécurité les enfants et les visiteurs durant la période estivale.



## 3.2 - F/ LES CHEMINEMENTS ET LES PARCOURS

### F.1/ UN SCHÉMA GLOBAL PENSÉ DANS LE TEMPS

Cette réflexion sur les cheminements répond à un double objectif :

- le développement des mobilités douces piétonnes et cyclables entre les différents lieux du Grand Site
- la création d'une offre de parcours de découverte lisible, alliant promenade, lecture et mise en réseau des différents patrimoines du Grand Site (historiques, archéologiques, paysagers, architecturaux, agricoles, naturels, etc.) permettant une mise en récit du territoire.

La création de ces parcours passe à la fois :

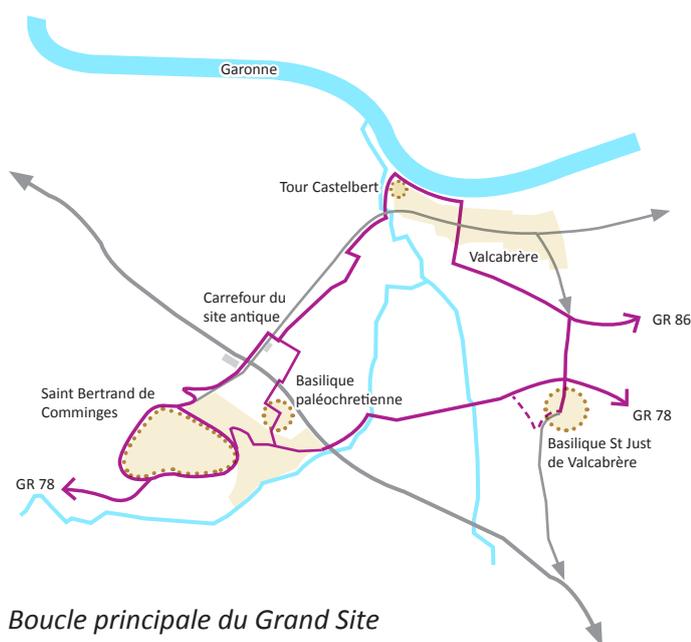
- par une valorisation de chemins existants via de simples mises en valeur grâce à la signalétique, ou des restaurations (réouverture de chemins par débroussaillage, rénovation du revêtement, etc.)
- par la création de nouveaux chemins au travers d'acquisitions foncières (à inscrire au PLU en cours d'élaboration) ou de conventions de servitudes de passage passées avec les agriculteurs et propriétaires.

En croisant le Schéma directeur des actions à l'échelle du Grand Site avec les contraintes de mise en œuvre de ces parcours (notamment liées à la question foncière) une proposition de phasage se dessine. On définit ainsi les tronçons à créer ou à valoriser à très court, court, moyen et long terme.

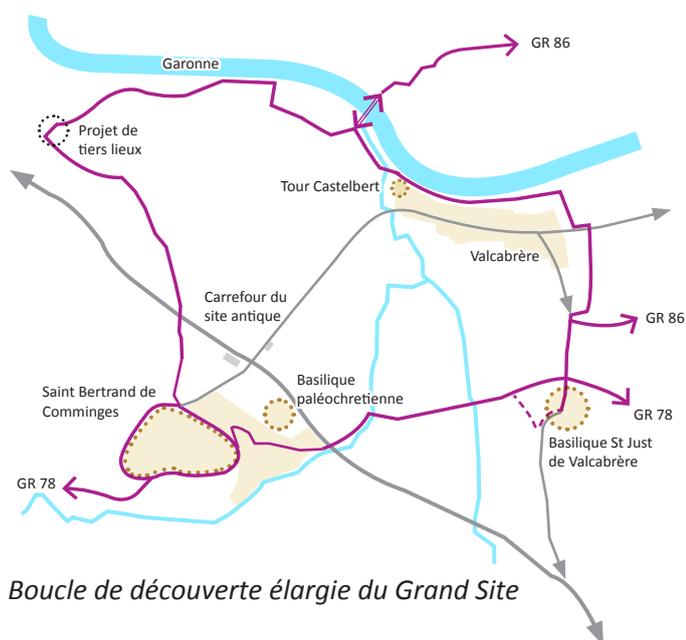


*Phasage de la mise en valeur et création de cheminements doux*

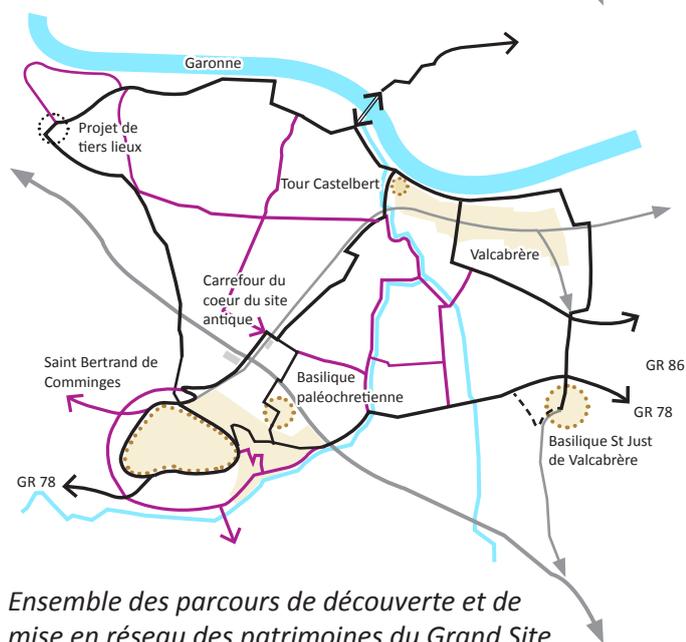
- |                   |                                 |                  |                            |                 |   |
|-------------------|---------------------------------|------------------|----------------------------|-----------------|---|
| ↔ (red solid)     | Création à très court terme     | ↔ (green solid)  | Création à moyen terme     | ↘ (grey)        | Repérage des croquis des chemins ci-après |
| ↔ (red dashed)    | Valorisation à très court terme | ↔ (green dashed) | Valorisation à moyen terme | ↘ (dotted grey) | Repérage des coupes des chemins ci-après  |
| ↔ (orange solid)  | Création à court terme          | ↔ (blue solid)   | Création à long terme      |                 |   |
| ↔ (orange dashed) | Valorisation à court terme      | ↔ (blue dashed)  | Valorisation à long terme  |                 |   |



*Boucle principale du Grand Site*



*Boucle de découverte élargie du Grand Site*



*Ensemble des parcours de découverte et de mise en réseau des patrimoines du Grand Site*

Cette réflexion s'appuie ainsi sur l'idée de proposer différents parcours et boucles/parcours de découverte du Grand Site :

- une boucle principale reliant les piliers majeurs du Grand Site que sont Saint-Bertrand-de-Comminges, Valcabrière et la Basilique Saint Just, en passant par la Tour Castelbert, la basilique paléochrétienne et desservant le nouveau parking proposé entre Valcabrière et la maison Bordère. En cohérence avec la volonté de développer une lecture de l'unité du Grand Site et les liaisons douces entre différents lieux de stationnement, cette boucle apparaît comme essentielle à mettre en œuvre dans un court terme.

- une boucle élargie qui dans un horizon long terme permettra une découverte exhaustive du Grand Site, en proposant notamment une liaison avec la ferme concernée par un projet de tiers lieu ainsi qu'un parcours le long des bords de Garonne, voire une traversée du fleuve via une passerelle piétonne permettant de relier le GR86 longeant la rive droite.

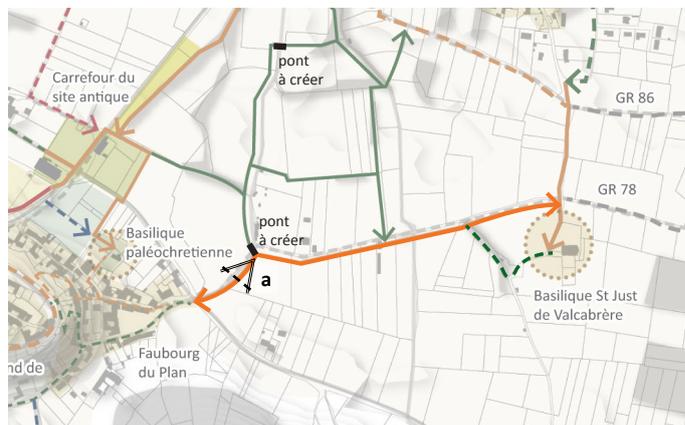
- au delà de ces deux boucles, un ensemble de chemins de découverte de la plaine antique, qui empruntent des chemins existants dans la partie ouest, ou sont à créer dans la partie est. Ces nouveaux chemins s'appuient sur le tracé des cours d'eau et réinterprètent les tracés antiques tout en prenant soin de respecter le parcellaire agricole. Mis à part la voie passant par les terres du Nord dont la piétonisation peut se faire à très court terme, la création des autres chemins est à prévoir plutôt sur un horizon moyen terme, grâce à stratégie foncière anticipée dès à présent.

Cette réflexion sur les parcours sera aussi à mettre en lien avec le questionnement, voire la redéfinition, par les acteurs compétents du tracé des sentiers de Grande Randonnée (GR 78 et GR 86) de la via Garonna et du chemin de Saint Jacques de Compostelle qui traversent le site à moyen long terme.

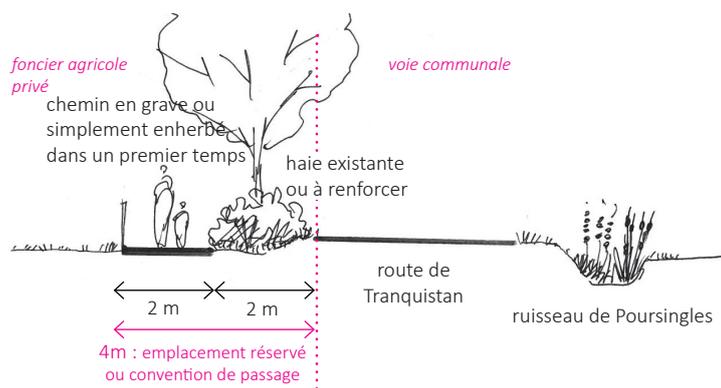
## F.2/ LA BOUCLE PRINCIPALE SAINT BERTRAND / VALCABRÈRE / SAINT JUST

### a/ Liaison Saint Bertrand - St Just

Création d'un chemin de 2 mètres de large en grave calcaire, le long de la route communale entre le faubourg du Plan et la Basilique Saint Just. Le chemin est protégé de la voie par une haie champêtre existante qui pourra selon les séquences être renforcée. Ainsi l'emprise à maîtriser est de 4 mètres au total (acquisition ou convention de servitude de passage et d'entretien de la haie). Une clôture de type agricole (ursus) est à prévoir pour protéger le cas échéant les prairies mitoyennes pâturées.



- ↔ Création à court terme
- ↔ Valorisation à moyen terme
- Repérage de la vue et croquis
- ⋯ Repérage du profil



Profil en travers type



Vue existante a



Croquis a : en direction de Saint Bertrand de Comminges au niveau de l'entrée du camping de Tranquistan

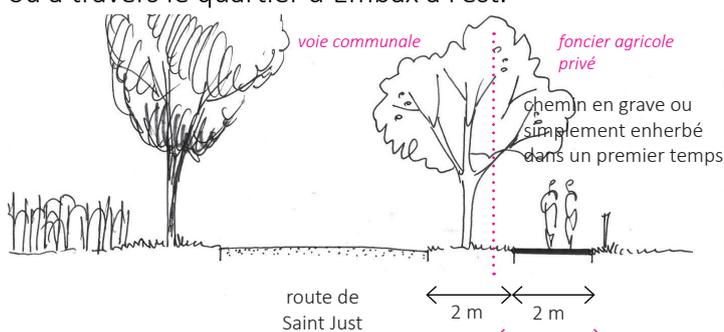
## b/ Liaison St Just - Valcabrère

Création d'un chemin de 2 mètres de large en grave calcaire, le long de la route communale entre la Basilique Saint Just et Valcabrère. Sur sa portion sud (cf. ci-dessous) le chemin séparé de la voie par une bande enherbée plantée d'arbres (fruitiers notamment) existants dont l'alignement pourra ponctuellement être complété afin d'affirmer l'ambiance spécifique de cette voie. Ainsi l'emprise à maîtriser est d'environ 3mètres (acquisition ou convention de servitude de passage et d'élagage des arbres). Une clôture de type agricole (ursus) est à prévoir pour protéger le cas échéant les prairies mitoyennes pâturées.

A proximité de Valcabrère où la route, bordée de haies, ne permet plus d'être longée d'un chemin, le cheminement pourra rejoindre le village sur le tracé actuel du GR86 à l'ouest (rendu piéton sauf riverains) ou à travers le quartier d'Embax à l'est.



- ←—→ Création à court terme
- ←- - -> Valorisation à court terme : rendu piéton sauf riverains
- ←- - -> Valorisation à moyen terme
- Repérage de la vue et croquis
- ⋯ Repérage du profil



Profil en travers type



Vue existant b



Croquis a : en direction de Saint Bertrand de Comminges au niveau de l'entrée du camping de Tranquistan

### c/ Parcours en bord de Garonne

Restauration et valorisation du chemin de berges en contrebas du village de Valcabrère. Dans sa portion Ouest la continuité existe encore, alors que dans sa portion Est, elle a disparu par enrichissement. Il y a donc lieu de prévoir un débroussaillage et élagage des boisements de berges, et la mise en place éventuelle sur l'ensemble du parcours d'un revêtement en grave calcaire (ou en terre pierre enherbé) permettant de le pratiquer en hiver.

De plus, les différents accès aux berges depuis le village sont à valoriser (au droit du lavoir) ou à créer pour celui qui est en face de la place des mesures à grain, avec la mise en place d'un emplacement réservé pour acquisition foncière.



- ← - - - → Valorisation à très court terme
- ← - - - → Création à court terme
- ← - - - → Valorisation à court terme
- ↗ Repérage de la vue et croquis



Croquis c1 : portion ouest des bords de Garonne en contrebas de Valcabrère : valoriser le chemin piéton existant



Photo c2 : portion à défricher pour restaurer la continuité piétonne



Vue c3 : accès à créer en face de la Place des Mesures à grain (acquisition foncière à prévoir)



Vue c4 : accès existant à valoriser le long du lavoir bordant la rue principale du village

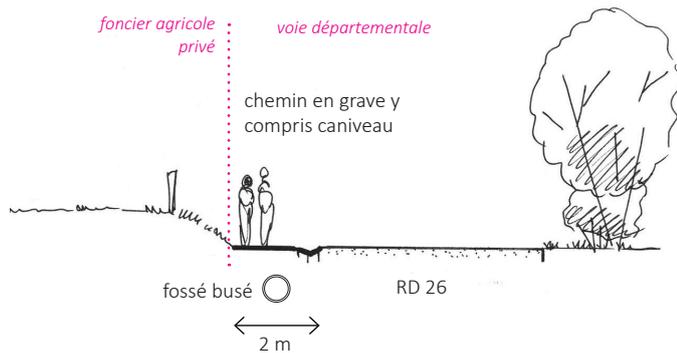
### d/ Liaison Valcabrère - Saint Bertrand

Création d'un chemin de 2 mètres de large en grave calcaire entre Valcabrère et le carrefour du site antique. Au sortir du village de Valcabrère où l'emprise disponible s'élargit, le trottoir se transforme en un chemin prenant place en bordure de la RD26 au pied du talus existant par busage du fossé existant. Il vient ainsi connecter à d'autres liaisons piétonnes (parcours de découverte de la plaine antique et bords de Garonne).

Puis le chemin emprunte un accès agricole et s'éloigne de la route pour desservir en limite de parcelle le nouveau parking créé en amont de la maison Bordère, sur un foncier qui devra pour ce faire être maîtrisé (emplacement réservé pour acquisition).



- Création à court terme
- Repérage de la vue et croquis
- Repérage du profil



Emprise publique à priori suffisante pour la création du chemin : à vérifier sur la longueur du parcours. Em placement réservé à créer en cas contraire.

Profil en travers type



Vue existant d

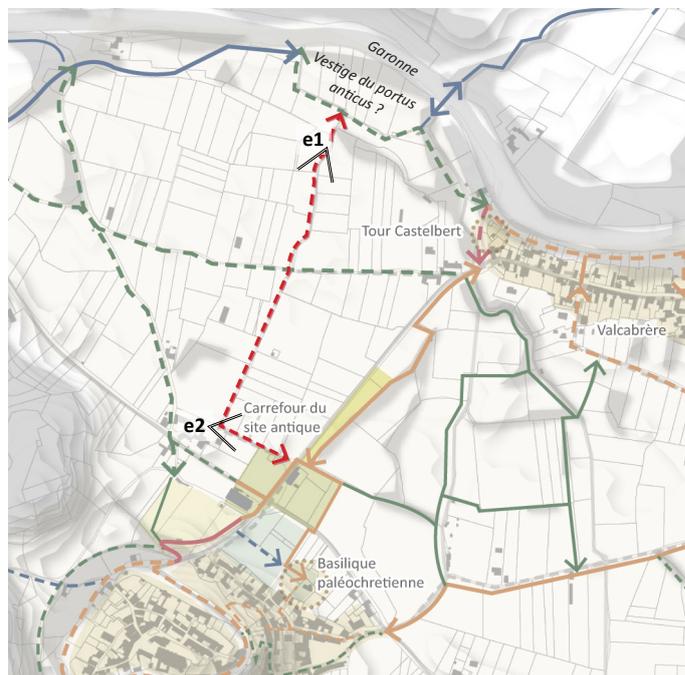


Croquis d : au sortir du village de Valcabrère en direction de Saint Bertrand de Comminges

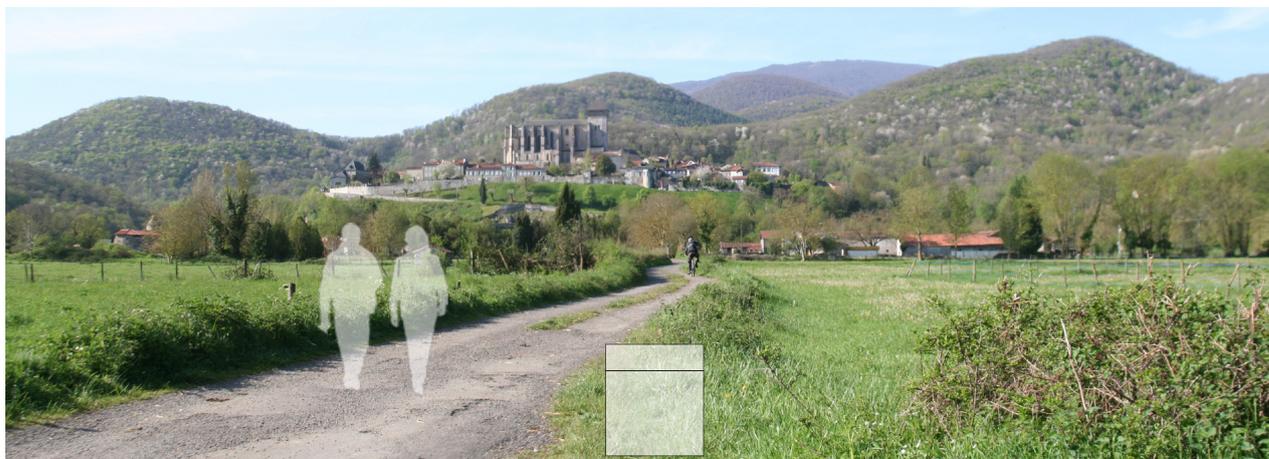
### F.3/ LES PARCOURS DE DÉCOUVERTE DE LA PLAINE ANTIQUE

#### e/ Chemin d'Aigue Bère - la Coume

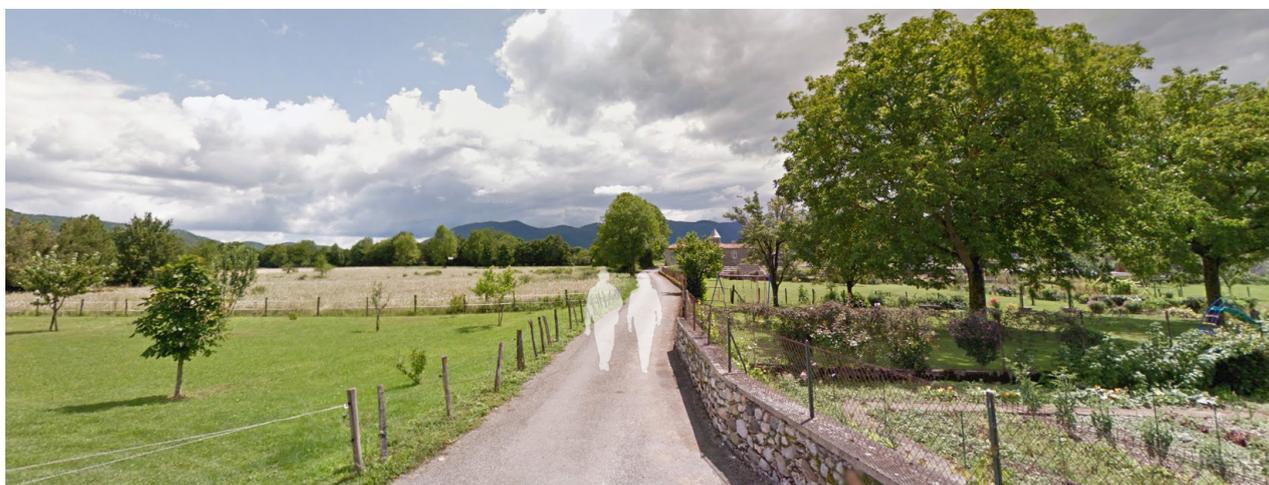
Proposition est faite de rendre en piéton cette route rurale (à l'exception des agriculteurs et services d'entretien de la station d'épuration) reliant d'une part la maison Bordère au hameau de la Bourdette, d'autre part le hameau de la Bourdette au lieu dit la Coume où elle rejoint le bord de Garonne ou se trouve l'hypothétique portus anticus entre autre. Le revêtement existant pourra être conservé, l'intervention se limitant à la mise en place des panneaux de circulation et une valorisation par la signalétique directionnelle et pédagogique.



← - - - → Valorisation à très court terme : rendu piéton sauf riverains      ➤ Repérage de la vue et croquis



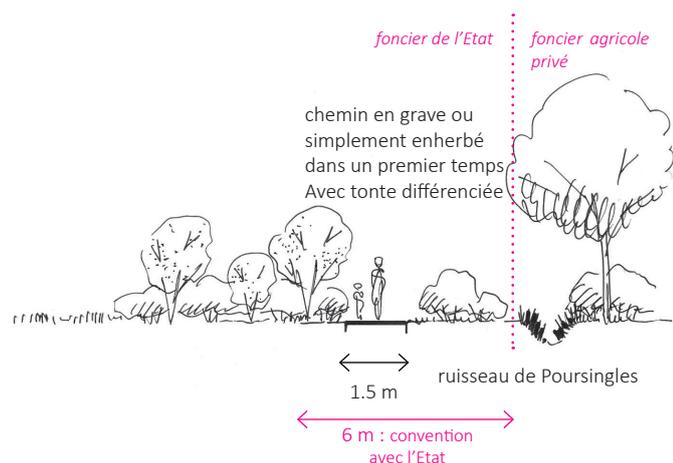
Croquis e1 : le chemin au niveau du lieu dit la Coume : une vue remarquable sur la ville Haute de Saint-Bertrand-de-Comminges



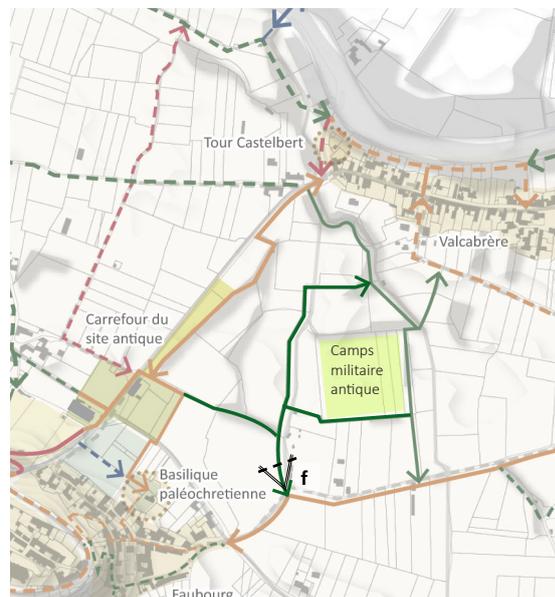
Croquis e2 : le chemin entre la maison Bordère et la hameau de la Bourdette : un ambiancede campagne jardinée avec la présence de potagers et de vergers

## f/ Chemin du ruisseau de Poursingles

Création d'un chemin de 1.5 mètres de large en grave calcaire, le long du ruisseau de Poursingles, contournant par l'ouest le camp militaire antique. L'existence d'une ripisylve nécessite de mettre en distance le chemin afin de préserver les boisements et arbustes existants. C'est particulièrement le cas dans la portion sud du chemin, au contact de la route de Tranquistan où le ruisseau est bordé côté ouest par une bande non cultivée, occupée de fourrés et de saules au rôle de zone tampon écologique entre cultures et cours d'eau. Ainsi l'emprise foncière à maîtriser sera de 4 à 6 m environ (acquisition ou convention de servitude de passage et d'entretien des boisements sur les terrains privés, ou convention avec l'Etat sur le foncier qui lui appartient).



Profil en travers type



←→ Création à moyen terme

➤ Repérage de la vue et croquis

--- Repérage du profil



Vue existant f

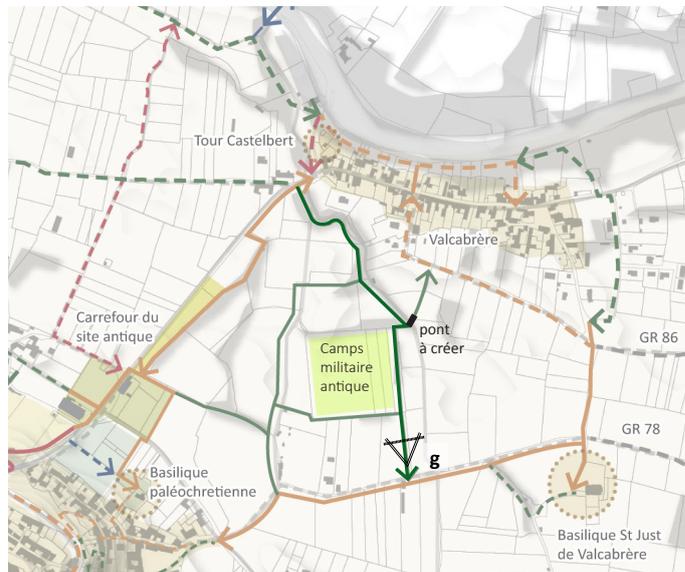


Croquis f : en direction de Saint Bertrand de Comminges au niveau de l'entrée du camping de Tranquistan

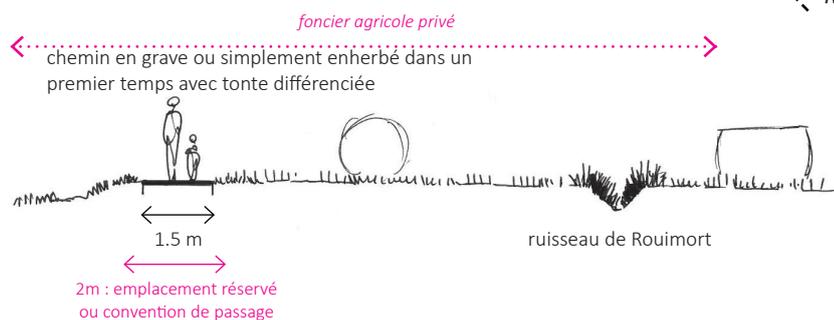
### g/ Chemin du ruisseau de Rioumort

Création d'un chemin de 1.5 mètres de large en grave calcaire, en parallèle du ruisseau du Rioumort, contournant par l'ouest le camp militaire antique et connecté à la sortie Ouest de Valcabrière. Sur sa portion sud, le ruisseau du Rioumort traverse une seule et même parcelle agricole sous forme d'un simple fossé enherbé. Afin de respecter l'activité agricole, le chemin sera ici créé en limite de parcelle.

Puis dans sa portion nord le chemin viendra border le ruisseau du Rioumort, à distance de sa ripisylve. Ainsi l'emprise foncière à maîtriser sera de 2 à 4 m environ (acquisition ou convention de servitude de passage et d'entretien des boisements et arbustes mitoyens).



- ←→ Création à moyen terme
- Repérage de la vue et croquis
- - - Repérage du profil



Profil en travers type



Vue existant g

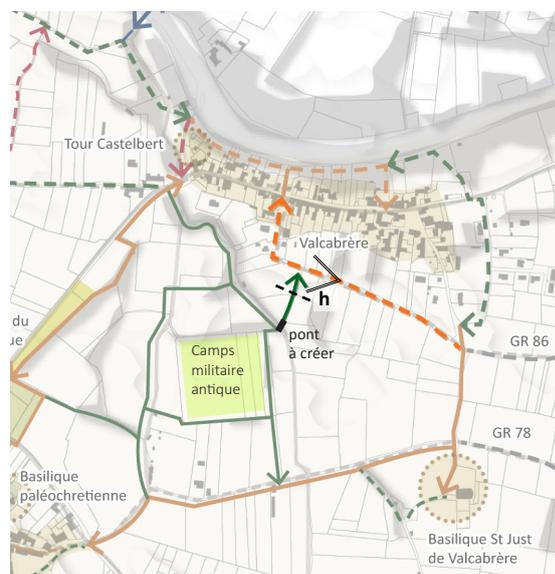


Croquis g : en direction de Saint Bertrand de Comminges au niveau de l'entrée du camping de Tranquistan

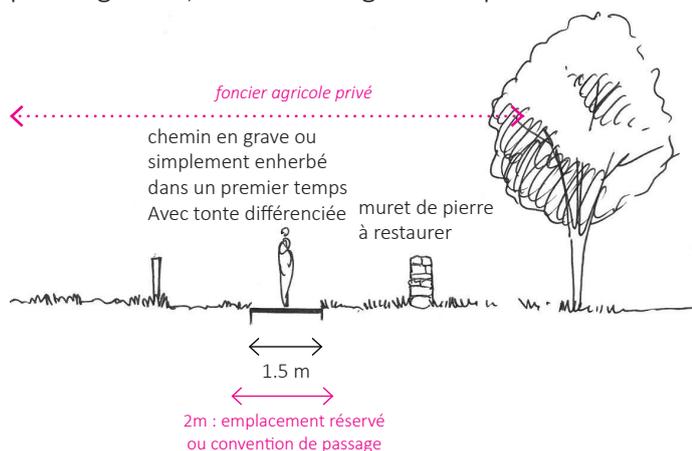
## h/ Connexion Rioumort - Valcabrère

Création d'un chemin de 1.5 mètres de large en grave calcaire, empruntant en partie un accès agricole existant pour connecter le chemin le long du Rioumort avec le GR86 rendu piéton (sauf riverains) sur sa portion au sud du village de Valcabrère. Le muret en pierres sèches existant le long de l'accès agricole est à restaurer. Ainsi l'emprise à maîtriser est de 2 mètres au total (acquisition ou convention de servitude de passage et de restauration du muret).

Cette connexion nécessite également la création d'un petit pont traversant le Rioumort. L'ensemble des ponts en traversées de ruisseau et autres passerelles piétonnes emploieront le même vocabulaire: platelage bois, structure et garde corps acier corten.



- ← - - - → Valorisation à court terme : rendu piéton sauf riverains
 ↳ Repérage de la vue et croquis
- ← - - - → Valorisation à moyen terme
 ⋯ Repérage du profil



Profil en travers type



Vue existant h



Croquis h : en direction de Saint Bertrand de Comminges au niveau de l'entrée du camping de Tranquistan

## F.4/ UN CIRCUIT DE VISITE AUTOUR DE L'ENSEMBLE MONUMENTAL DE LA CATHÉDRALE

Envisagé depuis de nombreuses années, ce parcours n'a encore jamais été mis en place.

Il s'agirait de rallonger le circuit de visite de la Cathédrale Sainte Marie, avec un parcours à sens unique n'amenant pas le visiteur à ne pas revenir sur ses pas (comme à l'heure actuelle) et offrant la possibilité de d'effectuer un tour complet de l'ensemble monumental avec un accès aux terrasses Nord et un retour par l'accueil et la boutique des Olivétains / Haute-Garonne Tourisme.

### Le circuit dans son ensemble

#### > 1 - Découverte de la cathédrale :

- Billetterie cathédrale
- Passage dans le cloître
- Entrée à l'intérieur de la cathédrale par la porte du cloître
- Accès au trésor
- Visite des stalles
- Installation d'un tourniquet (à sens unique) au niveau du tombeau de Saint-Bertrand permettant au visiteur de passer dans la partie lieu de culte
- Retour dans le cloître.

#### > 2 - Parcours extérieur :

- Accès sur les jardins par la porte du cloître
- Contournement du chevet
- Remplacement de la grille actuelle par un tourniquet (ou système gérant la sortie)
- Déambulation sur les terrasses Nord
- Arrivée aux Olivétains par la porte avec accès à la librairie.



## 3.3 - G/ PRÉCONISATIONS SIGNALÉTIQUE , MOBILIER ET MATÉRIAUX DE SOLS

### G.1/ LA SIGNALÉTIQUE

La signalétique est un élément essentiel de la perception et de la compréhension du Grand Site dans son ensemble ainsi que de la lecture et de l'interprétation de ses patrimoines multiples.

Alors que les éléments de signalétique actuellement présents sont d'une grande disparité, il apparaît essentiel d'imaginer une refonte globale de l'ensemble de la signalétique à l'aune d'une Charte de signalétique qui devra être conçue et mise en œuvre par des professionnels (designers, paysagistes, architectes, etc).

Cette charte devra s'appuyer sur les éléments récents mis en œuvre dans le cadre de l'aménagement de la rue de la porte Majoue (voir ci-dessous) qui déclinent l'acier corten sous différentes formes.

On doit cependant distinguer plusieurs types de signalétique :

- la signalétique directionnelle, essentielle dans le cadre du développement d'un réseau de cheminements piétons. On privilégiera pour celle-ci le format totem, qui pourra faire figure d'éléments repères dans le paysage (tel que développé dans les fiches actions F - Les cheminements et les parcours).
- la signalétique pédagogique d'interprétation du Grand Site, qui pourra prendre diverses formes selon les situations : pupitres, plaque fixée sur un muret ou un garde corps, classeur, table d'orientation, etc.



*Pupitre et totem en acier corten mis en œuvre au pied de l'accès à la Porte Majoue, avec plaque de dibon en aluminium brossé imprimé et découpes laser.*



*Totem en acier thermolaqué dans le centre historique de Cahors (46)*



*Autres exemples de pupitre en acier corten avec classeur formé de plaques de dibon imprimées et panneau fixé sur un garde corps (Latronquière - 46)*



*Pupitre en acier thermolaqué dans le centre historique de Cahors (46)*

## G.2/ LE MOBILIER DANS L'ESPACE PUBLIC

A l'image de la signalétique, il sera important d'avoir une cohérence dans le mobilier urbain grâce à une palette restreinte à l'échelle du Grand Site. L'essentiel du mobilier urbain à prévoir concerne des bancs, des corbeilles et des tables de pique-nique.

En accord avec le caractère rural et patrimonial du Grand Site, il apparaît cohérent de privilégier des matériaux à la fois nobles et naturels tels que le bois brut imputrescible et l'acier corten, qui nécessiteront également peu d'entretien, et s'accorderont bien avec les éléments de signalétique présentés ci-contre.

On pourra cependant distinguer d'une part une typologie de mobilier à l'esthétique plus «soignée», à l'image de ce qui a été mis en œuvre au pied de l'accès à la Porte Majoue. Cette typologie pourra être déclinée dans les différents espaces publics des villages.

On pourra prévoir d'autre part, une typologie de mobilier au caractère plus rustique adaptée aux contextes naturels et ruraux de la plaine agricole et des bords de Garonne.



*Banc au caractère plus «soigné» mis en œuvre au pied de l'accès à la Porte Majoue, à privilégier dans les villages, avec piétements acier corten + assise bois (sur mesure ou de type Pysa de chez Cyria).*



*Bancs au caractère plus rustique, à privilégier dans les situations les plus rurales, avec piétements acier corten + assise bois (de type Benito de chez Gavarres ou sur mesure).*



*Corbeille au caractère plus «soigné» mise en œuvre au pied de l'accès à la Porte Majoue, à privilégier dans les villages, en acier corten (de type Pysa de chez Cyria).*



*Corbeille au caractère plus rustique, à privilégier dans les situations les plus rurales, en bois et acier corten (de type Benito de chez Gavarres ou sur mesure).*



*Table de pique nique, en accord avec les bancs rustiques ci-dessus, avec piétements acier corten + assise bois (de type Benito de chez Gavarres ou sur mesure).*

*L'ensemble de ces mobiliers pourra être issu de catalogue, ou réalisé sur mesure ce qui permet souvent de réduire les coûts de fabrication.*

### G.3/ LES MATÉRIAUX DE SOL

Le choix des matériaux de sols pour les différents aménagements à venir déterminera fortement à la fois leur pérennité, leur durabilité et leur qualité d'ambiance. Cette réflexion doit aussi être garante d'une cohérence d'ensemble grâce à la récurrence d'un même vocabulaire décliné dans différentes situations, avec une gradation entre le paysage construit des villages et le paysage naturel.

Les préconisations ici présentées s'appuient en effet sur l'idée générale de préserver et de mettre en valeur le caractère rural du Grand Site, et d'éviter tout sur-aménagement ou artificialisation excessive qui pourrait dénaturer les lieux, les banaliser ou donner un caractère trop urbain et hors de propos aux aménagements.

Ainsi par exemple les matériaux bruts tels que la pierre ou la grave calcaire seront de façon générale préférés à des bétons coulés en place ou à des enrobés.

Dans un souci à la fois environnemental, esthétique et patrimonial, on s'inspirera également des teintes et des matières de l'architecture vernaculaire, ainsi que des ressources (carrières, fournisseurs, entreprises) disponibles localement :

- le gneiss et le granit (caractéristiques des Pyrénées),
- les galets sciés (issus du lit de la Garonne et déjà présents dans les rues de Saint-Bertrand)
- différents types de granulats locaux ou régionaux (pour former les bicouches, enrobés, le sable et la grave compactés, le mélange terre pierre, etc.).

Il s'agit aussi de proposer ici des matériaux pérennes, nécessitant peu d'entretien et pouvant aisément être réparés et refaits au besoin (si travaux de réseaux ultérieurs par exemple). A ce titre les matériaux modulaires de type dallages et pavages pierre ou galets sciés sont très adaptés.

Une utilisation de chacun de ces matériaux dans des situations adéquates selon les usages prévus sera également la garantie d'une bonne durabilité des aménagements. Pour exemple on évitera de prévoir un mélange terre pierre sur une voie de parking sollicitée quotidiennement. Une conception des espaces par des professionnels de l'aménagement des espaces publics sera donc à privilégier en préalable de toute mise en œuvre.

#### **Synthèse des matériaux préconisés :**

*Aménagement des espaces publics patrimoniaux en cœur de village : des dallages et pavages en revêtement des rues et espaces emblématiques de la Ville Haute, et en pied de façade des rues et places plus simples.*



*Dallage de gneiss associant différents formats de modules: matériau très qualitatif également carrossable, en revêtement des rues principales de la Ville Haute de Saint Bertrand*



*Dallage de gneiss grands modules en opus romain, déclinant le dallage des rues de la Ville Haute sous un autre format, à réserver pour l'espace emblématique du parvis de la cathédrale Sainte Marie*



*Dallage de gneiss à joints enherbés en opus incertum, au format plus rustique bien que qualitatif, et pouvant convenir par exemple pour l'aménagement du parvis de l'église et de la Mairie de Valcabrière ou des pourtours de la Place du Plan*



*Pavage de galets de Garonne sciés (plus praticables) pour souligner les pieds de façades, former les caniveaux et marquer certains endroits spécifiques comme les abords des fontaines, bassins et portes médiévales de la Ville Haute*



*Dalles béton préfabriquées à joints enherbés aspect pierre type 'Sobépré' (teinte à définir) à utiliser pour aménager à coût plus économique les pieds de façades au contact des voiries et places plus simples dont on veut végétaliser les abords telles que la rue principale à Valcabrière ou le Place de la Prade au Plan*

Aménagement des espaces publics patrimoniaux en cœur de village : revêtements de surface avec granulats qualitatifs pour les rues et places moins emblématiques à caractère rural



Enrobé coloré ocre clair de type «Colclair», au rendu qualitatif proche d'un béton sablé, pour les rues secondaires de la Ville Haute



Bicouche calcaire, offrant un matériau carrossable économique à l'aspect chaleureux, adapté un trafic modéré comme sur la Place du Plan



Bicouche classique adapté aux espaces où on procédera à une reprise partielle du revêtement de voirie existant, tel que la Place de la Prade au Plan



Sable calcaire compacté mécaniquement (sans liant) adapté à l'aménagement d'une esplanade piétonne de type «mail planté» telle que la Place Mercadieu à Valcabrière

Aménagement des voiries et espaces de stationnement : des revêtements de surface qualitatifs



Enrobé à granulats calcaires pouvant être grenailé pour en éclaircir la teinte (qui s'éclaircira de toute façon naturellement dans le temps) : revêtement adapté aux voiries à plus forts trafics tel que les RD aux abords du carrefour antique



Bicouche calcaire, de teinte claire grâce à son granulat, moins résistant qu'un enrobé mais plus économique et restant adapté à un trafic modéré mais régulier : routes rurales et voies de desserte des parkings



Mélange terre pierre enherbé : compromis permettant de conserver des surfaces en herbe perméables, circulées de façon occasionnelle ou stationnées grâce à l'amélioration de la portance du sol (2/3 pierre + 1/3 de terre compactées)

Sobriété et soin dans l'aménagement des bordures et caniveaux



Fers plats en acier corten (de 5 à 8mm d'ép. selon qu'elle est arasée ou avec vue), formant une bordure fine, qualitative et économique adaptée à délimiter les divers revêtements de sols (pavages, enrobés, bicouches, calcaires compactés, massifs plantés, etc.)



Caniveaux pavés de galets sciés. Cette typologie de caniveau, sorte de «fil rouge» des aménagements du projet pourra se retrouver aussi bien dans les rues principales de la Ville Haute ou dans des situations de voiries plus rurales.



Bordures de granit (teinte à préciser pour s'accorder le gneiss et les galets). Celles-ci pourront ponctuellement être employées pour former des emmarchements dans les espaces publics des villages tel qu'autour de la Place Mercadieu.

Aménagement des espaces publics ruraux : cheminements et abords des monuments et sites antiques



Sable ou grave calcaire compactés mécaniquement (sans liant): matériau économique, durable et semi-perméable pour l'aménagement de tous les chemins et parcours piétons



«Croûtes de rochers» à joints enherbés: grand dallage calcaire rustique issu de chutes de carrières, matériau plutôt économique, pour l'aménagement d'allées et placettes en situations rurales



Platelages de bois brut imputrescible (type Robinier, Chêne ou Châtaigner) pour la création de passerelles piétonnes de découverte du site antique et pour habillage des pontons en traversée des ruisseaux



Gardes corps à barreaudages verticaux en acier corten en bordure des passerelles piétonnes, pontons et belvédères. L'utilisation du métal permet une finesse de la structure qui garantira sa transparence et son intégration tant dans les paysages construits que naturels

## 3.4 - H/ PRÉCONISATIONS ENVIRONNEMENTALES

### H.1/ LA RENATURATION DU CANAL DU PLAN

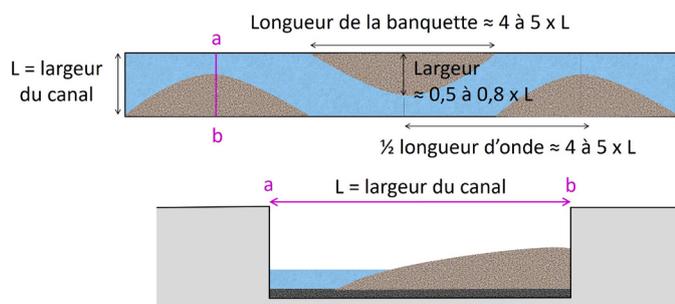
L'objectif est de redonner un profil plus naturel au cours d'eau et de favoriser la biodiversité du milieu, sur un linéaire d'au moins 360 m (sections oranges et bleues sur la carte).

Le reprofilage est contraint par la présence d'un fond de lit et de murs en béton canalisant le cours d'eau et constituant une rive ou les deux, selon les sections. Ces éléments ne peuvent être détruits. Il est toutefois possible de procéder à une recharge sédimentaire du fond du canal, afin de créer un lit proche du profil naturel.

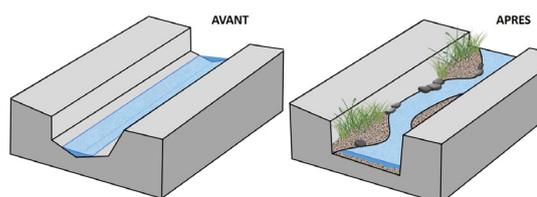
Les matériaux utilisés seront variés (sable, gravier, cailloux), semblables à ceux présents sur la portion naturelle située en amont.

Des banquettes sédimentaires, composées de matériaux grossiers, seront également implantées en quinconces dans le cours d'eau. Elles permettront de diversifier les écoulements, de maintenir une lame d'eau minimale en débit d'étiage en rehaussant par moment la ligne d'eau et de créer des habitats végétalisés herbacés typiques des bords de rivière, favorables pour la faune (odonates, papillons, oiseaux...).

La taille et l'implantation des banquettes sont définies ainsi :

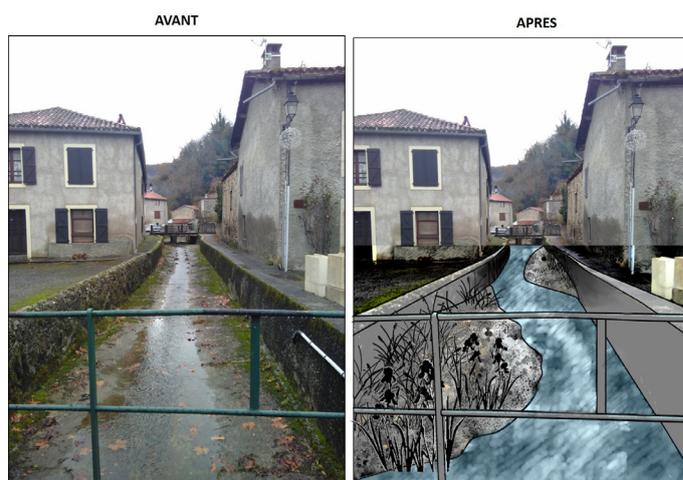


- Canalisé en rive gauche uniquement (~65 m)
- Canalisé en rive droite uniquement (>175 m)
- Canalisé sur les 2 rives (~300 m)



Profil du canal avant et après renaturation

Les banquettes ne resteront pas fixes dans le temps, elles évolueront au gré des variations des niveaux d'eau. Le cours d'eau trouvera un équilibre naturel avec le temps.



Profil du Plan avant et après renaturation, vue depuis la place du Plan

Avant toute intervention, il sera probablement nécessaire d'effectuer des études complémentaires (levés topographiques, étude hydraulique pour la prise en compte du risque inondation, procédure d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau).

## H.2/ LA GESTION DES BOISEMENTS DE PENTE

Les forêts sont principalement dominées par des feuillus (Chêne et Châtaigner). Les conditions de production sylvicole sont variées et dépendent fortement de la topographie et des caractéristiques environnementales (sol et climat). Près de  $\frac{3}{4}$  des espaces boisés sont sur des pentes rendant l'accès et l'exploitation difficile. 58 % de la forêt appartient à des propriétaires privés, dont la plupart détiennent moins d'1 ha de boisement. L'élaboration d'un document de gestion globale est donc compliquée.

Toutefois, le Code forestier, le Code de l'environnement, le Cahier de gestion du site classé et les documents de gestion lorsqu'il en existent, définissent les opérations sylvicoles autorisées, interdites ou soumises à condition, dans le cadre de l'exploitation forestière. Les principales méthodes d'exploitation préconisées sur le territoire et indiquées dans le Cahier de gestion du Site classé étant : le taillis, la futaie et le mélange futaie-taillis (voir schéma ci-contre).

En complément de l'ensemble des documents précités, certaines préconisations générales sur la gestion des milieux boisés peuvent être données afin de favoriser la biodiversité des forêts. Il s'agit de mesures générales, à adapter aux conditions présentes sur chaque parcelle, aux besoins du propriétaire ainsi qu'aux réglementations en vigueur:

- Aucune opération de coupe, élagage ou arrachage ne doit avoir lieu du 1er mars au 31 août afin de respecter la faune (notamment la nidification des oiseaux) et le cycle des végétaux ;
- Les lisières sont des zones de transition entre boisements et milieux ouverts, on y trouve donc une forte diversité car les espèces des deux milieux y cohabitent. Ces zones sont à favoriser, en aménageant des transitions douces (éviter les angles droits, favoriser l'étagement des espèces...);
- Favoriser la régénération spontanée plutôt que les semis, afin de privilégier les essences endémiques, adaptées aux conditions locales ;
- Conserver les éléments diversifiés tels que les clairières, les mares, les ornières, les chablis... ;
- Certains secteurs trop pentus, inaccessibles, ou dont

les propriétaires ne veulent plus s'occuper peuvent être laissés libres d'évoluer de manière naturelle, sans intervention. Cela permet à la forêt de s'épanouir librement en favorisant la régénération naturelle et le maintien des arbres morts sur pieds ou au sol. Cela diversifie les habitats à l'échelle du site classé et forme des zones de refuge pour la faune.



Futaie : arbres de haut jet



Taillis : arbres organisés en cépées



Mélange futaie taillis : arbres de haut jet avec arbres en cépées en sous-bois, les essences sont différentes

### Principales méthodes d'exploitation préconisées

La gestion des boisements de pente et du piémont de la colline de Saint-Bertrand sera à étudier en relation avec l'activité pastorale pour l'entretien des sous bois et le maintien d'espaces ouverts : clairières, prairies. Il apparaît en effet opportun de poursuivre, d'encourager et de développer le pastoralisme déjà présent en lien avec les agriculteurs locaux, sur les terrains communaux mais aussi sur les terrains privés grâce à la mise en place d'outils tels que l'Association foncière pastorale.

### H.3/ LA GESTION DES HAIES ET RIPISYLVES

Les haies champêtres, ripisylves et alignements d'arbres sont une constituante importante de la plaine de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère. Ces milieux remplissent de nombreuses fonctions (lutte contre l'érosion des sols, production de bois, stockage du carbone, épuration et infiltration des eaux, abris pour la faune, protection des parcelles agricoles et du bétail de la sécheresse ou des vents, etc.).

Les interventions d'entretien doivent être programmées dans le cadre global de la gestion d'une haie ou d'un ensemble de haies à long terme, afin d'envisager l'ensemble des actions à mener parmi les suivantes :

- la coupe à blanc qui permet de régénérer une haie vieillissante, dégarnie, mutilée... ;
- la sélection d'arbres et leur taille de formation ;
- le bûchage de la haie ou d'arbres têtards ;
- la régénération naturelle.

L'ensemble de ces actions doit être adapté au type de haie et respecter quelques principes de base :

- Aucune intervention ne doit avoir lieu du 1er mars au 31 août pour le respect de la faune (notamment la nidification des oiseaux) et du cycle des végétaux ;
- Privilégier des essences diversifiées et locales (Aubépine, Charme, Châtaigner, Chêne, Cornouiller, Fusain, Frêne, Erable champêtre...) ;
- Favoriser différentes strates de végétation (arbres, arbustes et buissons, strate herbacée) et différentes tranches d'âge, en privilégiant la régénération spontanée et en évitant de passer le broyeur au sol dans les trouées ;
- Choisir les bons outils et le bon mode opératoire adapté aux essences et à la destination de la haie ;
- Ne pas tailler la haie sur le dessus : la taille sommitale l'affaiblit progressivement et favorise le maintien des espèces les plus vigoureuses au détriment des plus fragiles qui finissent par disparaître ;
- Favoriser les coupes nettes des troncs et des branches, en évitant de les écorcer ou de les éclater ;
- Maintenir une largeur de haie la plus importante possible (au moins 1,5 m) en cohérence avec la réglementation (arrêtés usages locaux, Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales) ;
- Maintenir une banquette enherbée d'1 m de large de chaque côté de la haie (abris pour la faune, zone de refuge et de nidification de certains oiseaux, filtre vis-à-vis des polluants).



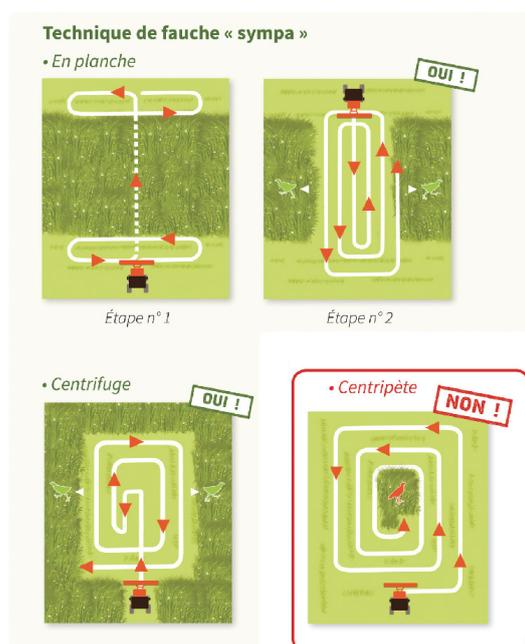
## H.4/ LA GESTION DES PRAIRIES

Les prairies sont nombreuses sur le territoire. Selon les pratiques agricoles, leurs profils varient et avec eux, la diversité végétale et animale. Certaines mesures de gestion permettent de favoriser cette biodiversité tout en maintenant une activité agricole pérenne. Il s'agit de mesures générales, à adapter aux conditions présentes sur chaque prairie, aux besoins de l'exploitant mais également aux réglementations en vigueur (Cahier de gestion du Site classé, arrêtés préfectoraux, PAC...).

### a/ Prairies de fauche

Idéalement, une seule fauche est réalisée, de préférence après le 1er juillet, afin de ne pas perturber la reproduction de la faune et le cycle des végétaux.

La fauche s'effectue de manière mécanique si possible à l'aide d'une lame de fauche munie d'une barre d'effarouchement. Elle doit être réalisée de manière centrifuge et à une vitesse n'excédant pas 10 km/h, afin de permettre aux animaux de fuir. La hauteur au dessus du sol est de 7 cm au minimum. La matière végétale est exportée pour éviter les phénomènes d'atterrissement, d'enrichissement et d'eutrophisation risquant à terme de modifier la composition végétale du milieu.



### b/ Prairies pâturées

Les pratiques de pâturage influent directement sur la composition floristique de la prairie et son attrait faunistique selon le type de bétail, le chargement (nombre d'animaux) et la durée et période. Le chargement recommandé est compris entre 0,25 UGB/ha/an sur les prairies humides et 0,5 UGB/ha/an sur les prairies plus sèches. En s'éloignant de ces chiffres, une prairie peut être considérée comme étant surpâturée ou souspâturée.

La période de pâture à privilégier est comprise entre 1er juillet et 31 octobre, en dehors des cycles biologiques de la faune et la flore. La durée dépendra de la charge, (plus le chargement est élevé, plus la durée sera courte) mais il est recommandé de ne pas excéder 3 mois consécutifs.

Il est préférable de mettre en défens les secteurs sensibles (humides) ou surpiétinés. Une gestion correcte des refus de pâturage est également nécessaire.

Pour les prairies de grande surface, il est recommandé de favoriser la pâture en rotation en divisant la parcelle en plusieurs parties.

D'une manière générale en ce qui concerne l'évolution des pratiques agri-environnementales, notons que le programme du tiers lieu en cours de projet au lieu-dit 'Borde de Garonne' comprend une ferme pédagogique que pourra être le support des différentes expérimentations associant les agriculteurs locaux, et l'installation de nouveaux agriculteurs.

*Technique de fauche centrifuge, dite «sympa», en opposition à la fauche centripète :*

*Que la prairie soit fauchée ou pâturée, il est préconisé de préserver les arbres isolés, de maintenir des zones refuges non fauchées/non pâturées, de favoriser les haies champêtres à la place de clôtures barbelées et de maintenir (ou de créer) des mares.*

## 3.5 - I/ PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

### I.1/ PRÉALABLES A L' INTÉGRATION DES ENJEUX ARCHÉOLOGIQUES

La **conservation-restauration**, approche dominante de préservation des sites archéologiques, peut être définie comme l'ensemble de moyens mis en œuvre pour assurer la pérennité des objets, monuments ou sites dans leur signification à la fois culturelle, historique, esthétique, éthique et artistique. L'objectif n'étant pas de remettre les biens et sites culturels et patrimoniaux « à neuf », mais bien de prolonger leur durée de vie dans ce qu'ils représentent comme liens entre les époques et les générations.

A l'échelle du Site archéologique de Saint Bertrand de Comminges et Valcabrère, répondre à cet objectif, implique en effet le respect d'un certain nombre de principes, qui se doivent d'être compatibles et étroitement concertés avec les actions d'aménagement et de mise en valeur du territoire et des paysages esquissées au travers de ce Schéma Directeur.

#### Respecter l'intégrité du patrimoine archéologique

Quelques soient les travaux de conservation-restauration mis en œuvre, il s'agit en effet de « *ne pas porter atteinte à la manière originelle dont (le patrimoine archéologique) est fait ; s'appliquer à une perception aussi peu sélective que possible de toutes ses parties, tous ses caractères, toutes ses interprétations possibles ; le laisser indemne de toute intervention qui limiterait définitivement les possibilités ultérieures de le comprendre et de le traiter autrement.* » (\*) L'histoire de la recherche a en effet prouvé qu'à chaque époque l'amélioration des connaissances et des techniques scientifiques permet sur un même objet ou un même lieu de nouvelles découvertes, encore insoupçonnables hier.

Tout l'enjeu réside donc dans la recherche du plus juste équilibre entre : garantir la pérennité des vestiges antiques : éviter qu'ils ne s'altèrent, ne se dégradent sous les effets de l'environnement, tout en sacrifiant le moins possible leur intégrité.

Il s'agira notamment d'évaluer et de choisir les techniques appropriées, pour la préservation des vestiges, en agissant directement sur les vestiges eux-mêmes (par ex. la constitution d'arases de protection des vestiges en cours d'érosions, dans des matériaux adéquats) ou grâce à des structures de type toitures légères de protection.

Le choix peut être fait également pour certains ensembles de vestiges trop fragiles pour rester à découverts de les réenfouir après fouilles.

#### Assurer la réversibilité des interventions

Tel que communément admis aujourd'hui dans toutes les opérations de conservation-restauration, « *Les mesures choisies doivent être réversibles autant que possible, de telle sorte que, si de nouvelles connaissances le permettent, des mesures plus adéquates puissent être mises en œuvre. Si les mesures ne peuvent être réversibles, on doit s'assurer que des interventions ultérieures puissent encore intervenir.* » (\*\*).

A ce titre l'ensemble des structures de découverte et de mise en valeur des vestiges devront respecter ce principe de réversibilité à l'image des aménagements ici préconisés : cheminements piétons à la structure légère de type grave calcaire, passerelles autoportantes amovibles, etc.

#### La question de l'authenticité et du message

Les vestiges et biens culturels qui sont parvenus jusqu'à nous sont fréquemment le résultat d'une succession des transformations au cours de leur histoire, et d'imbrications de différentes strates chronologiques correspondant à des remaniements, des destructions, des reconstructions ou encore des extensions, décidés par les différents occupants successifs du lieu.

La compréhension de ces phénomènes est la première des préoccupations des archéologues au cours de leur diagnostic. La stratification vient compliquer les choix

de mises en valeur de sites archéologiques car il faut choisir quoi montrer, comment l'expliquer et savoir si l'on dispose des moyens pour les conserver. Ainsi la notion d'authenticité questionne autant la réalité matérielle des choix de conservation que la réalité immatérielle des choix d'interprétation des sites, et pose ainsi la question du message et du récit formulé et transmis. « *Au-delà de la question du pouvoir d'évocation de vestiges dits « authentiques », le sens du message d'ensemble est bien d'offrir une sorte de seconde vie aux témoins d'une époque révolue. Un tel enjeu s'appuie obligatoirement sur une recombinaison des rapports du passé au présent, sur une forme de 'fabrication' d'une réalité nouvelle.* » (\*\*)

Cette question renvoie aussi aux choix de mise en scène des vestiges. Décide-t-on comme dans certains sites archéologiques de reconstituer certains éléments de compréhension spatiale de l'histoire des lieux, comme aux Thermes du Nord où on pourrait imaginer par exemple la reconstitution des colonnes antiques dans un vocabulaire contemporain qui évitera toutes les confusions du pastiche.

### L'approche et le pilotage pluri-disciplinaire

La mise en valeur d'un site est généralement réussie: « *lorsque l'élaboration du projet de conservation et de mise en valeur et l'étude scientifique sont en grande partie simultanées, se nourrissant mutuellement ; et lorsqu'un chef de projet, mandaté par le maître d'ouvrage, est clairement impliqué dans l'élaboration du message, comme intermédiaire entre les scientifiques et les concepteurs d'une part, et les futurs 'bénéficiaires' de la mise en valeur d'autre part (collectivité locale et public).* » (\*\*\*)

En ce sens le pilotage de la mise en œuvre de Schéma Directeur à travers le Comité Scientifique et technique offre une opportunité pour orchestrer cette nécessaire collaboration entre archéologues et concepteurs des différents projets d'aménagement à venir (architectes, paysagistes, scénographes, etc.). C'est de l'association de ces différentes compétences sur le temps long du projet que naîtra la richesse et la pertinence des actions engagées.

(\*) *La conservation en archéologie* - Marie Cl. Berducou, 1990

(\*\*) *Principes pour l'analyse, la conservation et la restauration des structures du patrimoine architectural* - ICOMOS

(\*\*\*) «Réflexions sur les notions de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques»- Elise Faure-Boucharlat, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 2010

En effet, cette collaboration entre recherche archéologique et aménagement/mise en valeur du Grand Site se joue à plusieurs niveaux :

- d'une part, dans le cadre des fouilles préventives des secteurs d'aménagements.

- d'autre part au niveau des cahiers des charges des projets eux-mêmes : la définition des tracés et emplacements des chemins et autres aménagements les moins impactant pour d'éventuelles poursuites de fouilles dans le futur, les matériaux et plantations à privilégier ou éviter (questions de l'im/perméabilité, de la profondeur des racines, etc.)

- également, au sein d'une discussion avec la maîtrise d'ouvrage et les concepteurs sur la mise en scène et la mise en récit de la dimension archéologique du Grand Site : Que veut-on montrer ? Sous quel angle ? A travers quels dispositifs de découverte, quels parcours ? Avec quels supports signalétiques et pédagogiques ? etc.

- par ailleurs, sur le long cours, en matière d'intégration des avancées de la recherche archéologique à la stratégie de découverte et de mise en valeur du Grand Site (extension ou modification du tracé des cheminements piétons pour la mise en valeur de nouveaux vestiges, etc.)

- enfin, vis à vis des liens à créer entre recherche archéologique et grand public autour de la notion «d'archéologie vivante».

La création d'un poste d'archéologue au sein de la Maîtrise d'ouvrage apparaît d'autant plus nécessaire, car en plus du pilotage des fouilles préventives, cette personne ressource pourra participer à enrichir sur ces sujets la définition des programmes de travaux et le pilotages des différentes opérations d'aménagement, en complément de l'animateur de la démarche de projet.

## I.2/ SYNTHÈSE DES ACTIONS DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

### Élaborer une stratégie foncière

Il s'agit de repenser la question foncière au service de la mise en valeur du patrimoine archéologique. La mise en œuvre de rétrocession/acquisitions ou de conventions avec les propriétaires au sein d'une stratégie globale permettra de simplifier les interventions de fouilles et de mise en valeur des vestiges antiques, pour l'heure complexifiées par la multiplicité des propriétaires et donc des interlocuteurs (Etat, Département, Commune, terrains privés).

### Faire découvrir et mettre en valeur le patrimoine archéologique

Au travers des propositions du Schéma Directeur il s'agit à la fois de :

- Définir un programme de conservation-restauration des vestiges qui s'articule avec les actions d'aménagement et de mise en valeur.
- Créer et mettre en scène de nouveaux points d'observation du Site antique favorisant sa compréhension dans son ensemble et sous différentes perspectives: la promenade panoramique, les passerelles autour du forum, les belvédères et la Tour Castelbert, le premier étage de la Maison Bordère, etc.
- Donner à voir un patrimoine archéologique aujourd'hui méconnu et inaccessible ou peu visible: à travers la création de parcours piétons mais aussi de défrichements/débroussaillage (Camp militaire romain, amphithéâtre en bord de Garonne, ancien port romain, ancien aqueduc entre Saint Bertrand-de-Comminges et Tibiran-Jaunac au Nord-ouest, etc.), voire à travers la

création d'un jardin d'interprétation des anciennes domus au pied de la colline de Saint Bertrand.

- Accompagner la découverte du Site antique de supports pédagogiques d'interprétation in situ, à partir des connaissances scientifiques.
- Améliorer l'accueil des visiteurs au cœur du Site antique, grâce à la création d'un espace dédié (Maison Bordère ?) qui donne à voir les richesses du Grand Site et invite les visiteurs à sa découverte.
- Compléter l'offre muséographique des Olivetains par la création d'autres espaces d'exposition (Maison Bordère, Mairie ?)
- Développer des espaces dédiés à la médiation : lieux de conférence, accueil d'ateliers pédagogiques, etc. (extension de la Salle des fêtes ?)

### Accueillir et valoriser la recherche scientifique

- Conjointement aux actions de mises en valeur spatiales et matérielles, développer un programme d'actions culturelles et pédagogique autour de la notion «d'archéologie vivante» (chantiers-écoles, visites des fouilles, ateliers avec les scolaires, rencontres et conférences de scientifiques, etc.), et ce dans le prolongement des actions mises en place actuellement autour des campagnes de fouilles à proximité de la basilique Saint Just.
- Réfléchir au développement de lieux d'hébergements in situ, pour l'accueil de chercheurs, archéologues, étudiants, sur du temps court ou de la résidence scientifique.



« un amphithéâtre inscrit dans une dépression circulaire ... »

Traces de l'amphithéâtre antique en bords de Garonne







# ÉTUDE POUR UN SCHEMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION DU SITE ST BERTRAND DE COMMINGES ET VALCABRÈRE

## 4 - FICHES ACTION

## ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES



**Atelier PALIMPESTE**  
Guillaume Laizé



Urbanismes  
Espaces publics  
Architectures



société  
**RIVIÈRE ENVIRONNEMENT**  
*inspire. l'intelligence environnementale  
au cœur de vos projets*



## 4.1 - J/ ASSEOIR L'ATTRAIT DU GRAND SITE ET EN RÉVÉLER LA RICHESSE

Le tourisme patrimonial s'appuie sur des éléments existants visibles ou non qu'il convient de rendre accessibles. Entretenir l'attrait d'un site patrimonial réside dans la capacité à faire vivre, et à raconter ce que recèlent les différents éléments qui font l'intérêt du site par le biais d'une palette variée de moyens et de parcours de découverte.

Le création du Comité Culturel et Scientifique, et l'organisation de la gouvernance par la biais du Syndicat mixte constitue la première étape de l'élaboration et de la mise en valeur des récits du Grand Site.

### J.1/ CRÉER UN COMITÉ CULTUREL ET SCIENTIFIQUE ET ORGANISER LE PILOTAGE DU PROJET

> **Installation d'un Comité Culturel et Scientifique pour élaborer le récit** de la trajectoire du Grand Site, pour donner sens aux parcours de découverte et projeter de nouveaux outils de compréhension.

> **Création d'un poste de pilotage et d'animation de la démarche de projet** attaché au Syndicat Mixte (référént recruté spécifiquement par la Syndicat Mixte ou détaché du CD 31). Cette personne aurait aussi à charge de coordonner le plan d'action du projet en lien avec Grands Sites Occitanie et le pilotage des projets (y compris la réalisation des dossiers administratifs liés au Site classé et aux Monuments historiques).

#### PRÉCONISATION DÉTAILLÉE

##### Installation d'un Comité Culturel et Scientifique

> **Objectifs** : définir le projet culturel et scientifique à partir des enjeux culturels, scientifiques, méthodologiques, pédagogiques, touristiques et économiques

> **Composition** : des personnalités des différentes institutions et des universitaires avec l'appui d'un e-animateur/trice du projet (profil gestion de projets culturels) qui appuiera le Comité Culturel et Scientifique dans ses travaux

##### > **Fonctionnement du Comité Culturel et Scientifique:**

- Travaille sous la présidence d'un de ses membres désigné en accord avec le chef de projet et avec l'appui de l'animateur-trice du projet

- Participe à la définition des contenus scientifiques et culturels et des moyens pédagogiques et méthodologiques à utiliser

- Rédige le projet scientifique et culturel qui expose les choix, explicite les orientations, et définit les moyens nécessaires à leur mise en œuvre

## J.2/ OPTIMISER LE POTENTIEL DE DÉCOUVERTE DU SITE PÉDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE

> **Un programme de visites étoffé, renouvelé et diversifié** : considérer le patrimoine culturel immatériel associé au patrimoine vernaculaire comme 4ème pilier de découverte du site, et donner à voir ce qui est peu ou pas visible : le site antique, la Garonne, la culture et l'architecture Commingeoise.

> **Valorisation du centre de documentation et de recherche, et des collections du musée** : élargir l'accessibilité aux collections, établir des partenariats avec d'autres sites, musées, universités ou chantiers archéologiques.

### PRÉCONISATION DÉTAILLÉE

#### Renouvellement et diversification du contenu des visites

> **Objectifs** : conforter l'attractivité du Grand Site, diversifier les publics et augmenter le temps de visite

#### > Les types de visites à développer

- Des visites insolites et décalées, à l'image de ce qui a déjà été proposé pour les Médiévales avec l'enquête (voir le programme du Musée Saint Raymond à Toulouse).

- Des visites pointues, ciblées : en mettant en exergue un fil rouge, ou en permettant de découvrir le faubourg du Plan pour mettre en perspective les 4 piliers majeurs du Grand Site (voir l'expérience de Gargas).

- Des visites hédonistes, associées aux produits du terroir

- Des visites avec fléchage d'un public : enfants, familles, scolaire, etc.

- Une découverte élargie de l'ensemble monumental de la cathédrale en repensant le circuit de visite sous forme d'une boucle à sens unique passant par les terrasses Nord, et sortant sur la boutique et l'accueil des Olivétains.

## J.3/ RÉVÉLER LE SITE ET RENOUVELER LES PUBLICS

> **Programmation culturelle et événementielle** propre à révéler tous les aspects de la richesse patrimoniale du Grand Site et à toucher une diversité de publics : organiser des événements ou manifestations dans des lieux atypiques, allier patrimoine et création contemporaine, valoriser le potentiel des espaces des Olivétains, etc.

> **Coordination et appui aux acteurs locaux** pour éviter les effets de concurrence et l'essoufflement. En écho à l'action précédente, il pourrait être opportun de formaliser de manière concertée un cadre de référence pour le déploiement d'une programmation qui réponde à des objectifs partagés. Cette démarche aurait le mérite de donner de la visibilité aux acteurs du territoire, tant sur le plan des actions à développer que sur les moyens dont ils peuvent disposer.

## J.4/ D'UN TOURISME DE PASSAGE ASSUMÉ VERS UN TOURISME DE SÉJOUR

A ce jour, le Grand Site de Saint-Bertrand de Comminges Valcabrère génère un tourisme de passage important avec des visites sur des temps plutôt courts. Conforter ce «mouvement naturel» peut permettre de structurer progressivement une offre de séjour en mesure de capter une partie de ces nombreux visiteurs sur des temps plus longs.

> **Consolidation de l'offre d'accueil pour le tourisme de passage** afin d'élargir les temps de visite et intéresser les visiteurs au-delà de la carte postale. Il s'agit par exemple, de ponctuer les journées de rendez-vous avec une palette de propositions relativement simples qui donnent envie aux visiteurs de prolonger leur visite, et les invitent à poser un regard moins expéditif sur le Grand Site.

*Exemple : petits concerts d'orgue de 15-20mn, promenades thématiques sur le Grand Site, dégustation, rencontres au marché du Plan, etc.*

> **Développement de synergies avec les zones de « chalandise »** (Luchon, Espagne, la Métropole...) et les sites touristiques de proximité, pour gagner en visibilité et faciliter la circulation des publics, qualifier l'offre du Comminges. Il s'agit là de mettre à profit les atouts du territoire, d'améliorer ensemble la fréquentation et le temps de visite, comme de capter des visiteurs avec une offre structurée autour de complémentarités.

> **Valorisation de l'offre d'hébergements sur le Grand Site et sur les communes limitrophes** : accompagner et soutenir les porteurs de projet, faire émerger une offre d'hébergement collectif pour les groupes, développer les hébergements pour randonneurs, concevoir et communiquer une offre de séjour spécifique au Grand Site.

> **Mise en œuvre d'occasions de séjour** avec des résidences artistiques, des séjours découverte de l'archéologie ou de découverte pédagogique pour appuyer l'offre existante et lui permettre de se développer et se structurer.

### PRÉCONISATION DÉTAILLÉE

#### Développement des synergies avec les zones de « chalandise » et les sites touristiques de proximité

> **Objectifs** : gagner en visibilité et faciliter la circulation des publics, qualifier l'offre du Comminges pour améliorer ensemble la fréquentation et le temps de visite sur le territoire.

#### > Les synergies repérées :

- A l'échelle de l'intercommunalité : mise en résonance des 2 Grands Sites que sont Saint Bertrand et Luchon, faciliter les flux entre ceux-ci et mettre à profit la fréquentation de Luchon pour le territoire
- A l'échelle du Comminges, envisager la mise en place d'un Pass Unique à l'image de l'expérience des Baronnie
- Concevoir entre plusieurs lieux, une offre coordonnée pour un public familial : Gargas, ferme pédagogique, etc.
- Développer des actions de communication communes



## 4.2 - K/ CONFORTER L'ITINÉRANCE ET IMPOSER LE GRAND SITE COMME UNE ÉTAPE IMPORTANT

### K-1/ SE POSITIONNER DANS UN RÉSEAU D'ITINÉRANCES ET AFFIRMER LE GRAND SITE COMME UNE ÉTAPE MAJEURE

Depuis le Moyen-âge, Saint-Bertrand-de-Comminges est un lieu de pèlerinage et une étape de Compostelle. S'inscrire dans le prolongement de la tradition de pèlerinage du Grand Site et afficher Saint-Bertrand comme une étape majeure du GR78 qui mène à Lourdes est un enjeu important pour le Grand Site. Associé à de la randonnée, le Grand Site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère constitue une étape remarquable qui motivera le randonneur à emprunter les itinéraires qui y conduisent. Le cadre naturel, les paysages et points de vue sont autant d'atouts pour la randonnée pédestre et cyclable, sans omettre l'activité paroissiale pour les pèlerins et cheminants. Les itinérants peuvent devenir des visiteurs du Grand Site, il est important de pouvoir les accueillir pour un séjour même de courte durée.

**> Amélioration de la communication** des différents itinéraires cyclables et pédestres (parcours cyclable de la Garonne, Via Garona, TransGarona...) pour promouvoir l'offre touristique du territoire, faciliter leur parcours.

**> Amélioration du parcours cyclable TransGarona** pour apporter plus de confort et de sécurité aux itinérants et requalification de la signalisation du Grand Site pour capter d'avantage ce flux touristique.

### K-2/ CONFORTER UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTÉE A L'ITINÉRANCE

Malgré le maillage important de voies pédestres et cyclables, les services dédiés aux randonneurs sont principalement ceux proposés par la paroisse aux pèlerins : accueil et hébergement. Il est nécessaire d'améliorer l'offre de service pour que Saint-Bertrand-de-Comminges s'affirme comme une étape pour tous.

**> Aménagement d'un hébergement adapté aux itinérants** pour affirmer le Grand Site de Saint-Bertrand-de-Comminges Valcabrère comme étape de leur parcours, et développer du séjour de courte durée. Cet hébergement doit répondre aux besoins spécifiques de ce public : peu coûteux, à proximité immédiate du Grand Site, ouvert à tous, adapté à l'accueil de groupes, etc.

**> Création d'un magasin proposant des produits locaux et des produits de première nécessité** pour répondre aux besoins des visiteurs, des itinérants mais également des habitants de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère.

**> Amélioration des conditions d'accueil de tous les itinérants** (pédestre, cycliste, équestre, ...) et mise en visibilité du Grand Site comme une étape de l'itinérance en proposant des équipements adaptés aux différents besoins. Et notamment en répondant, à l'échelle du Grand Site, aux conditions du label «Accueil Vélo», obtenu par les Olivetains depuis le 1er janvier 2019.

## PRÉCONISATION DÉTAILLÉE

**Aménagement d'un hébergement adapté aux itinérants**

> **Objectifs** : offrir un lieu d'étape aux itinéraires adaptés à leurs besoins, et permettre aux itinérants de prolonger leur escale à Saint-Bertrand-de-Comminges

> **Plusieurs pistes de réflexion :**

- Aménager un gîte d'étape communal géré par l'Office du tourisme (exemple de St Martory), :
- Installer sur le camping des chalets réservés aux itinérants et aménager une salle commune
- Aménager une partie de l'école en lieu d'hébergement de groupe pendant l'été
- Recenser les bâtiments vacants ou dont le changement de destination serait possible

Il peut être intéressant de l'étendre à d'autres projets ou services (café, épicerie, ...) pour que le projet soit viable économiquement.

## PRÉCONISATION DÉTAILLÉE

**Adapter les équipements pour l'accueil de toutes les itinérances**

> **Objectifs** : être dans la capacité d'accueillir tous les itinérants, adapter les équipements aux besoins des différents publics, être connu et reconnu par de nouveaux publics (cyclistes, cavaliers, ...)

> **Les synergies repérées :**

- Les Olivétains travaillent à l'obtention du label «Accueil Vélo ». Pour cela, plusieurs aménagements et services seront mis en place pour le printemps 2019 : racks à vélo, points d'eau, salle hors sac, kit de réparation à disposition, point de lavage, etc. D'autres aménagements pourront être envisagés comme des parkings à vélos sécurisés.
- Pour l'accueil des chevaux et des ânes, pourraient être aménagés un point d'attache, un point d'abreuvement, des sentiers balisés.



### K-3/ DÉVELOPPER DES CIRCUITS THÉMATIQUES À DES ÉCHELLES PLUS LARGES ET FAIRE RÉSONANCE AVEC D'AUTRES LIEUX ET THÈMES PATRIMONIAUX MAJEURS

L'itinérance permet de découvrir différemment les sites et de créer des liens entre ces différentes entités, des projets sont déjà à l'œuvre sur le territoire d'autres sont à mener :

> **Définition, aménagement et communication sur de nouveaux itinéraires thématiques** pour inviter à (re) découvrir autrement le territoire et élargir le temps de visite : histoire du Comminges, sites patrimoniaux proches (Barbazan, Gargas, Château de Bramevaque, Abbaye de Bonnefont), sites « Gothique et Art Roman », la gastronomie locale, la musique, etc.

> **Développement de l'itinéraire TransPyrénées** en lien avec l'histoire des lieux (le Chemin de la liberté) pour étoffer le réseau de chemins et renforcer les liens avec l'Espagne.

> **Aménagement des itinéraires équestres** avec des équipements adaptés pour ouvrir à de nouveaux publics et étoffer l'offre d'activités de pleine nature.

> **Amélioration de la communication** sur l'événement « itinérance médiévale » pour qu'il y ait davantage de participants lors des randonnées en journée.

### K-4/ SOIGNER LE RÉSEAU DE SENTIERS PRÉSENTS SUR ET AUTOUR DU GRAND SITE

L'itinérance est une des activités majeures du Grand Site. Elle permet d'aller à la rencontre de « l'esprit des lieux » : découverte de la diversité des paysages et de la richesse écologique, liaison entre les différents espaces et éléments patrimoniaux du Grand Site. Améliorer cette offre, la rendre praticable et accessible au plus grand nombre sont des enjeux forts pour le territoire.

> **Aménagement des cheminements piétons entre St-Bertrand et Valcabrère** pour encourager les visiteurs à laisser leur voiture à l'entrée et visiter le Grand Site à pied (voir fiches action F - Les cheminements et les parcours).

> **Élaboration d'un Schéma de l'itinérance** en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés pour (re)définir le choix des sentiers à valoriser, améliorer le balisage et mieux organiser leur entretien.

> **Aménagement d'une passerelle au-dessus de la Garonne et d'un nouveau sentier de berges** pour créer un itinéraire plus court entre le GR 86 et le GR 78 et rendre visible et accessible le fleuve.

> **Aménagement de liaisons entre le réseau de sentiers de Neste-Barousse** et les sentiers proches du Grand Site pour élargir le réseau de liaisons piétonnes et favoriser les liens entre les territoires voisins.

## PRÉCONISATION DÉTAILLÉE

**Élaboration d'un schéma de l'itinérance avec l'ensemble des acteurs du territoire****> Objectifs :**

- Choisir les parcours (hiérarchisation, mise en valeur, articulation PR et GR)
- Définir un balisage cohérent sur l'ensemble du secteur
- Définir les modalités d'entretien des sentiers

**> Les premières étapes**

- Définir un coordinateur (Chef de file) de la démarche: la Communauté de Communes ?
- Mettre en place un Comité de travail, dans un premier temps « restreint » aux acteurs du secteur, puis si besoin « élargi » aux secteurs avoisinants
- Faire un état des lieux des sentiers (pédestre, VTT, équestre) et étudier la demande des itinérants.
- Élaborer le Schéma de l'itinérance



## 4.3 - L/ ACCOMPAGNER LA QUALIFICATION DE L'OFFRE D'ACCUEIL

Tout au long de notre démarche, le constat a été largement relayé de l'inadéquation de l'offre d'accueil avec celle attendue pour un site tel que Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère et les ambitions affichées par le classement de Grand Site.

Progresser dans ce domaine, nécessite de notre point de vue un travail d'animation territoriale qui s'inscrit dans la durée et dans la proximité, mission souvent assumée par les équipes d'Office de Tourisme. Des préconisations ou interpellations formulées à distance risquent fort de rester encore lettres mortes.

Il s'agit là de progresser par étape pour constituer un petit groupe d'acteurs impliqués dans une démarche qualifiante pour le Grand Site. Dans ce domaine, l'ADEPFO, présente aux ateliers de décembre, constitue un appui mobilisable à ne pas négliger.

### L-1/ METTRE EN CORRÉLATION LES ÉVÉNEMENTS, MANIFESTATIONS, LES BESOINS DES VISITEURS ET PRESTATIONS SERVANT L'ACCUEIL TOURISTIQUE SUR LE SITE

> **Organisation de temps et d'outils de partage de l'actualité du Grand Site** pour améliorer la connaissance des événements et des activités par l'ensemble des partenaires et professionnels (hébergeur, restaurateur, prestataire...) pour qu'ils puissent informer et orienter leur clientèle. Des outils de partage pourraient être mis en place ou être mieux exploités pour faciliter cette inter-connaissance : agenda commun, TourInSoft, etc.

> **Élaboration de manière concertée d'une offre d'accueil minimum en lien avec le calendrier des événements et manifestations prévus** dans la saison pour s'assurer que le visiteur pourra se restaurer, trouver un café ouvert ou déambuler dans des rues relativement animées.

### L-2/ DÉPLOYER UNE DÉMARCHE « GAGNANT/ GAGNANT » AVEC UNE VALORISATION DE L'OFFRE DES PRESTATAIRES

Une image et une communication du Grand Site est à construire pour être visible et reconnu à l'échelle nationale, capter davantage de visiteurs et conforter ainsi la clientèle aux prestataires du tourisme. Le cadre de vie, les paysages des Pyrénées, le patrimoine et les activités de pleine nature sont autant d'atouts à mettre en avant pour se distinguer. Un site Internet permettant d'avoir des informations pratiques et mettant en valeur l'offre locale est un outil attendu et exigé dans la labellisation Grand Site.

> **Valorisation des savoir-faire et produits locaux de qualité** en cohérence avec la somptuosité du Grand Site et en les distinguant du « made in China » très présents aujourd'hui. Cette démarche est à mener en lien avec les initiatives déjà engagées telles que la marque « Pyrénées » et à s'appuyant sur la Chambre des Métiers et l'Artisanat.

> **Vers une meilleure inter-connaissance des acteurs locaux et de leurs activités** pour consolider le réseau local, répondre au mieux aux besoins des visiteurs et être en mesure de proposer des activités permettant de prolonger leur séjour.

> **Organisation de voyages d'étude** à destination des professionnels, techniciens et élus pour rencontrer d'autres sites connaissant des situations similaires et échanger sur les projets menés, les difficultés rencontrées, etc.

## PRÉCONISATION DÉTAILLÉE

**Vers une meilleure inter connaissance et valorisation des acteurs locaux**

> **Objectifs** : Etre informé des événements et activités à proximité, être en mesure de répondre aux questions des visiteurs sur l'offre du territoire, échanger sur les pratiques et les besoins, etc.

> **Premières pistes d'action**

- Poursuivre les rencontres « Educ Tour » : voyage à destination des professionnels pour rencontrer d'autres professionnels du territoire ou des territoires limitrophes.

- Mettre à profit les nouveaux outils de communication pour faciliter les échanges entre professionnels :

o Intranet ouvert à tous les professionnels : pour mieux collecter les informations et mieux les diffuser

o TourInSoft

o Site Internet de l'OTI finalisé au Printemps 2019

**L-3/ INSTALLER DE NOUVELLES ACTIVITÉS ET SOUTENIR LES INITIATIVES**

> **Appui aux initiatives, accompagnement des activités qui élargissent l'offre existante et stimulent le tissu local, mise en place de conditions favorables à leur installation.** Des dispositifs tel que l'ADEPFO ou « Carte Blanche » du Conseil Départemental 31 peuvent être sollicités.

> **Formation des porteurs de projets vers une démarche qualité d'accueil et services.**

Un besoin, notamment, de formation aux langues étrangères (anglais et espagnol) est ressenti auprès des hébergeurs et prestataires d'activités pour être en mesure de mieux accueillir la clientèle étrangère.

> **Développement de nouvelles activités venant compléter l'offre actuelle** : vélo électrique, station Trail à Mauléon Barousse, ...

> **Consolidation du réseau de professionnels autour d'initiatives ou d'événements** par la mise en lien de la programmation d'événements avec la présence de public et l'offre de prestations.

## PRÉCONISATION DÉTAILLÉE

**Création des conditions favorables à l'installation de nouvelles activités**

> **Objectifs** : compléter l'offre d'activités, apporter une dynamique nouvelle aux villages, innover et répondre aux besoins des visiteurs et habitants.

> **Premières pistes d'action**

- Mettre en place des mesures incitatives auprès des propriétaires pour louer ou vendre des locaux commerciaux, des bâtiments vacants, etc.

- Connaître la palette des financements possibles et des dispositifs mobilisables.

- Mettre en place un accompagnement auprès des porteurs de projets : aider à l'installation, à la pérennisation, et au financement de l'activité.

> **Retours d'expérience** : <https://www.banquedesterritoires.fr/ma-boutique-lessai-effet-dentrainement-pour-redynamiser-les-centres-villes-48>

## 4.4 - M / STRUCTURER L'ACCUEIL ET LA PROMOTION TOURISTIQUES ET INSCRIRE LE SITE DANS UN RÉSEAU

Ce chapitre concerne plus particulièrement l'organisation des acteurs du tourisme pour œuvrer de manière structurée et efficace à la mise en tourisme du Grand Site de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère, et plus largement du Comminges. Le schéma des acteurs existant présenté plus haut (La Gouvernance du Grand Site - p.21) met en exergue leur multiplicité et les différents niveaux de légitimité qui leur sont octroyés.

Pour gagner en efficacité, il convient de se positionner du point de vue des visiteurs, et de s'appliquer à dépasser les freins liés aux zones de pouvoir et limites administratives pour leur offrir la possibilité de découvrir facilement le Grand Site et les richesses du territoire.

### M-1/ ORGANISER L'ACCUEIL ET LA PROMOTION TOURISTIQUES

> **Amélioration de l'accueil du public à l'échelle du Grand Site** pour faciliter l'orientation des visiteurs : après la mise en place du billet unique et en complément des aménagements préconisés plus haut, il convient de structurer l'accueil en lien avec les parcours et de positionner un accueil en partie basse en tirant parti du potentiel de la Maison Bordère notamment.

> **Organisation de l'accueil et de la promotion touristique** à l'échelle du territoire intercommunal et en lien avec les Offices de Tourisme limitrophes (Neste Barousse) pour optimiser les moyens déployés dans ce domaine et éviter les effets de concurrence contre-productifs.

Il s'agit ici de clarifier le rôle des Olivétains dans les fonctions d'accueil et de promotion touristiques, en lien avec l'Office de Tourisme Intercommunal pour inscrire la promotion du Grand Site dans une approche territoriale élargie et permettre aux Olivétains d'être identifié sur le Grand Site comme lieu d'accueil et d'information touristiques.

> **Structuration et animation d'un réseau des professionnels des Offices de Tourisme** à l'échelle d'un territoire touristique pertinent, identifié comme étant celui des 3 intercommunalités du sud de la Haute-Garonne ainsi que celle de Neste-Barousse et Val d'Aran, pour donner de la visibilité à un territoire d'intérêt : le Comminges, et consolider le positionnement du Grand Site dans son environnement.

### M-2/ STRUCTURER LE TRAVAIL EN RÉSEAU

> **Positionnement du Grand Site de Saint-Bertrand-de-Comminges** dans un réseau confirmé des sites du Comminges pour optimiser les forces et atouts en présence et développer une offre coordonnée. Cette action pourrait s'inspirer du travail déjà mené par les professionnels du réseau des sites médiévaux et qui n'a pas encore réellement vu le jour. Ce travail en réseau des sites du Comminges pourrait permettre de mettre en place un Pass Unique, de développer une offre coordonnée avec un agenda partagé, de dispenser de la formation aux professionnels et d'initier des partenariats avec d'autres réseaux (La Neste, Les Baronnie, les abbayes cisterciennes...).

> Mise en résonance du Grand Site Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère avec d'autres Grands Sites ou musées emblématiques de la Région pour en valoriser l'intérêt et asseoir sa visibilité.

## PRÉCONISATION DÉTAILLÉE

**Structuration du réseau des sites du Comminges**

> **Objectifs** : optimiser les forces et atouts en présence et développer une offre coordonnée.

> **Les conditions de réussite** :

- 1 territoire avec un périmètre déterminé : les 3 intercommunalités du Sud de la Haute Garonne + Neste-Barousse + Val d'Aran. Les sites repérés : Saint Bertrand de C., Gargas, Bonnefont, Montmaurin, Aurignac, Luchon ...

- 1 identité à affirmer et à partager : donner de la consistance à cette identité commingeoise

- 1 animateur-trice dédié-e à l'animation de ce réseau

> **Évolution** : vers une association pour asseoir le réseau, lui donner légitimité, stabiliser son existence au-delà des mutations institutionnelles.



Vers un nouveau schéma des acteurs avec une entité structurée du réseau touristique du Comminges





## ÉTUDE POUR UN SCHEMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION DU SITE ST BERTRAND DE COMMINGES ET VALCABRÈRE

# 5 - SYNTHÈSE : PHASAGE ET CHIFFRAGE ESTIMATIF



**Atelier PALIMPESTE**  
Guillaume Laizé



Urbanismes  
Espaces publics  
Architectures



société  
**RIVIÈRE ENVIRONNEMENT**  
Inspire. L'intelligence environnementale  
au cœur de vos projets



## 5.1 - REMARQUES LIMINAIRES

Le chiffrage présenté ci-après est un estimatif sommaire des différentes actions d'aménagement esquissées dans le présent document. A ce stade, celles-ci sont chiffrées au ratio.

Ces actions sont chiffrées à partir des coûts de travaux moyens pratiqués en 2019. Ainsi, selon la temporalité de mise en œuvre des différentes actions, leur coût devra être remis à jour en tenant compte de l'augmentation moyenne des coûts de travaux. On peut d'ores et déjà estimer qu'une marge de 10 à 20 % supplémentaires et à prévoir pour les actions à réaliser à moyen/long terme (voire plus selon l'évolution des prix du carburant).

En outre, le chiffrage présenté ci-après ne comprend pas les éléments suivants :

- Les honoraires d'étude et de maîtrise d'œuvre des projets
- La réalisation des dossiers administratifs en vue des autorisations réglementaires
- Les campagnes de fouilles préventives préalables aux aménagements
- La restauration du patrimoine existant
- La réfection éventuelle des réseaux enterrés
- L'entretien et la maintenance des aménagements réalisés
- Les moyens humains (coûts salariés / prestataires) à prévoir pour :
  - > le pilotage, la coordination et l'animation de la démarche de projet au sein du Syndicat Mixte (personnel recruté ou détaché du CD 31) à prévoir à très court terme et en préalable de la mise en oeuvre du Schéma Directeur
  - > l'intégration éventuelle d'une compétence archéologique au sein du Syndicat Mixte pour la conduite des chantiers de fouilles préalables à la mise en oeuvre des travaux, à envisager à très court terme également
  - > les moyens supplémentaires pouvant être nécessaires à la mise en place et à l'animation de certaines actions spécifiques.



# 5.2 - ESTIMATIF SOMMAIRE DES ACTIONS D'AMÉNAGEMENT SPATIALISÉES ET THÉMATIQUES

Référence de la fiche action	Action	Domanialités et actions foncières à prévoir	Temporalité de mise en œuvre	Quantités			Ratio (prix /m2 ou ml)	Coût total (euros)	coût total action très court terme (1 à 2ans)	coût total action court terme (2 à 5ans)	coût total action moyen terme (5 à 10ans)	coût total action long terme (au-delà de 10ans)
				ml	m2	ff						
<b>ACTIONS D'AMENAGEMENT SPATIALISEES</b>												
<b>A/ LA PLAINE ANTIQUE</b>												
A1/ a - Le carrefour en cœur de site	Aménagement de voiries (RD26 et RD26A) et de leurs abords au droit du carrefour (abords école et maison Bordère)	Routes Départementales	court terme		3 200		100	320 000,00		320 000,00		
A1/ a - Le carrefour en cœur de site	Aménagement de passerelles piétonnes en encorbellement autour du temple antique	Foncier de l'Etat	moyen terme	200			700	140 000,00			140 000,00	
A1/ b - Le parking existant	Aménagement du parking existant (enherbement, simplification voirie)	Foncier Département	très court terme		7 000		40	280 000,00	280 000,00			
A1/ b - Le parking existant	Création d'un chemin en grave et requalification de l'escalier reliant le carrefour antique à la Ville Haute	Foncier Département	très court terme	350			250	87 500,00	87 500,00			
A1/ b - Le parking existant	Redéfinition du tracé de la voie de desserte et création d'un parvis à l'école	Foncier du Département et de la Commune	moyen terme		3 000		100	300 000,00		300 000,00		
A1/ b - Le parking existant	Aménagement d'une nouvelle sortie au parking reliant la RD26A et aménagement d'un parvis à la salle des fêtes et son extension (hors acquisition foncière)	Foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière	moyen terme		600		150	90 000,00		90 000,00		
A2 - Le nouveau parking	Aménagement d'un nouveau parking fortement végétalisé le long de la RD26 (hors acquisition foncière)	Foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière	moyen terme		11 000		70	770 000,00		770 000,00		
A3 - Accès et abords de la basilique paléochrétienne	Aménagement d'un trottoir en pierre le long de la voie communale : nouvelle entrée de la basilique à l'ouest	Voie Communale	court terme	100			200	20 000,00		20 000,00		
A3 - Accès et abords de la basilique paléochrétienne	Création de chemins en grave autour du forum et reliant la voie communale à la Maison Bordère ( y compris mobilier et signalétique et hors acquisition foncière)	Foncier de l'Etat	court terme	350			80	28 000,00		28 000,00		
A3 - Accès et abords de la basilique paléochrétienne	Création de passerelles piétonnes d'accès à la basilique	Foncier de l'Etat et de la Commune	moyen terme	70			600	42 000,00		42 000,00		
A3 - Accès et abords de la basilique paléochrétienne	Création d'un jardin d'interprétation du site des villas antiques ( y compris mobilier et signalétique et hors acquisition foncière)	Foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière	long terme			ft	1	100 000,00			100 000,00	
<b>TOTAL :</b>								<b>2 177 500,00 €</b>	<b>367 500,00</b>	<b>368 000,00</b>	<b>1 342 000,00</b>	<b>100 000,00</b>

Référence de la fiche action	Action	Domicilités et actions fondées à prévoir	Temporalité de mise en œuvre	Quantités			Ratio (prix /m2 ou ml)	Coût total (euros)	coût total action très court terme (1 à 2ans)	coût total action court terme (2 à 5ans)	coût total action moyen terme (5 à 10ans)	coût total action long terme (au-delà de 10ans)
				ml	m2	ff						
<b>ACTIONS D'AMENAGEMENT SPATIALISEES</b>												
<b>B/ SAINT BERTRAND DE COMMINGES VILLE HAUTE ET BASSE</b>												
B1 / a - La Place du Plan	Requalification de la Place du Plan	Espace public de la commune de St Bertrand de Comminges	moyen terme		3 800		120	456 000,00 €			456 000,00 €	
B1 / b - La Place de la Prade	Requalification de la Place de la Prade	Espace public de la commune de St Bertrand de Comminges	moyen terme		3 000		55	165 000,00 €			165 000,00 €	
B1 / c - Le canal du Plan	Nettoyage du canal et requalification de ses ouvrages (bajoyers, ponts, gardes corps)	Espace public de la commune de St Bertrand de Comminges	moyen terme	300			400	120 000,00 €			120 000,00 €	
H1 - Renaturation du Canal du Plan	Recharge sédimentaire du fond du canal pour création d'un lit semi-naturel	Espace public de la commune de St Bertrand de Comminges	moyen terme	300			30	9 000,00 €			9 000,00 €	
B2 / d - Les accès piétons à la Ville Haute	Aménagement des 2 accès piétons à la Ville Haute	Espace public Communal de St Bertrand de Comminges	court terme			1	10 000	10 000,00 €	10 000,00 €			
B2 / a - La Promenade panoramique	Aménagement de la voie d'accès à la Ville Haute sous forme d'une promenade piétonne panoramique	Route départementale	court terme	2 400			200	480 000,00 €	480 000,00 €			
B2 / b - Le parking de la Ville Haute	Requalification du parking de la Ville Haute	Espace public Communal de St Bertrand de Comminges	moyen terme	2 300			90	207 000,00 €		207 000,00 €		
B2 / c - Les remparts	Restauration des remparts et création d'un chemin côté extérieur	Espace public Communal de St Bertrand de Comminges	court terme	200			500	100 000,00 €	100 000,00 €			
B3 / a - La Place de la cathédrale	Requalification de l'espace au pied du parvis de la cathédrale	Espace public de la commune de St Bertrand de Comminges	court terme		730		280	204 400,00 €	204 400,00 €			
B3 / b - Les rues principales	Requalification des rues de la Poste et de la Fontaine	Espace public Communal de St Bertrand de Comminges + route départementale	court terme		3 000		280	840 000,00 €	840 000,00 €			
B3 / c - Les rues secondaires	Requalification des rues du Musée et du Presbytère	Espace public de la commune de St Bertrand de Comminges	moyen terme		900		200	180 000,00 €		180 000,00 €		
B3 / d - Les venelles	Requalification des venelles d'accès à la cathédrale depuis la rue de la Poste	Espace public de la commune de St Bertrand de Comminges	court terme		350		220	77 000,00 €	77 000,00 €			
<b>TOTAL :</b>								<b>2 848 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 711 400,00 €</b>	<b>1 137 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Référence de la fiche action	Action	Domainalités et actions foncières à prévoir	Temporalité de mise en œuvre	Quantités			Ratio (prix /m2 ou ml)	Coût total (euros)	coût total action très court terme (à 2ans)	coût total action court terme (2à5ans)	coût total action moyen terme (5 à 10ans)	coût total action long terme (au-delà de 10ans)
				ml	m2	fft						
<b>ACTIONS D'AMENAGEMENT SPATIALISEES</b>												
<b>C/ VALCABRERE</b>												
C1 - La tour Castelbert et ses abords	Création d'un escalier d'accès au sommet de la tour	Patrimoine Communal	court terme			1	60 000	60 000,00 €		60 000,00		
C1 - La tour Castelbert et ses abords	Réaménagement du chemin d'accès depuis la RD26, ouverture de vues sur la Garonne et mise en valeur des abords de la tour	Route Communale	court terme	900			70	63 000,00 €		63 000,00		
C1 - La tour Castelbert et ses abords	Création d'un nouvel accès à la tour côté Est (hors acquisition foncière)	Chemin privé	moyen terme	60			100	6 000,00 €		6 000,00		
C2 - La place des Mesures à grain	Aménagement de la Place	Espace public. Communal de St Bertrand de Comminges	court terme	600			120	72 000,00 €		72 000,00		
C3 - La place Mercadieu	Aménagement de la Place	Espace public. Communal de St Bertrand de Comminges	très court terme	1 600			160	256 000,00 €	256 000,00			
C4 - La rue principale en traversée de village	Aménagement de la RD26 en traversée de village	Route Départementale	court terme	4 000			110	440 000,00 €		440 000,00		
<b>TOTAL :</b>								<b>897 000,00 €</b>	<b>256 000,00</b>	<b>635 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>

Référence de la fiche action	Action	Domainalités et actions foncières à prévoir	Temporalité de mise en œuvre	Quantités			Ratio (prix /m2 ou ml)	Coût total (euros)	coût total action très court terme (à 2ans)	coût total action court terme (2à5ans)	coût total action moyen terme (5 à 10ans)	coût total action long terme (au-delà de 10ans)
				ml	m2	fft						
<b>ACTIONS D'AMENAGEMENT SPATIALISEES</b>												
<b>D/ SAINT JUST</b>												
D1 - Le stationnement	Déplacement de l'aire de stationnement existante côté nord de la route de Tranquistan	Foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière	moyen terme	2 000			70	140 000,00 €			140 000,00 €	
D1 - Le stationnement	Renaturation du parking existant et création d'une allée piétonne en croule de rocher à joints enherbés	Foncier communal	moyen terme	1 000			30	30 000,00 €			30 000,00 €	
<b>TOTAL :</b>								<b>170 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>170 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Référence de la fiche action	Action	Domanialités et actions foncières à prévoir	Temporalité de mise en œuvre	Quantités			Ratio (prix /m2 ou ml)	Coût total (euros)			coût total action long terme (au-delà de 10ans)
				ml	m2	ff		très court terme (1à 2ans)	court terme (2à5ans)	moyen terme (5 à 10ans)	
<b>E/ LA PROGRAMMATION ARCHITECTURALE</b>											
<b>ACTIONS D'AMENAGEMENT THEMATIQUES</b>											
EZ/ a - La Mairie de Saint Bertrand de Comminges	Extension des lieux d'exposition	Patrimoine Communal	moyen-long terme	Programme à définir par le comité scientifique						entre 100 000 et 190 000 euros	
EZ/ b - La salle des fêtes et l'école	Extension de la salle des fêtes	Patrimoine Communal	moyen terme		250		1 600			400 000,00 €	
EZ/ c - La Maison Bordère	Restauration et extension de la Maison Bordère	Patrimoine Etat	court terme		400		1 900			760 000,00 €	
E3 - Hypothèses d'implantation d'un futur équipement	Construction d'un équipement phare du Grand Site	Foncier du Département	long terme	Programme à définir par le comité scientifique							entre 8 000 000 et 15 000 000 d'euros
<b>TOTAL :</b>								<b>0,00 €</b>	<b>760 000,00 €</b>	<b>400 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Référence de la fiche action	Action	Domanialités et actions foncières à prévoir	Temporalité de mise en œuvre	Quantités			Ratio (prix /m2 ou ml)	Coût total (euros)			coût total action long terme (au-delà de 10ans)
				ml	m2	ff		très court terme (1à 2ans)	court terme (2à5ans)	moyen terme (5 à 10ans)	
<b>F/ LES CHEMINEMENTS ET LES PARCOURS</b>											
<b>ACTIONS D'AMENAGEMENT THEMATIQUES</b>											
F2 / a - Liaison Saint Bertrand - St Just	Création d'un chemin en grave en bordure de la route entre le faubourg du Plan et la basilique St Just + plantation d'une haie (hors acquisition foncière et y compris mobilier et signalétique, passerelle sur ruisseau)	Foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière ou de convention de passage	très court terme		750		120			90 000,00 €	
F2 / b - Liaison Saint Bertrand - Valcabrière	Création d'un chemin en grave en bordure de la route entre la basilique St Just et le raccordement au GR86 ( y compris mobilier et signalétique et hors acquisition foncière)	Foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière ou de convention de passage	court terme		150		100			15 000,00	
F2 / c - Parcours en bord de Garonne	Restauration et réouverture du chemin de berge longeant le village de Valcabrière et connexion à la rue principale ( y compris mobilier et signalétique et hors acquisition foncière)	Foncier Communal et foncier privé	court terme		600		50			30 000,00	
F2 / c - Parcours en bord de Garonne	Extension du chemin de berges de Valcabrière à la ferme en projet ( y compris mobilier et signalétique et hors acquisition foncière)	Foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière ou de convention de passage	long terme		800		100				80 000,00

F3 / d - Liaison Valcabrière Saint Bertrand	Création d'un chemin en grave reliant la sortie de Valcabrière à la Maison Bordère en passant le long du futur parking ( y compris mobilier et signalétique et hors acquisition foncière)	Foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière	court terme	550		120	66 000,00 €	66 000,00			
F3 / e - Chemin d'Aigue Bère - la Coume	Piétonnisation de la route reliant les bords de Garonne au hameau de la Bourdette et au carrefour du site antique y compris mobilier et signalétique	Voie Communale	très court terme	800		40	32 000,00 €	32 000,00			
F3 / f - Chemin du ruisseau de Poursingles	Création d'un chemin en grave le long du ruisseau de Poursingles et ses connexions vers la Maison Bordère et le ruisseau de Rioumort ( y compris mobilier et signalétique et hors acquisition foncière)	Foncier de l'Etat et foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière ou de convention de passage	moyen terme	500		80	40 000,00 €	40 000,00			
F3 / f - Chemin du ruisseau de Poursingles	Création d'un pont piéton en traversée du Pousingles en bordure de la route de Tranquitan ( y compris mobilier et signalétique passerelle et divers ouvrages et hors acquisition foncière )	Foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière ou de convention de passage	moyen terme	200		120	24 000,00 €	24 000,00			
F3 / g - Chemin du ruisseau de Rioumort	Création d'un chemin en grave le long du ruisseau de Rioumort ( y compris mobilier et signalétique passerelle et divers ouvrages et hors acquisition foncière )	Foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière ou de convention de passage	moyen terme	700		150	105 000,00 €	105 000,00			
F3 / h - Connexion Rioumort - Valcabrière	Création d'un chemin en grave reliant le Rioumort au GR86 au sud de Valcabrière + restauration du muret existant ( y compris mobilier et signalétique et hors acquisition foncière)	Foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière ou de convention de passage	moyen terme	120		100	12 000,00 €	12 000,00			
F3 / h - Connexion Rioumort - Valcabrière	Création d'un pont piéton en traversée du Rioumort au nord est du camp militaire antique ( y compris mobilier et signalétique et hors acquisition foncière)	Foncier privé : emplacement réservé à prévoir au PLU en vue d'acquisition foncière ou de convention de passage	moyen terme		1	50000	50 000,00 €	50 000,00			
F4 - Un circuit de visite autour de l'ensemble monumental de la cathédrale	Modification du circuit de visite de la cathédrale avec création d'une boucle à sens unique permettant une découverte élargie (signalétique et installation de tourniquets)	Foncier communal	court terme								
<b>TOTAL :</b>							<b>544 000,00 €</b>	<b>122 000,00</b>	<b>111 000,00</b>	<b>231 000,00</b>	<b>80 000,00</b>

Synthèse des estimations de l'ensemble des actions envisagées (hors réhabilitation Mairie et équipement phare du Grand Site)		Coût total global	coût total action très court terme	coût total action court terme	coût total action moyen terme	coût total action long terme
Total H.T.		7 796 900,00 €	745 500,00 €	3 585 400,00 €	3 286 000,00 €	180 000,00 €
TVA		1 559 380,00 €	149 100,00 €	717 080,00 €	657 200,00 €	36 000,00 €
Total T.T.C.		9 356 280,00 €	894 600,00 €	4 302 480,00 €	3 943 200,00 €	216 000,00 €

## 5 - SYNTHÈSE : PHASAGE ET CHIFFRAGE ESTIMATIF

